

CROIX-ROUGE FRANÇAISE

REVUE

DE

L'UNION DES FEMMES DE FRANCE

ORGANE D'ASSISTANCE MILITAIRE

FAMILIALE ET SOCIALE



SOMMAIRE

I^{re} PARTIE

	Pages.
A nos lecteurs, à nos lectrices.....	229
Cartes officiels.....	230
Assemblée générale de l'U. F. F.....	230
Conseil d'administration et conseil de direction.....	230
Comités régionaux.....	231
La lutte contre la tuberculose.....	239
Récompenses.....	239
Assemblée générale de la S. B. M.....	250
Divers.....	250

II^e PARTIE

Historique des Comités de l'U. F. F. pendant la guerre : I ^{re} et III ^e régions.....	252
-----------------------------------------------------------------------------------------------------------	-----

III^e PARTIE

	Pages.
La lutte contre la tuberculose au point de vue social. — Dr Brissaud	265
Choses d'Orient :	
I. — Les petites France. — L. R.....	273
II. — La Croix-Rouge et l'influence française en Turquie. — Dr Vaudremer.....	287
Poésies : Coins d'arrière. — Adrienne Boulangé.....	299
Recettes pratiques et conseils utiles : Causerie sur l'alimentation. — Dr Grandjean-Bayard...	302
L'actualité : Les livres. — Jean Mauclère.....	308
Bibliographie.....	314

CROIX-ROUGE FRANÇAISE

UNION DES FEMMES DE FRANCE

Société d'Assistance aux Blessés et Malades
des Armées de terre et de mer et aux Victimes des désastres publics
FONDÉE EN 1881

RECONNUE D'UTILITÉ PUBLIQUE PAR DÉCRET DU 6 AOUT 1882
PLACÉE SOUS LE HAUT PATRONAGE DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

FONDATRICE

M^{me} KOEHLIN-SCHWARTZ.

PRÉSIDENTES D'HONNEUR

M^{me} PAUL DESCHANEL, M^{me} ARMAND FALLIÈRES, M^{me} ÉMILE LOUBET,
M^{me} RAYMOND POINCARÉ.

CONSEIL CENTRAL D'ADMINISTRATION

Présidente générale : M^{me} PÉROUSE.

Vice-Présidente faisant fonctions de Présidente : M^{me} Henri GALLI.

Vice-Présidentes : M^{mes} BARBIER-HUGO, LARDIN DE MUSSET, DE RIEUX.

Secrétaire général : M. le Baron D'ANTHOUD, ministre plénipotentiaire.

Trésorier : M. Marcel TRÉLAT, maître des requêtes honoraire au Conseil d'État.

Trésorier adjoint : M. ARCHDEACON, ingénieur des Arts et Manufactures.

Secrétaire du Conseil : M^{lle} VRIGNAULT.

Membres du Conseil : M^{me} la maréchale JOFFRE, M^{lle} AIZELIN, M^{mes} ALLAIN-TARGÉ,
BARBIER-HUGO, BARTHEZ, BEAUREGARD, BRACHET, M^{lle} BONNEFOUS, M^{mes} BOU-
CARD, René BRICE, BRUNET, CANET, M^{lle} CHAPTAL, M^{me} CHARDAYRE, M^{lle} CHA-
TEAU, M^{mes} CHAUMIÉ, DE CLAUSSONNE, DE CLERMONT, Gaston DESCHAMPS,
EINHORN, ENGEL, FENWICK, Henri GALLI, GALLIANO, GAUCHAS, GAUTREZ,
JOUET, LA FUENTE, LALLEMAND, LARDIN DE MUSSET, LAUNOIS, M^{lle} LE BIDAN
DE SAINT-MARS, LEFÈVRE, M^{mes} LEJARS, MARULAZ, MASCART, DE NEUFVILLE,
PÉRISSÉ, PÉROUSE, POISSON, DE RIEUX, SAINT-RENÉ TAILLANDIER, SANGNIER,
SCHWARTZ, SIEGFRIED, Joseph THIERRY, TRÉLAT, TURPIN, VARAMBON, VOISIN,
YVON.

COMITÉ CONSULTATIF

Vice-Présidents : MM. le professeur LETULLE; DEFERT, président du *Touring-Club*; DE TREGOMAIN, ancien inspecteur des finances.

Secrétaire : M. AUDIGIER, ancien député.

Membres : MM. Henri BÉRALDI, homme de lettres; BERTRAND, ingénieur en chef des Ponts-et-Chaussées; BOUCARD, maître des requêtes honoraire au Conseil d'État; Léon BOULLOCHE, ancien gouverneur des colonies; BOUVARD, directeur honoraire de la Préfecture de la Seine; BUROT, médecin général de la marine; Georges BERTHOULAT, sénateur, directeur de la *Liberté*; docteur BOULOUMIÉ, secrétaire général honoraire, président fondateur de la Section anti-tuberculeuse; Emile CALMETTES, médecin inspecteur général de l'armée; Emile CHARRIER, conseiller référendaire à la Cour des Comptes; général DURUPT; ENDRES, contrôleur général de l'administration de l'armée; Henri GALLI, député de Paris; le professeur GABRIEL; GÉRARD, sous-gouverneur du Crédit Foncier; Raymond KOEHLIN, président de la *Société des Amis du Louvre*; docteur Marcel LABBÉ, médecin des hôpitaux; médecin principal LAEDERICH; LARNAUDE, doyen de la Faculté de Droit; amiral MARQUIS; MOREAU, ancien inspecteur général des finances; docteur MORIN; contre-amiral NABONA; général NAQUET-LAROQUE; PHILIPPOT, notaire; DE LA PRADELLE, professeur à la Faculté de Droit; général SEBERT; L. THOMAS, président de Chambre à la Cour d'Appel; Amédée VERNES, ingénieur-conseil de l'U. F. F.; inspecteur VIRY, médecin inspecteur général.

N° 5.

1^{er} SEPTEMBRE 1920.

REVUE

de l'Union des Femmes de France

ORGANE D'ASSISTANCE MILITAIRE, FAMILIALE ET SOCIALE

A NOS LECTEURS, A NOS LECTRICES

Nos lecteurs et nos lectrices n'ont pas été sans suivre les étapes de la transformation de la *Revue*, sans remarquer les efforts de la Direction pour en rendre la lecture plus facile, profitable et attrayante.

Elle vient de faire un pas de plus dans cette voie. A l'inverse de bien des publications qui restreignent leur périodicité, en raison des difficultés commerciales, la *Revue de l'U. F. F.*, soucieuse avant tout d'un développement qui lui permette d'atteindre ses fins, *paraîtra non plus tous les deux mois, mais tous les mois, à partir du 1^{er} janvier 1921*, ce qui lui permettra, notamment, de serrer de plus près l'actualité sous ses diverses formes.

En échange des sacrifices auxquels nous entraîne cette réforme, nous demandons à nos lecteurs et à nos lectrices une collaboration de plus en plus étroite : d'une part, en nous envoyant avec la plus grande exactitude les communications officielles; d'autre part, en faisant autour d'eux une propagande active en vue de nous procurer le plus grand nombre d'abonnements possible, abonnements dont le prix devient encore plus avantageux.

Confiants que ce double appel sera entendu, nous remercions d'avance ceux et celles qui voudront bien nous aider dans notre tâche.

LA RÉDACTION.

PREMIÈRE PARTIE

ACTES OFFICIELS

Assemblée Générale de l'Union des Femmes de France

L'Assemblée générale, ajournée à l'automne par suite de circonstances imprévues, se tiendra le *dimanche 17 octobre 1920*, dans les salons de l'hôtel Continental, sous la présidence effective de M. BRETON, Ministre de l'Hygiène, de l'Assistance et de la Prévoyance sociales.

Les délégués régionaux et les présidentes des comités de l'U. F. F. sont invités à y assister en aussi grand nombre que possible, ou à s'y faire représenter.

Au lendemain de la guerre, alors que les « Croix-Rouges » du monde entier entreprennent une généreuse croisade contre la maladie et contre toutes les misères qu'elle engendre, la présence et l'appui du Ministre de l'Hygiène seront pour notre OEuvre un précieux encouragement.

Les réunions des présidentes et des délégués régionaux auront lieu, comme d'habitude, au siège social, 16, rue de Thann, la veille et le lendemain de l'Assemblée.

Conseil d'Administration et Conseil de Direction.

4 juin 1920. — Attribution de la médaille Nightingale à M^{me} François Hugues, présidente du Comité de Saint-Quentin, et à M^{lle} Flourens. Affiliation du Comité nouvellement créé à Moyenmoutiers (Vosges) : ratification de la nomination, comme *présidente*, de M^{lle} Nicolle; approbation de la désignation, comme *trésorier*, de M. Petitcolas. Visite aux réfugiés français revenant de Russie hospitalisés boulevard Jourdan.

11 juin. — Lettre de M. Ador, informant de l'ajournement de la 10^e conférence internationale au printemps de 1921. Ratification des nominations comme présidentes : de M^{me} Cuinet, à Sfax (Tunisie); de M^{me} Schmitt, à Ismailia (Egypte); de M^{me} Laffon, à Port-Saïd (Egypte); de M^{me} Brunshwig, à Epinal. Approbation de la désignation de M^{me} Gluntz, comme trésorière, à Epinal.

18 juin. — Approbation de la désignation de M^{me} Anglada comme trésorière, à Souk-Ahras (Algérie).

2 juillet. — Ratification de la nomination de M^{me} Lorin comme présidente et approbation de la désignation de M^{me} Lecrulier comme trésorière du Comité de Vitré. Ratification des nominations, comme présidentes, de M^{me} Frey-Thierry, à Guebviller (Alsace), et de M^{me} Lucien Chiron, à Chambéry. Approbation de la désignation de M. Chambre, comme trésorier, à Chambéry. Rapport sur l'activité du dispensaire et de l'hôpital écoles de La Jonquière, du 1^{er} octobre 1919 au 31 mai 1920. Rapport sur l'activité du dispensaire d'Issy-les-Moulineaux pendant le premier semestre 1920.

Comités Régionaux.

Sans craindre de nous répéter, nous insistons auprès des présidentes de nos comités régionaux pour qu'elles nous tiennent au courant de l'activité de leurs groupements. Il y a un intérêt évident à ce que l'œuvre de chacun soit connue de tous. Sans parler de l'émulation qui en résulte, les initiatives, les idées nouvelles, mises en commun, accroissent la richesse de la collectivité.

Nous éliminons des comptes rendus ce qui a trait à l'œuvre de guerre, cette matière étant réservée à l'historique de nos comités pendant la guerre, que nos lectrices trouveront dans la deuxième partie.

1^{re} RÉGION.

Béthune.

Le Comité est ainsi constitué : présidente d'honneur, M^{me} Stirn; présidente honoraire, M^{me} Rinquin; présidente, M^{me} Boudry; vice-présidentes, M^{mes} Flament et Desarnautz; secrétaire, M^{me} Blanc; trésorière, M^{me} Quenée.

La réouverture des écoles maternelles et la reprise de tous les services de la municipalité a amené le transfert à Laventie du poste de secours et de la garderie, qui ont fonctionné grâce au concours dévoué des infirmières, M^{mes} Bagnoli, Roser et Deryer.

C'est avec regret que le Comité a vu partir celles qui ont fait tant de bien dans la ville. Dès qu'il le pourra, il compte reprendre l'école de couture et la distribution de layettes.

Douai.

Dès le mois d'octobre 1919 le dispensaire a repris son fonctionnement normal, avec le concours d'infirmières bénévoles. Il est à regretter que, faute d'élèves, les cours n'aient pu encore être réorganisés.

Poste de secours. — Malgré la diminution considérable de ses ressources,

le Comité de Douai avait pu avancer une somme assez importante pour subvenir aux premiers frais d'installation d'un poste de secours, ouvert à la gare par M^{me} Demangeat le 30 décembre 1918. Celle-ci n'a pas hésité à mener l'existence inconfortable des régions dévastées pour soulager les misères des rapatriés, avec l'aide de M^{lles} Coupez, Derain, Garfunkel, Lebetre et Thomé. En quatre mois, 170.000 personnes environ furent secourues (distributions de soupes et boissons chaudes, sandwich, etc., soins urgents, pansements, distributions de vêtements et d'argent aux plus nécessiteux). En avril 1919 le poste fut transformé en cantine militaire : elle fonctionna jusqu'en octobre.

Un secteur, comprenant les communes de Sin-le-Noble, Lallaing, Waziers, Déchy, Férin, Guesnain, Lewarde, Montigny et Loffre fut créé pour organiser les distributions gratuites de vivres, vêtements et objets mobiliers de première nécessité. En septembre 1919 on commença, dans une annexe du lycée, les ventes à prix réduits. Jusqu'en mars 1920 il a été donné du travail à 250 ouvrières de la campagne, qui ont confectionné 4.200 objets de layettes et de vêtements, distribués ou vendus dans les magasins de l'Union.

Le poste de secours a ouvert, depuis le mois de mars 1920, des consultations de nourrissons, qui fonctionnent dans neuf communes de l'arrondissement : plus de 600 bébés y sont périodiquement présentés.

Ouvroir. — Le Comité de Douai, dans le but de venir en aide à la population si éprouvée et d'alléger les charges résultant des nombreuses naissances, a créé, en février 1920, un ouvroir pour la confection de layettes. Chaque semaine, des séances de travail ont lieu au dispensaire : l'active collaboration des ouvrières bénévoles a permis de distribuer en quatre mois plus de 1.200 objets de layettes, en secourant quatre-vingts femmes nécessiteuses.

Situation générale. — A l'heure actuelle, le Comité a recruté de nouveaux adhérents; bien qu'en sensible diminution par rapport à l'année 1914, le rendement des cotisations de 1920 a donné des résultats inespérés. De généreuses donations permettent de faire fonctionner tous les services et d'envisager l'avenir avec confiance.

III^e RÉGION.

Rouen.

Sous la direction du Comité de Rouen, trois sœurs de Saint-Vincent-de-Paul assurent le fonctionnement d'un dispensaire gratuit, d'une consultation de nourrissons et des services accessoires que ces deux institutions comportent. Deux médecins, dont le docteur Kuhn, s'y consacrent bénévolement trois fois par semaine.

Ainsi se poursuit dans la paix l'œuvre bienfaisante inaugurée pendant la guerre.

IV^e RÉGION.

Chartres.

Après la fermeture de son hôpital, en janvier 1919, et pour répondre aux fréquents appels du Conseil central de l'U. F. F. en faveur des régions libérées, le Comité de Chartres éprouva le vif désir de venir en aide aux malheureux habitants des pays dévastés rentrant dans leur ville ou leur village, où ils ne retrouvaient ni maison ni famille.

Une part très importante du matériel, du linge et ce qui restait des provisions de l'hôpital, même du vin, purent être chargés dans deux wagons, et le tout, pesant plus de 7.000 kilogrammes, fut dirigé vers le poste de secours de l'U. F. F. de Ham (Somme), où l'envoi arriva heureusement en peu de jours et fut accueilli avec joie, ainsi qu'en témoignent les lettres de la directrice du poste de Ham et de ses collaboratrices.

Le Comité de Chartres couronna de la sorte son œuvre de guerre.

Actuellement, plusieurs de ses membres font partie de la Commission s'employant à la lutte contre la tuberculose; d'autres s'occupent des mutilés de guerre. Chacun cherche à se rendre utile dans la mesure de ses moyens et des facilités offertes à l'U. F. F.

V^e RÉGION.

Blois.

Le Comité de Blois a installé, depuis le mois de juin 1919, un ouvroir qui, sous la direction des dévouées directrices de la lingerie et de l'ouvroir de l'hôpital 106, confectionne des layettes pour les enfants pauvres du département et pour ceux des régions dévastées.

VII^e RÉGION.

Belfort.

Le Comité de Belfort vient d'organiser, avec le concours de la S. B. M., un dispensaire anti-tuberculeux qui fonctionne régulièrement et donne les meilleurs résultats.

Besançon.

Le Comité de Besançon s'intéresse à l'œuvre des enfants chétifs et malingres. Il a fondé un lit au préventorium de Besançon-Mouillère en faveur d'un enfant de soldat de la guerre. Il a le droit d'en faire admettre deux par an pendant vingt-cinq ans.

Il s'occupera de l'Œuvre des tuberculeux.

XV^e RÉGION.

Draguignan.

L'Assemblée générale a eu lieu le 6 mai. Le Conseil d'administration a ensuite élu son bureau et fait choix, comme présidente, de M^{me} Paul Denise; elle apporte à l'Union, avec son dévouement, son expérience d'infirmière qui s'est manifestée déjà par l'organisation d'une « consultation de nourrissons » avec la collaboration de la S. B. M., et par le groupement d'une section d'infirmières visiteuses.

La municipalité a donné le local destiné à l'œuvre nouvelle.

Le bureau est complété par la désignation de M^{mes} Petitjean et Coulomb, vice-présidentes; Pelloquin, secrétaire; M^{lle} Gistucci, secrétaire adjointe; M. le commandant Carry, trésorier.

Nous remercions vivement tous ceux qui se vouent au développement de notre Comité.

Toulon.

L'Assemblée générale annuelle réunissait, le 28 mai, dans le salon du Grand-Hôtel, un nombre considérable de sociétaires à qui, successivement, la présidente, M^{me} Blondlat, et le secrétaire général, M. le général Castaing, exposèrent la situation morale et financière de la Société.

Le Comité de Toulon a ouvert, dans la rue Chalucet, près de l'hôpital civil, un dispensaire pour enfants; les résultats obtenus au cours de la première année sont satisfaisants, mais M^{me} Blondlat rêve d'étendre son œuvre et étudie la possibilité de créer un hôpital d'enfants.

Les élections ont eu lieu. Ont été nommées : présidente d'honneur, M^{me} Juvenal; vice-présidentes d'honneur, M^{mes} Couret et Fouque; présidente, M^{me} Blondlat; vice-présidentes, M^{mes} Daspres et Lahitte; secrétaire général, général Castaing; secrétaire, M^{me} Gœury; secrétaire adjointe, M^{lle} Crispin; trésorier, M. Roure; directrice de la propagande, M^{me} Olive; directrice de l'enseignement, M^{me} Tardy; directrice du personnel, M^{me} la doctoresse Féraud-Baylon; directrice du matériel, M^{me} Renaux; directrice des finances, M^{me} Vitton.

XVI^e RÉGION.

Albi.

L'Assemblée générale s'est tenue le 25 avril, à la mairie, dans la salle des Etats Albigeois, gracieusement mise à la disposition du Comité. M. Magré, préfet du Tarn, présidait, ayant à ses côtés M. le général Leroux, M. le vicaire général Fabre, représentant Mgr l'archevêque d'Albi; M. le médecin principal Boucabeille, médecin-chef de la place; M. le médecin-major Paloque, chef du centre de réforme; M. Rolland, président de la Fédération tarnaise des mutilés; M. Aclouque, délégué régional adjoint de

l'U. F. F.; M^{me} Leroux, présidente d'honneur; les membres du Conseil d'administration, etc.; M^{me} Magre, présidente d'honneur, empêchée, s'était excusée.

M. Magre ouvre la séance et affirme sa sympathie et celle du gouvernement pour l'U. F. F., dont le Comité albigeois avec son dispensaire d'hygiène sociale, apporte une active collaboration au Comité départemental.

M^{me} Aclouque, vice-présidente, remercie les autorités de leur présence, ainsi que les membres de la presse, puis elle donne lecture du compte rendu moral et financier du Comité.

M. le médecin-major Paloque intéresse vivement l'assistance par une conférence brillante et très documentée sur l'utilité des dispensaires d'hygiène sociale et sur le rôle important des infirmières visiteuses.

M. Aclouque expose, avec chiffres à l'appui, l'ampleur de l'œuvre d'hospitalisation réalisée pendant la guerre par l'U. F. F. tout entière.

Il annonce l'organisation prochaine d'une « consultation de nourrissons » à Arthes-Saint-Juéry, sous la direction dévouée du docteur Massol et grâce à la générosité de l'administration du Saut-du-Tarn.

Il termine en donnant lecture de la liste des témoignages de reconnaissance décernés au personnel de l'hôpital 102.

A l'issue de l'Assemblée, le Conseil, dont le mandat vient d'être renouvelé, procède à l'élection du bureau et des commissions : M^{me} Guilhaumon est nommée présidente d'honneur avec M^{mes} la générale Leroux et Magre. M^{me} Aclouque est élue présidente. Le bureau est complété par la désignation de M^{mes} Gervais et Grand, vice-présidentes; M^{me} Dupuy, directrice des finances; M^{lle} J. Teyssier, secrétaire; commission de propagande, M^{mes} Crispy, Bonne et Aubert; commission du matériel, M^{mes} Mathieu et Muff.

XVII^e RÉGION.

Revel.

L'Assemblée générale s'est tenue le 14 mars, dans une des salles de la mairie; M. Séna, maire, qui présidait aux côtés de M^{me} Tinel et de M. Graillet, délégué régional, a tenu à exprimer sa reconnaissance à la présidente et aux membres du Comité qui se sont dévoués à l'hôpital et ont ainsi permis à la ville de Revel de recevoir un nombre toujours croissant de malades et de blessés.

M. le Délégué régional a joint ses remerciements à ceux de M. le Maire; puis il a exprimé sa vive satisfaction de voir le Comité s'intéresser aux régions dévastées, dont il a pu constater par lui-même la grande détresse.

M^{me} Tinel donne lecture d'une lettre de la directrice du poste d'Arras, qui a pu distribuer, au nom du Comité de Revel, un don important de vêtements, tricots, objets divers. Cette œuvre va continuer et le Comité se propose de multiplier son travail pour le soulagement des victimes de la guerre.

Les médailles et les diplômes sont ensuite distribués, puis ont lieu les élections pour le renouvellement du bureau et des commissions.

Sont nommées : présidente, M^{me} Tinel; vice-présidentes, M^{mes} Rodier et Vigouroux; secrétaire, M^{me} Barthe; trésorière, M^{me} Jam; directrice du matériel, M^{me} Cros; propagande, M^{mes} Gras et Tenos.

TUNISIE.

Carthage.

Le 29 mai dernier, le Comité de Carthage a inauguré officiellement un Institut héliothérapique situé au Kram, sur une plage magnifique; cet Institut est destiné à recevoir des enfants indigents anémiés, recommandés par les médecins. Vingt-cinq enfants peuvent être admis à la fois. Cette œuvre, si utile, a été conçue et exécutée de façon parfaite : un grand local, un peu élevé au-dessus du niveau de la mer, inondé d'air, de lumière et de soleil, d'une propreté méticuleuse, réunit toutes les conditions d'hygiène et du confort; une infirmière diplômée, M^{me} Blayac, attachée jour et nuit à l'établissement, s'occupe maternellement des petits hospitalisés et surveille le personnel.

La direction médicale est confiée à la haute compétence de M. le docteur Provorelle et la direction générale, assumée par la vice-présidente du Comité, M^{me} Raoul Ingrand; tous deux apportent un grand dévouement à la tâche charitable qu'ils ont acceptée.

En nous rendant compte de cette intéressante initiative, la présidente du Comité de Carthage, M^{me} Bourge, ajoute :

« Je tiens à vous dire, Madame la Présidente, que, seul, le dévouement illimité que j'ai trouvé autour de moi m'a permis d'entreprendre cette œuvre. Lorsque j'ai exprimé pour la première fois mon ardent désir de l'accomplir, nous ne possédions que 2.500 francs environ et j'avoue que la chose pouvait paraître utopique. Mais, depuis lors, les dons ont afflué et les bonnes volontés se sont manifestées si actives et touchantes.

» Une fois le local trouvé, j'ai pu compter sur une équipe d'hommes dévoués à mon mari, tous habiles et ingénieux qui, travaillant de 6 heures du matin jusqu'à la nuit, ont transformé ce local en un vrai sanatorium rêvé, muni de tout le confort possible.

» Ces hommes ont travaillé sans accepter d'autre rétribution que l'honneur d'avoir travaillé pour des « gosses pauvres et malades ».

LA LUTTE CONTRE LA TUBERCULOSE

(Section antituberculeuse de l'U. F. F.).

Dispensaire d'Issy-les-Moulineaux.

Dans son rapport semestriel de janvier-juillet 1920, M^{me} Lévesque, directrice du dispensaire, expose les résultats très satisfaisants obtenus. La progression des chiffres suivants suffirait à en fournir la preuve :

Nombre des consultations pendant le mois de janvier : 33; février : 56; mars : 147; avril : 160; mai : 233.

Nombre des visites à domicile faites par les infirmières visiteuses du dispensaire pendant le semestre : 225.

Pansements : 105; piqûres : 411; analyses : 30; opérations : 8. Enfin, vingt-quatre des malades traités au dispensaire ont pu être dirigés sur des sanatoria ou preventoria.

Une première liste de souscription, ouverte à Issy-les-Moulineaux, pour aider le dispensaire, a produit déjà 1.002 francs. L'U. F. F. adresse aux généreux donateurs ses remerciements les plus sincères.

Grâce à l'œuvre du « Retour aux Champs », le dispensaire a obtenu le placement d'une famille entière : père, mère et quatre enfants, installés dans une propriété de la Nièvre. Par l'Œuvre des mutilés, un réformé, marié et père de deux enfants, a été doté d'un atelier de serrurerie d'une valeur de 3.000 francs.

RÉCOMPENSES

Loi du 23 juin 1920 instituant une médaille dite : Médaille Commémorative de la Grande Guerre.

Il est créé par cette loi une médaille dite « Médaille commémorative française de la grande guerre », pouvant être décernée notamment aux infirmières, infirmiers, médecins, pharmaciens, administrateurs bénévoles ayant servi aux armées ou à l'intérieur.

L'insigne sera en bronze; le ruban, coupé de onze raies blanches et rouge-clair alternées.

Nous donnerons, dans notre prochain numéro, le texte complet de cette loi.

Médaille de la Reconnaissance française (Suite).

Par décret du 5 mai 1920 (*Journal officiel* du 7 mai), le Président de la République a conféré la Médaille de la Reconnaissance française aux membres de l'U. F. F. dont les noms suivent (1) :

BRONZE

M^{me} *Allier* (Jeanne-Louise-Marie), à Quimper : infirmière diplômée de l'U. F. F., a, pendant plus de quatre ans, d'août 1914 à février 1919, rempli à titre bénévole, les fonctions d'infirmière dans divers hôpitaux militaires à Quimper. Affectée au service de chirurgie, a prodigué ses soins aux grands blessés avec le plus grand zèle et un absolu dévouement. Services hautement appréciés par ses chefs de service.

M^{me} *Cannet*, née Janvier (Maria-Esther-Perrine-Eugénie), à Rennes : infirmière bénévole à l'hôpital supplémentaire n° 1 à Rennes (1.200 lits) du 15 août 1914 au 12 juillet 1919; a été, durant deux années, affectée à la salle d'opérations et chargée en même temps des pansements de cinq salles et des soins d'une salle de dix blessés; s'étant dépensée sans compter dans ce triple service avec un zèle et un dévouement au-dessus de tout éloge, a dû cesser ses fonctions, en juillet 1916, pour cause d'excès de fatigue.

M^{me} *Gasnier-Duparc*, née Level (Marie), à Dol-de-Bretagne (Ille-et-Vilaine) : infirmière bénévole à l'hôpital 45 de Dol, a, du 11 septembre 1914 au mois de janvier 1919, donné ses soins assidus et dévoués aux blessés et aux malades.

M^{me} *Lantelme*, née Chenet (Victoire-Henriette), à Paris : a, comme infirmière chef, d'août 1914 à juin 1919, donné tous ses soins et exposé sa santé dans le service des blessés et des contagieux de l'hôpital Louis-le-Grand et de l'hôpital Rollin, à Paris. Services gratuits et ininterrompus malgré une atteinte de grippe.

M^{me} *Lehmann* (Cécile-Suzanne), à Paris : infirmière bénévole dans divers hôpitaux de Paris, pendant toute la durée de la guerre et jusqu'en juin 1919, affectée au service de chirurgie et de grands blessés, a servi avec un entier dévouement.

M^{me} veuve *Poutrin*, née Lomon (Mélanie), à Saint-Brieuc : pendant quatre ans et demi s'est consacrée tout entière à l'hôpital auxiliaire 107 à Saint-Brieuc; a montré le dévouement le plus absolu et le plus éclairé. A contracté une maladie dans son service. Vice-présidente du Foyer du soldat, a perdu ses trois fils officiers, tués à l'ennemi.

M^{me} *Praly*, née Bellerose (Marie-Eugénie-Mélanie), à Avignon : institutrice et directrice de l'école maternelle à Avignon, a, sans négliger ses fonctions et ses études, assumé, gratuitement, pendant toute la durée de la guerre, celles de trésorière et d'économiste à l'œuvre du Foyer du soldat, qu'elle a remplies avec beaucoup de dévouement et à l'entière satisfaction de ses chefs. A été aussi trésorière à l'hôpital auxiliaire des Femmes de France n° 110, collège des filles, à Avignon, où elle s'est signalée par son activité et un zèle au-dessus de tout éloge, donnant à tous un noble exemple de devoir et d'abnégation.

M^{me} veuve *Soullard*, née Cheminant (Marie-Eugénie), à Nantes : directrice, pendant toute la durée de la guerre, de l'important hôpital 103 bis à Nantes, centre de neurologie de la 11^e région; n'a pas cessé un seul instant de se dépenser à cette œuvre, remplissant en même temps les fonctions d'infirmière-major dans une des salles de grands blessés.

Par décrets des 1^{er} et 30 avril, 1^{er} et 5 mai 1920 (*Journal officiel* du 12 juillet 1920), rendus sur la proposition du Président du Conseil Ministre des affaires étrangères, le Président de la République a conféré la Médaille de la Reconnaissance française aux membres de l'U. F. F. dont les noms suivent :

ARGENT

M^{me} *Théodor* (Ravelo-Marie-Louise), de nationalité vénéuézélienne, infirmière bénévole à l'hôpital auxiliaire 139 : de septembre 1914 à février 1918, s'est con-

sacrée à nos blessés avec le plus grand dévouement. A contracté la fièvre scarlatine au chevet des malades.

BRONZE

M^{me} *Adam* (Eugénie), de nationalité luxembourgeoise, en religion sœur Florence, religieuse de l'ordre de Saint-Charles (hospitalier) : trente-huit mois de services à l'hôpital 111 à Bar-le-Duc, depuis son ouverture jusqu'à sa fermeture à la suite des bombardements; services très dévoués et très éclairés.

M^{me} *Flameng* (Simone-Louise), de nationalité belge : a servi comme infirmière bénévole avec un dévouement inaltérable et un zèle inlassable du 16 novembre 1914 au 30 novembre 1918 à l'hôpital auxiliaire n° 166, à l'hôpital Albert-I^{er}, à l'hôpital auxiliaire n° 137, enfin à l'hôpital auxiliaire n° 54.

M^{me} *de Ochoa* (Angèle-Jeanne-Louise-Charlotte), de nationalité espagnole, infirmière bénévole à l'hôpital auxiliaire 139 : du 3 septembre 1914 au 25 juillet

1917, a soigné nos blessés de jour et de nuit, avec un grand dévouement. A interrompu son service pour cause de maladie.

M^{me} *Samuel* (Madeleine), de nationalité belge : a servi comme infirmière bénévole avec un dévouement inaltérable et un zèle inlassable, du 16 novembre 1914 au 30 novembre 1918, à l'hôpital auxiliaire n° 166, à l'hôpital Albert-I^{er}, à l'hôpital auxiliaire n° 137, enfin à l'hôpital auxiliaire n° 54.

M^{me} *Van-Mareke* (Ernestine), de nationalité belge, infirmière à l'hôpital auxiliaire 108 : affectée au service des typhiques, puis à un service de blessés, s'est dépensée sans compter, malgré une santé fragile, faisant preuve d'un grand dévouement.

Par décrets des 30 avril, 19 mai, 13 et 20 juin 1920 (*Journal officiel* du 17 juillet 1920), rendus sur la proposition du Président du Conseil Ministre des affaires étrangères, le Président de la République a conféré la Médaille de la Reconnaissance française aux membres de l'U. F. F. dont les noms suivent :

ARGENT

M^{me} *Fauqueux* (Laure) (1), de nationalité française, présidente de l'U. F. F. à Odessa : a fondé et administré pendant quatre ans avec une intelligence et un dévouement au-dessus de tout

éloge l'ambulance de la colonie française à Odessa, où ont été soignés des centaines de blessés; a montré dans des circonstances souvent angoissantes une énergie et un courage admirables.

(1) Désireux de rendre un dernier hommage à la mémoire de la grande Française qu'a été M^{me} Fauqueux, nous nous faisons un devoir de donner ci-dessous le texte de la proposition, rédigé par le Consul de France à Odessa :

M^{me} veuve *Fauqueux*, née Laure Leguay, à Fresnes-sur-Escaut (Nord), en 1846.

A créé en 1913 la section d'Odessa de l'U. F. F. et organisé les cours d'infirmières dont les élèves diplômées ont été pendant la guerre hautement appréciées par les services de la Croix-Rouge russe.

A fondé et administré pendant quatre ans, avec une intelligence remarquable et un dévouement au-dessus

Femmes de France.

(1) Ces noms avaient été omis dans la liste publiée dans notre dernier numéro.

BRONZE

M^{me} *Herme* (Emilie), de nationalité française, infirmière à l'ambulance de l'U. F. F. à Odessa : s'est dévouée pendant toute la durée de la guerre au traitement de plusieurs centaines de blessés; a fait preuve de la plus grande abnégation dans l'accomplissement, à titre gratuit, de ses fonctions; a prodigué des secours d'ordre moral et souvent pécuniaire; a mérité les éloges de tous.

M^{me} *Herme* (Julie), de nationalité française, infirmière à l'ambulance de l'U. F. F. à Odessa : s'est dévouée pendant toute la durée de la guerre au traitement de plusieurs centaines de blessés; a fait preuve de la plus grande abnégation dans l'accomplissement, à titre gratuit, de ses fonctions; a prodigué des secours d'ordre moral et souvent pécuniaire; a mérité les éloges de tous.

M^{me} *Herme* (Louise), de nationalité française, infirmière à l'ambulance de l'U. F. F. à Odessa : s'est dévouée pendant toute la durée de la guerre au traitement de plusieurs centaines de blessés; a fait preuve de la plus grande abnégation dans l'accomplissement, à titre gratuit, de ses fonctions; a prodigué des secours d'ordre moral et souvent pécuniaire; a mérité les éloges de tous.

M^{me} *Mortier* (Andrée), de nationalité française, infirmière à l'ambulance de l'U. F. F. à Odessa : s'est dévouée pendant toute la durée de la guerre au traitement de plusieurs centaines de blessés; a fait preuve de la plus grande abnégation dans l'accomplissement, à titre gratuit, de ses fonctions; a prodigué des secours d'ordre moral et souvent pécuniaire; a mérité les éloges de tous.

Médaille d'honneur des épidémies.

La médaille d'honneur des épidémies a été décernée dans le courant de l'année 1919 aux membres de l'U. F. F. dont les noms suivent (*Journal officiel* du 21 octobre 1919) :

VERMEIL

(Décision ministérielle du 15 février 1919.)

A la mémoire de M^{me} *Vène* (Valentine), infirmière-chef, hôpital auxiliaire 105, à Montauban.

(22 février 1919.)

A la mémoire de M^{me} *Luc* (Suzanne), infirmière, hôpital auxiliaire 117, à Paris.

(9 avril 1919.)

M^{me} *Gripou* (Suzanne-Marie-Colette), infirmière bénévole, hôpital auxiliaire 117, à Paris.

(3 octobre 1919.)

M^{me} *Cassat*, née Touchard (Cécile-Françoise-Elisabeth), infirmière-major, directrice, hôpital auxiliaire n° 112, à Saint-Ouen-sur-Seine.

M^{me} *Tabourin*, née Jullien (Anna-Aimée), infirmière, hôpital auxiliaire n° 108, à Paris.

M. *Wilborts* (Adrien), médecin aide-major de 1^{re} classe, hôpital militaire du Val-de-Grâce, à Paris.

M^{me} *Barnet*, née Borowski (Anna), infirmière, hôpital militaire Bégin, à Paris.

M^{me} *Hirsch* (Madeleine-Léa), infirmière bénévole, hôpital militaire Villemin, à Paris.

M^{me} *Buffa*, née Lacaze (Adèle-Marie), directrice de l'hôpital auxiliaire n° 105, à Montauban.

(22 janvier 1919.)

A la mémoire de M^{me} *Flameng* (Françoise), infirmière bénévole, hôpital militaire 19, à Mantes.

de tout éloge, l'ambulance de la colonie française à Odessa où des centaines de blessés russes ont reçu des soins qu'ils ne trouvaient pas ailleurs.

Toujours sur la brèche et ne craignant pas de se mêler aux plus menus détails, elle a su, avec des moyens relativement modiques, assurer à ladite ambulance une tenue parfaite qui a valu à ses quatre infirmières françaises, de la part du Gouvernement, la médaille d'or avec le ruban de Sainte-Anne.

Par sa dignité autant que par ses qualités de cœur, elle a réalisé dans des circonstances souvent angoissantes l'un des plus purs et des plus nobles types de femme qui font l'orgueil de la race française.

Odessa, le 20 novembre 1919.

Le Consul de France,
Signé : VAUTIER.

ARGENT

(30 septembre 1919.)

M^{me} *Auth*, en religion sœur Saint-Charles, infirmière bénévole, hôpital auxiliaire n° 102, à Alger.

(18 janvier 1919.)

M^{me} *Kleiniger* (Elisabeth), infirmière bénévole, hôpital 4 bis Astoria, à Paris.

(29 janvier 1919.)

M^{me} *Douglas* (Katherine-Mary), infirmière, école de rééducation professionnelle.

M^{me} *Corinne* (Annic), infirmière, hôpital auxiliaire 120, à Marseille.

M^{me} *Broccard*, en religion sœur Liduvine, infirmière, hôpital auxiliaire 120, à Marseille.

M^{me} *Cocco* (Fanny), en religion sœur Delphine, infirmière, hôpital auxiliaire 120, à Marseille.

M^{me} *Vaillant* (Louise), infirmière, hôpital auxiliaire 120, à Marseille.

(3 février 1919.)

Miss *Seymour* (Annie), infirmière, H. C. A. n° 53.

(11 août 1919.)

M^{me} *Noël*, née Bazile (Julia-Louise-Françoise), infirmière, hôpital complémentaire 7, à Saint-Brieuc.

(3 octobre 1919.)

M^{me} *Pezeux* (Marie-Louise-Anthelmette), infirmière, ambulance 1/3.

M^{me} *Chamagne* (Lucie), infirmière bénévole, hôpital auxiliaire n° 8, à Lunéville.

Miss *Ellis*, infirmière, ambulance auto-chirurgicale n° 13.

M^{me} *Jand'heur* (Jeanne), infirmière, hôpital complémentaire d'armée n° 26.

M^{me} *Dumas* (Jacqueline-Frédérique), infirmière, ambulance auto-chirurgicale n° 5.

M^{me} *Lévy*, née Godchaux-Marc (Julie-Hélène), infirmière U. F. F., hôpital auxiliaire 101, à Paris.

M^{me} *Arnold* (Marie), infirmière, hôpital auxiliaire 103, à Paris.

M^{me} *Berger* (Marie-Rose-Emma-Augustine-Eugénie), infirmière-major, hôpital militaire de Vaugirard.

M^{me} *Bonhomme*, née Lantheaume (Marie-Louise-Madeleine), infirmière-major, hôpital auxiliaire n° 101, à Paris.

M. *Damourette* (Louis-Jacques), infirmier volontaire, hôpital auxiliaire n° 106, à Paris.

M^{me} *Escalonné* (Thérèse), infirmière, hôpital auxiliaire n° 146, à Paris.

M^{me} *Fichet de Clairfontaine*, née Evariste (Lucienne-Marthe), infirmière, hôpital auxiliaire n° 117, à Paris.

M^{me} *Feresier*, née Weill (Marie-Mathilde), infirmière-major, hôpital auxiliaire n° 196, à Saint-Cloud.

M^{me} *Grémillet* (Louise-Marie-Pauline), infirmière-major, hôpital auxiliaire n° 146, à Paris.

M^{me} *Geneau de Sainte-Geztrude*, née Goute (Minerve), infirmière, hôpital auxiliaire n° 95, à Paris.

M^{me} *Jéramec*, née Sicard (Anne), infirmière-major, hôpital temporaire du Vésinet.

M^{me} *Musseau*, née Boulanger (Elise-Eugénie), infirmière bénévole, hôpital militaire Villemin, à Paris.

M^{me} *Picard* (Marguerite-Pauline), infirmière-major, hôpital auxiliaire n° 108, à Paris.

M^{me} *Quenu* (Henriette-Catherine-Marie), infirmière, hôpital auxiliaire n° 101, à Paris.

M^{me} *Rice* (Catherine-Marie-Joseph), en religion sœur Célestine, infirmière, hôpital auxiliaire n° 183, à Versailles.

M^{me} *Theodor-Ravelo* (Marie-Luisa), infirmière, hôpital auxiliaire n° 19, à Paris.

M^{me} *Thomas* (Stéphanie-Albertine-Marie), directrice de l'hôpital auxiliaire n° 102, à Sèvres.

M^{me} *Verdier* (Eugénie-Marie), en religion sœur Romaine, infirmière bénévole, hôpital auxiliaire n° 183, à Versailles.

M^{me} *Bernard* (Marcelle-Marie), infirmière bénévole, hôpital militaire Villemin, à Paris.

M^{me} *Dupin*, née Diébold (Eugénie-Suzanne), infirmière bénévole, hôpital militaire Villemin, à Paris.

M^{me} *Broquet* (Lucie-Eugénie), infirmière-major, hôpital auxiliaire n° 101, à Paris.

M^{me} *Bonnet*, infirmière, ambulance auto-chirurgicale n° 23.

M^{me} *Doucet*, infirmière, ambulance auto-chirurgicale n° 23.

M^{me} *Jocard*, infirmière, ambulance auto-chirurgicale n° 25.

M. *Prestelle* (Louis), médecin-major de 2^e classe, hôpital temporaire n° 125, à Amiens.

ARGENT (suite).

M^{lle} *Martin* (Berthe-Marie), infirmière bénévole, hôpital complémentaire n° 10, au Havre.

M^{lle} *Kent-Gazel*, née Bellendy (Suzanne-Eugénie), infirmière, hôpital complémentaire n° 10 et 11, à Chartres.

M^{lle} *Créange*, née Level (Jane-Julie), infirmière bénévole, hôpital complémentaire n° 58, à Fontainebleau.

Miss *Milred-Mitchel*, infirmière, hôpital complémentaire n° 48, à Ecury-sur-Coole.

M^{lle} *Rouzel* (Lucie), infirmière, hôpital temporaire n° 1, à Châlons-sur-Marne.

M^{lle} *Casanova*, née Desprès (Emilie-Marguerite-Berthe), infirmière bénévole, hôpital auxiliaire n° 103, à Tours.

M^{lle} *Morisset*, née Sauvage (Albertine), directrice de l'hôpital auxiliaire n° 111, à Tours.

M^{lle} *Chevallier*, née Proust (Marie-Louise-Madeleine-Thérèse), infirmière-major, hôpital 101, à Rennes.

M^{lle} *P. Janvier*, née Pichard (Alice-Berthe-Laurence-Marie), infirmière bénévole, hôpital auxiliaire n° 114, à Paramé.

M^{lle} *Oudot*, née Brière (Jane-Marie), infirmière bénévole, hôpital complémentaire n° 37, à Granville.

M^{lle} *Cortial*, née Michel (Euphrasie-Marie-Marguerite), infirmière-major, directrice de l'hôpital auxiliaire n° 107, au Puy.

M^{lle} *Cornet* (Marie-Marguerite-Andrée), infirmière-major, hôpital auxiliaire n° 101, à Clermont-Ferrand.

M^{lle} *Cornet* (Andrée-Eugénie-Madeleine), infirmière-major, hôpital auxiliaire n° 101, à Clermont-Ferrand.

M^{lle} *Boucaud*, née Rousselon (Marie-Renée-Cécile), infirmière, hôpital auxiliaire n° 101, à Lyon.

M^{lle} *Merle* (Jeanne-Charlotte-Elisa), infirmière-major, hôpital auxiliaire n° 101, à Lyon.

M^{lle} *Dornier* (Adèle-Gilberte-Désirée), infirmière-major, hôpital auxiliaire n° 101, à Lyon.

M^{lle} *Branche* (Jeanne-Claude-Victorine), infirmière-major, hôpital auxiliaire n° 101, à Lyon.

M^{lle} *Gaubert* (Blanche), infirmière-major, hôpital auxiliaire n° 109, à Marseille.

M^{lle} *Causse* (Madeleine), infirmière bénévole, hôpital auxiliaire n° 102, à Nîmes.

M^{lle} la baronne *Bamberg* (Fanny), présidente du Comité de l'U. F. F. de Nice.

M^{lle} *Carrieu* (Marguerite), infirmière-major, hôpital complémentaire n° 10, à Montpellier.

M^{lle} *Viennet*, née Lépine (Marie-Augustine-Noémie), infirmière, hôpital complémentaire n° 29, à Béziers.

M^{lle} *Berger* (Anne-Louise-Jeanne), infirmière, hôpital auxiliaire n° 102, à Albi.

M^{lle} *Ginhoux*, née Bordes (Jeanne-Antoinette), infirmière bénévole, sous-directrice de l'hôpital auxiliaire n° 105, à Montauban.

M. le docteur *Liégeois* (Charles-Auguste), médecin-chef bénévole, hôpital auxiliaire n° 103, à Mircourt.

M^{lle} *Berger*, née Flamant (Malvine-Rosine-Marie-Catherine), infirmière bénévole, hôpital mixte de Chaumont.

M^{lle} *Vassoille* (Jeanne), infirmière, hôpital de la Via Gentillino, à Milan.

M^{lle} *Clairat* (Marie-Jeanne-Juliette), infirmière-major, Institution nationale des Invalides, à Paris.

M^{lle} *Laurent* (Madeleine), infirmière bénévole, hôpital auxiliaire n° 108, à Paris.

M^{lle} la comtesse *Marquiset*, née Benoist de Laumont (Anne-Fernande-Marie), infirmière bénévole, hôpital auxiliaire n° 117, à Paris.

M^{lle} *Lefèvre*, née Briel (Clémence-Jeanne-Eugénie), infirmière bénévole, hôpital auxiliaire n° 117, à Paris.

M^{lle} *Mezergue* (Marie-Gabrielle), infirmière, hôpital auxiliaire n° 35, à Paris.

M^{lle} *Déronne* (Marcelle-Antoinette-Julie), infirmière bénévole, hôpital complémentaire n° 44, à Remiremont.

M^{lle} *Cramazou* (Julia-Jeanne), infirmière bénévole, hôpital complémentaire n° 44, à Remiremont.

M^{lle} *Auluszewicz* (Marie-Jeanne), infirmière bénévole, hôpital complémentaire de Remiremont.

M^{lle} *Putton* (Lina-Marie), infirmière bénévole, hôpital complémentaire de Remiremont.

M^{lle} *Berger*, née Blanchard (Jeanne-Julie-Marianne), infirmière bénévole, hôpital complémentaire de Remiremont.

M^{lle} *Iehlen*, née Romain (Laure-Marguerite), infirmière bénévole, hôpital complémentaire de Remiremont.

M^{lle} *Bayoud* (Madeleine-Berthe-Joséphine), infirmière, hôpital auxiliaire 101, à Bourges.

M^{lle} *Guizol* (Elisabeth), infirmière bénévole, fondatrice de l'hôpital auxiliaire n° 203, à Cannes.

M^{lle} *Delevoye* (Yvonne-Louise), infirmière-major, hôpital auxiliaire n° 105, à Toulon.

M^{lle} *Tureat* (Marguerite), infirmière-chef, hôpital auxiliaire n° 109, à Marseille.

ARGENT (suite).

M^{lle} *Laplace* (Caroline), infirmière chef, hôpital auxiliaire n° 109, à Marseille.

M^{lle} *Payan* (Léonie), infirmière chef, hôpital auxiliaire n° 121, à Marseille.

M^{lle} *Roubaud* (Marie), infirmière, hôpital auxiliaire n° 121, à Marseille.

M^{lle} *Ariès*, née Miquel (Bernarde-Célestine), infirmière bénévole, hôpital n° 31 bis, à Toulouse.

M^{lle} *Astruc* (Esther-Germaine), infirmière-major, hôpital auxiliaire n° 103, à Paris.

M^{lle} *Laborde*, née Rouquette (Marie-Sara-Eugénie), infirmière-major bénévole, hôpital auxiliaire n° 105, à Montauban.

M^{lle} *Luiggi* (Germaine-Madeleine-Jeanne), infirmière-major bénévole, hôpital auxiliaire n° 105, à Montauban.

M^{lle} *Tierce* (Jeanne-Emeline-Céline), infirmière, hôpital auxiliaire n° 121, à Paris.

M^{lle} *Varéchon*, née Moulin (Vélastine-

Eloïse), infirmière, hôpital auxiliaire n° 107, à Nancy.

M^{lle} *Bellangé*, née Kemp (Louise-Eve), infirmière bénévole, hôpital complémentaire n° 31, à Sens.

M^{lle} *Lévy* (Blanche-Thérèse), infirmière bénévole, hôpital mixte de Commercy.

M^{lle} *Tranchant* (Jeanne-Espérance), infirmière, hôpital mixte de Bar-le-Duc.

M^{lle} *Bertrand*, née Vatte (Marie-Victorine-Françoise), infirmière, hôpital auxiliaire d'armée n° 8, à Lunéville.

M^{lle} *Boudinot*, née Dorr (Marie-Louise), infirmière-major, hôpital auxiliaire n° 102, à Lunéville.

M^{lle} *Lambo* (Mathilde), en religion sœur Marie-Odile, infirmière, hôpital auxiliaire n° 8, à Lunéville.

M^{lle} *Lepage* (Marguerite), infirmière, hôpital auxiliaire 8, à Lunéville.

M^{lle} *Meyer* (Thérèse), en religion sœur Aldegonde, infirmière, hôpital auxiliaire n° 8, à Lunéville.

BRONZE

M^{lle} *Vivier* (Jeanne-Madeleine), infirmière-major, hôpital auxiliaire n° 105, à Saint-Cloud.

M^{lle} *Zant* (Elisabeth-Marthe), infirmière, hôpital n° 103, à Paris.

M^{lle} *Chaize* (Suzanne-Louise-Céline), infirmière-major, hôpital auxiliaire n° 101, à Paris.

M^{lle} *Lédan* (Hélène-Henriette), infirmière-major, hôpital auxiliaire n° 101, à Paris.

M^{lle} *Pommereau*, née Vial (Marguerite-Flore), infirmière-major, hôpital auxiliaire n° 101, à Paris.

M^{lle} *Carpentier*, née Emond (Louise), infirmière-major, hôpital auxiliaire n° 101, à Paris.

M^{lle} *Caron*, née Fessol (Hélène-Caroline), infirmière, hôpital auxiliaire n° 101, à Paris.

M^{lle} *Régnier* (Jeanne-Henriette), infirmière bénévole, hôpital militaire du Val-de-Grâce, à Paris.

M^{lle} *Blanchet* (Célestine-Marie), infirmière titulaire, hôpital complémentaire n° 115, à Rennes.

M. *Glemée* (Charles-Joseph), infirmier bénévole U. F. F., hôpital auxiliaire n° 114, à Paramé.

M^{lle} *Chaduc* (Marie-Léontine), infirmière bénévole gestionnaire, hôpital auxiliaire n° 107, au Puy.

BRONZE (suite).

M^{me} *Maldent*, née Auvergnon (Marie-Rose), infirmière bénévole, hôpital auxiliaire n° 107, au Puy.

M^{me} *Baggenstos* (Jeanne-Marguerite), infirmière bénévole, hôpital auxiliaire n° 107, au Puy.

M^{me} *Escomel*, née Gout (Rose-Marie-Louise), infirmière-major, hôpital auxiliaire n° 107, au Puy.

M^{me} *Brumm* (Marie-Suzanne-Marguerite), infirmière, hôpital auxiliaire n° 101, à Lyon.

M^{me} *Darrenougue* (Marie-Antoinette-Elisa), infirmière, hôpital auxiliaire n° 101, à Toulouse.

M^{me} *Dèzes* (Gabrielle), infirmière, hôpital auxiliaire n° 101, à Toulouse.

M^{me} *Coursières* (Gabrielle-Jeanne), infirmière, hôpital auxiliaire 101, à Toulouse.

M^{me} *Cahen*, née Bernard (Berthe), infirmière, hôpital complémentaire n° 60, à Toulouse.

M^{me} *Morin* (Alice), infirmière bénévole, hôpital auxiliaire n° 110, à Royan.

M^{me} *Mutteleit*, née Yung-Boizet (Marie-Camille), infirmière chef, hôpital auxiliaire n° 117, à Paris.

M^{me} *Alexandre* (Marguerite-Eugénie-Mathilde), infirmière bénévole, hôpital n° 117, à Paris.

M. *Schneider* (Alphonse-Georges-Albert), chef du service des brancardiers, hôpital auxiliaire n° 117, à Paris.

M. *Coindre* (Henri-Joseph), infirmier volontaire, hôpital auxiliaire n° 107, à Meudon.

M^{me} *Weill*, née Klotz (Lucie-Nanette), infirmière, hôpital complémentaire n° 4, à Elbeuf.

M^{me} *Hesse*, née Fraenkel (Rachel-Louise), infirmière, hôpital complémentaire n° 4, à Elbeuf.

M^{me} *Mastier* (Juliette), infirmière, hôpital auxiliaire n° 109, à Marseille.

M^{me} *Ziegler* (Nelly), infirmière-major, hôpital auxiliaire n° 109, à Marseille.

M^{me} *Gallian* (Berthe), infirmière, hôpital auxiliaire n° 109, à Marseille.

M^{me} *Giboin* (Jeanne), infirmière, hôpital auxiliaire n° 109, à Marseille.

M^{me} *Blanc* (Marie-Thérèse), infirmière, hôpital auxiliaire n° 109, à Marseille.

M^{me} *Remacle* (Marie-Madeleine), infirmière, hôpital auxiliaire n° 109, à Marseille.

M^{me} *Oriol* (Claudia), infirmière, hôpital auxiliaire n° 109, à Marseille.

M^{me} *Caillol* (Marie), en religion sœur Clotilde, infirmière, hôpital auxiliaire n° 121, à Marseille.

M^{me} *Ginhoux* (Jeanne-Simone-Marie), infirmière bénévole, hôpital auxiliaire n° 105, à Montauban.

M^{me} *Langlade*, née Veaute (Cécile-Léonie-Augusta), infirmière bénévole, hôpital auxiliaire n° 105, à Montauban.

M^{me} *Julia Come*, née Bussière (Jeanne-Françoise-Marie), infirmière bénévole, hôpital n° 105, à Montauban.

M^{me} *Klepper*, née Bousquet (Louise-Isidorine-Hélène), infirmière bénévole, hôpital auxiliaire n° 105, à Montauban.

M^{me} *Grassmuck* (Léontine-Lucie), infirmière bénévole, hôpital auxiliaire n° 105, à Montauban.

M^{me} *Berjeonneau*, née Dordeiro da Silva, infirmière bénévole, hôpital auxiliaire n° 105, à Montauban.

M^{me} *Lacaze* (Marie-Juliette-Eugénie), infirmière bénévole, hôpital auxiliaire n° 105, à Montauban.

M^{me} *Fournier*, née Montet-Noganel (Clémence-Anne-Juliette), infirmière bénévole, hôpital auxiliaire n° 105, à Montauban.

M^{me} *Becq*, née Legache (Eugénie-Louise-Henriette), infirmière bénévole.

M^{me} *Herpin* (Renée-Henriette-Thérèse), infirmière, Institution nationale des Invalides.

M^{me} *Mesure*, née Espinasse (Angèle-Jeanne), infirmière, hôpital auxiliaire n° 101, à Clermont-Ferrand.

M^{me} *Grandjux* (Marcelle), infirmière bénévole, hôpital n° 101, à Clermont-Ferrand.

M^{me} *Barthélemy* (Maria-Catherine), infirmière-major, hôpital auxiliaire n° 101, à Clermont-Ferrand.

Miss *Scott*, infirmière bénévole, hôpital auxiliaire d'armée n° 8, à Lunéville.

M^{me} *Drouin*, née Vivien (Hélène-Louise-Marie), infirmière bénévole, hôpital auxiliaire n° 103, à Chartres.

M^{me} *Anthoine* (Marie-Louise), infirmière, hôpital de campagne de Casablanca.

M^{me} *Grandjux* (Germaine), infirmière bénévole, hôpital n° 101, à Clermont-Ferrand.

La médaille d'honneur des épidémies a été décernée dans le courant de l'année 1919 et le mois de janvier 1920 aux membres de l'U. F. F. dont les noms suivent (*Journal officiel* du 18 mai 1920) :

OR

M^{me} *Denis-Pérouse*, présidente de l'U. F. F.

M^{me} la vicomtesse de la *Panouse*, présidente du Comité britannique de la Croix-Rouge française.

VERMEIL

M^{me} *Jouët*, née Poulain de Corbion, directrice, hôpital auxiliaire n° 101, à Paris.

M. le docteur *Olivier* (Adolphe-Victor), médecin-chef, hôpital auxiliaire n° 144, à Paris.

M^{me} *Delbrel* (Françoise), infirmière, hôpital n° 115 bis, à Villeneuve-sur-Lot.

M^{me} *Montazel* (Suzanne), infirmière de l'œuvre des trains de blessés.

M^{me} *Lamouche* (Gabrielle), infirmière de l'œuvre des trains de blessés.

M^{me} *Marchandier* (Gabrielle), infirmière de l'œuvre des trains de blessés.

M^{me} *Rodier* (Emilienne), infirmière de l'œuvre des trains de blessés.

M^{me} *Houel* (Camille), directrice de l'hôpital 103, à Nîmes.

A la mémoire de M^{me} *Camroux* (Marcelle), infirmière, hôpital 103, à Nîmes.

M^{me} *Maurice Mègre*, née Arnaud (Suzanne), présidente du Comité de Nîmes.

M^{me} *Tariot*, infirmière chef, hôpital auxiliaire n° 158, Compagnie du Paris-Lyon-Méditerranée.

Miss *Muriel* (Kathleen-Bateman), infirmière bénévole, hôpital 19, à Dieppe.

ARGENT

M^{me} *Milhaud*, née Schwab (Claire-Brunette-Lucy), infirmière, hôpital complémentaire 60, à Toulouse.

M^{me} *Mezergues*, hôpital de la Pitié, à Paris.

M. *Petitgrand* (Jacques), masseur, hôpital auxiliaire n° 117, lycée Janson-de-Sailly, à Paris.

M^{me} *John Butler Macdonald*, née Mitchell (Etnel-Marye), infirmière, hôpital temporaire du Grand-Palais.

M. le docteur *Vidlet*, hôpital auxiliaire n° 144, à Paris.

M. le docteur *Rosenthal*, hôpital auxiliaire n° 144, à Paris.

M^{me} *Desgrée* (Anne-Marie), fille de la Charité de Saint-Vincent-de-Paul, directrice de l'hôpital auxiliaire n° 144, à Paris.

M^{me} *Fouchard* (Amanda), fille de la Charité de Saint-Vincent-de-Paul, directrice de l'hôpital auxiliaire n° 144, à Paris.

M^{me} *Rouchousse* (Angèle), fille de la Charité de Saint-Vincent-de-Paul, directrice de l'hôpital auxiliaire n° 144, à Paris.

M^{me} *Vaudevire*, née Lévy (Jeanne), infirmière-major, hôpital auxiliaire n° 89, à Tamaris.

M^{me} *Doucet*, infirmière, ambulance auto-chirurgicale n° 23.

M^{me} *Jocard*, infirmière, ambulance auto-chirurgicale n° 23.

M^{me} *Lapeyre* (Rose), infirmière H. O. E. n° 2 B, annexe Gentilina, à Milan.

M^{me} *Trial* (Marie-Louise-Gabrielle), infirmière, hôpital complémentaire n° 22, à Villers-Cotterêts.

M. *Salomon* dit *Salmen* (Maurice), hôpital auxiliaire n° 103, à Paris.

M^{me} *Capahart* (Ethel), infirmière bénévole.

M^{me} *Blanc* (Jeanne), infirmière, hôpital auxiliaire n° 103, à Nîmes.

M^{me} *Valensi*, infirmière bénévole, hôpitaux de la 20^e région.

M^{me} *Gilotte*, infirmière bénévole, hôpital n° 111, à Mende.

M^{me} *Moutet*, directrice, hôpital n° 111, à Mende.

M^{me} *Wolf-Hirschmann* (Rosalic-Jeanne), œuvre du blessé au travail.

M^{me} *Félix Morel-Kahn*, née Chailly (Louise-Simone-Sara), œuvre du blessé au travail.

M^{me} *Mallet* (Suzanne), infirmière.

M^{me} *Beaudoin* (Germaine-Marie-Louise), hôpital auxiliaire 101, à Toulouse.

ARGENT (suite).

Miss *Griffin* (Edith-Maud), infirmière bénévole, hôpital auxiliaire n° 20, à Saint-Germain-en-Laye.
 M^{me} *Félon* (Anny), née Valcroze, infirmière, hôpital n° 103, à Nîmes.
 M^{me} *Nègre* (Albert), infirmière, hôpital n° 103, à Nîmes.
 M^{me} *Nègre* (Francis), infirmière, hôpital n° 103, à Nîmes.
 M^{me} *Moulet* (Marguerite), infirmière, hôpital n° 103, à Nîmes.
 M^{me} *de la Marche* (Louise), infirmière, hôpital n° 103, à Nîmes.
 M^{me} *Brazi* (Marie), de l'œuvre des trains de blessés.
 M^{me} *Bugniot* (Germaine), infirmière de l'œuvre des trains de blessés.
 M^{me} *de Casabianca* (Catherine), infirmière de l'œuvre des trains de blessés.
 M^{me} *Cautin* (Madeleine), infirmière de l'œuvre des trains de blessés.
 M^{me} *Dumont* (Juana), infirmière de l'œuvre des trains de blessés.
 M^{me} *Frac* (Alice), infirmière de l'œuvre des trains de blessés.
 M^{me} *Leroy* (Marie), infirmière de l'œuvre des trains de blessés.
 M^{me} *Mézerque* (Lucie), infirmière de l'œuvre des trains de blessés.
 M^{me} *Pâtchans* (Louise), infirmière de l'œuvre des trains de blessés.
 M^{me} *Picard* (Laure), infirmière de l'œuvre des trains de blessés.
 M^{me} *Schlatter* (Marthe), infirmière de l'œuvre des trains de blessés.
 M^{me} *de la Tour* (Andrée), infirmière de l'œuvre des trains de blessés.
 M^{me} *Morel*, née Saint-Alary, infirmière-major, directrice de l'hôpital auxiliaire n° 102, à Rochefort-sur-Mer.
 M^{me} *Horvilleur* (Camille), infirmière, hôpital n° 103, à Nîmes.
 M^{me} *Alcay* (Louis), infirmière, hôpital n° 103, à Nîmes.
 M^{me} *Goulard* (Paul), infirmière, hôpital n° 103, à Nîmes.
 M^{me} *Ausset* (Numa), infirmière, hôpital n° 103, à Nîmes.
 M^{me} *Simon* (Louis), infirmière, hôpital n° 103, à Nîmes.
 M^{me} *Granon* (Marie), infirmière, hôpital n° 103, à Nîmes.
 M^{me} *Chastanier* (Abel), infirmière, hôpital n° 103, à Nîmes.

BRONZE

M^{me} *Colusse*, née Diochon (Marie-Antoinette), infirmière, hôpital temporaire Saint-Nicolas, à Issy-les-Moulineaux.

M^{me} *Roumiéu* (Marie), infirmière, hôpital n° 103, à Nîmes.
 M^{me} *Guérin* (Marguerite), infirmière, hôpital n° 103, à Nîmes.
 M^{me} *Legal* (Louise), infirmière, hôpital n° 103, à Nîmes.
 M^{me} *Arnaud* (Marie-Thérèse), infirmière, hôpital n° 103, à Nîmes.
 M^{me} *Salmon* (Marguerite), infirmière, hôpital n° 103, à Nîmes.
 M^{me} *Ausset* (Marie-Louise), infirmière, hôpital n° 103, à Nîmes.
 M^{me} *Pélissier* (Jeanne), infirmière, hôpital n° 103, à Nîmes.
 M^{me} *Schwartz* (Jeanne), infirmière, hôpital n° 103, à Nîmes.
 M^{me} *Félon* (Blanche), infirmière, hôpital n° 103, à Nîmes.
 M^{me} *Vézian* (Anne-Marie), infirmière, hôpital n° 103, à Nîmes.
 M^{me} *Roger* (Marie), infirmière, hôpital n° 103, à Nîmes.
 M^{me} *Fabrègue* (Alice), infirmière, hôpital n° 103, à Nîmes.
 M^{me} *Devèze* (Isabelle), infirmière, hôpital n° 103, à Nîmes.
 M^{me} *Famerlin*, née Gardon (Anne-Marie), infirmière militaire, vice-présidente de l'U. F. F. de la Loire.
 M^{me} *Emeleen* (Bate Chids), infirmière bénévole, hôpital auxiliaire n° 120, à Champigny, et cantine-refuge du 16^e arrondissement.
 M^{me} *Andrault* (Alice-Victorine-Geneviève), infirmière, hôpital mixte de Senlis.
 M^{me} *Breitlmayer*, infirmière-major, hôpital auxiliaire 158 de la Compagnie du Paris-Lyon-Méditerranée.
 M^{me} *Chauvin*, infirmière, hôpital auxiliaire de la Compagnie du Paris-Lyon-Méditerranée.
 M^{me} *Arger*, infirmière, hôpital auxiliaire 158 de la Compagnie Paris-Lyon-Méditerranée.
 M^{me} *Fromageot*, infirmière, hôpital auxiliaire 158 de la Compagnie Paris-Lyon-Méditerranée.
 Sergent *Pelletier* (Edonard), hôpital auxiliaire n° 120, Belle-de-Mai, à Marseille.
 M^{me} *Fructus* (Alma), infirmière bénévole, hôpital auxiliaire n° 120, Belle-de-Mai, à Marseille.

M^{me} *Perrot* (Berthe-Marguerite), infirmière, hôpital auxiliaire n° 144, à Paris.

BRONZE (suite).

M^{me} *Perrot* (Lucie-Reine), infirmière, hôpital auxiliaire n° 144, à Paris.
 M^{me} *Régnier* (Zénobie-Marie-Ernestine), infirmière, hôpital auxiliaire n° 101, à Toulouse.
 M^{me} *de Selves* (Jeanne-Elise-Fidèle), infirmière, hôpital auxiliaire n° 101, à Toulouse.
 M^{me} *Verdier* (Marie-Marthe-Andrée-Joséphine), infirmière, hôpital auxiliaire n° 101, à Toulouse.
 M^{me} *Garponcin* (Ernestine-Germaine-Antoinette), infirmière, hôpital auxiliaire n° 101, à Toulouse.
 M^{me} *Fargues*, née Castay (Ida-Joséphine-Andrée-Lucie), infirmière, hôpital auxiliaire n° 101, à Toulouse.
 M^{me} *Austry*, née Dèzes (Octavie-Augustine-Marguerite), infirmière, hôpital auxiliaire n° 101, à Toulouse.
 M^{me} *Bourgade* (Marie-Sophie), en religion sœur Séraphie, infirmière bénévole, hôpital auxiliaire n° 105, à Montauban.
 M^{me} *Manhaviat* (Ange-Marie-Berthe), infirmière bénévole, hôpital auxiliaire n° 105, à Montauban.
 M^{me} *Boullaran*, née Roques (Françoise-Marie-Thérèse), infirmière bénévole, hôpital auxiliaire n° 105, à Montauban.
 M^{me} *Fournier* (Eugénie-Caroline-Henriette), infirmière bénévole, hôpital auxiliaire n° 105, à Montauban.
 M^{me} *Mayniel* (Marguerite-Madeleine), infirmière bénévole, hôpital auxiliaire n° 105, à Montauban.
 M^{me} *Lorentz*, née Jannequin (Germaine), infirmière bénévole, hôpital auxiliaire n° 105, à Montauban.
 M^{me} *Kreis* (Elise-Angèle-Renée), infirmière bénévole, hôpital auxiliaire n° 105, à Montauban.
 M^{me} *Vassal*, née Leygue (Marie-Jean-

ne), infirmière bénévole, hôpital n° 105, à Montauban.

M^{me} *Malet*, née de Speyr (Caroline-Valérie), infirmière bénévole, hôpital auxiliaire n° 105, à Montauban.

M^{me} *Satur*, née Pressecq (Marguerite-Pauline), infirmière bénévole, hôpital auxiliaire n° 105, à Montauban.

M^{me} *Louradour*, née Lescale (Marie), infirmière bénévole, hôpital auxiliaire n° 105, à Montauban.

M^{me} *Lobstein* (Elise-Emélie), infirmière bénévole, hôpital auxiliaire n° 105, à Montauban.

M^{me} *Gayaud*, née Vogel (Aline-Victorine), infirmière bénévole, hôpital auxiliaire n° 105, à Montauban.

M^{me} *Mammelsdorff* (Alice-Suzanne), infirmière, hôpital auxiliaire n° 123, à Paris.

M. *Robine*, infirmier, hôpital auxiliaire n° 123, à Paris.

M^{me} *Saffrey*, infirmière, hôpital auxiliaire n° 123, à Paris.

M^{me} *Hébert* (Marguerite), infirmière de l'œuvre des trains de blessés.

M^{me} *Marichal* (Jeanne), infirmière de l'œuvre des trains de blessés.

M^{me} *Sénéchal* (Madeleine), infirmière de l'œuvre des trains de blessés.

M^{me} *Madier de Montjau* (Ida-Elisa), infirmière de l'œuvre des trains de blessés.

M^{me} *Belloq* (Joséphine), infirmière de l'œuvre des trains de blessés.

M^{me} *Ferret* (Gabrielle), infirmière de l'œuvre des trains de blessés.

M. *Baudel* (Pierre), infirmier de l'œuvre des trains de blessés.

M^{me} *de la Porte* (Madeleine-Marie), infirmière, hôpital complémentaire n° 63, à Forges-les-Eaux.

La médaille d'honneur des épidémies a été décernée en avril 1920 aux membres de l'U. F. F. dont les noms suivent (*Journal officiel* du 21 mai 1920) :
 (Décision ministérielle du 23 avril 1920.)

ARGENT

M^{me} *Collin* née Fanost (Alice-Juliette), infirmière-major, hôpital auxiliaire 117, à Paris.

M^{me} *Jullion* (Louise), infirmière, hôpital 120, à Champigny-sur-Marne.

M^{me} *Scherb*, née Montousse (Julie-Joséphine-Marie-Louise), infirmière U. F. F., hôpital auxiliaire d'armée 17.

M^{me} *Garnier*, née Dubois (Jeanne-Thérèse), infirmière U. F. F., hôpital auxiliaire 103, à Paris.

M^{me} *Valentin* (Hélène-Marie), infirmière U. F. F., centre hospitalier à Remiremont.

BRONZE

M^{me} *Brault*, née Pierson (Marthe-Gabrielle-Héloïse), infirmière U. F. F., hôpital auxiliaire 115, au Raincy.

M^{me} *Le Doaran* née Beeser (Marie-Augustine), infirmière bénévole, hôpital auxiliaire 115, au Raincy.

M^{me} *Dupouey* (Jeanne-Charlotte-Julie), infirmière U. F. F., hôpital auxiliaire 117, à Paris.

M^{me} *Pélissier* (Adrienne-Emilie-Augustine), infirmière, hôpital 120, à Champigny-sur-Marne.

M^{me} *Bonnet* (Madeleine), en religion sœur Jeanne-Marie, infirmière, hôpital auxiliaire 139, à Paris.

M^{me} *Robin* (Marie-Joséphine), en religion sœur Marie-Armèle), directrice hôpital auxiliaire 139, à Paris.

M^{me} *Deseroix*, née Varhouwer (Paullette-Elise), infirmière U. F. F., hôpital auxiliaire 115, au Raincy.

M^{me} *Brège* (Madeleine), infirmière bénévole U. F. F., hôpital auxiliaire 115, au Raincy.

M^{me} *Mallet*, née Grahieb (Sarah-Lise), infirmière bénévole U. F. F., hôpital auxiliaire 115, au Raincy.

M^{me} *Umbdenstock* (Suzanne), infirmière bénévole U. F. F., hôpital auxiliaire 115, au Raincy.

M^{me} *Deshaires* (Marie), infirmière U. F. F., hôpital auxiliaire 101, à Paris.

M^{me} *Voortman*, née Lechat, infirmière, Institution nationale des Invalides.

M^{me} *Trémièges*, née Dupré (Catherine-Elisabeth), infirmière bénévole U. F. F., hôpital complémentaire 46, à Béziers.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

de la Société de Secours aux Blessés militaires

Le dimanche 4 juillet, la S. B. M. a tenu son Assemblée générale dans la salle des fêtes du Palais d'Orsay. Devant une nombreuse assistance, le général Fayolle, qui présidait la séance, en esquissant à grands traits le travail accompli par la Société pendant l'année écoulée, a salué les deux Sociétés sœurs et associé leur œuvre à celle de la S. B. M. en des termes dont l'élévation a soulevé les applaudissements unanimes de l'auditoire.

L'Union était représentée par M^{me} Barbier-Hugo, vice-présidente, par M^{me} Lejars et par M. Louis Rivière.

DIVERS

Nous recevons, de la Ligue des combattants volontaires de la grande guerre, dont le siège est 17, rue Duperré, la lettre suivante, que nous sommes heureux d'insérer :

« Au nom de la Ligue des combattants volontaires de la grande guerre, j'ai l'honneur de vous faire parvenir quelques exemplaires de nos statuts et bulletins d'adhésion.

» Vous y verrez le but éminemment patriotique que nous nous sommes

assigné et pour lequel nous serions heureux d'obtenir votre plus entier concours.

» Vous y lirez notamment l'article 5, qui a entendu ne pas réserver aux seuls guerriers le titre glorieux de combattants volontaires, tandis qu'à leurs côtés de courageuses infirmières affrontaient sans frayeur le sort des batailles.

» Pensez-vous que ces nobles femmes, celles au moins que nous trouvions dans nos postes de secours ou dans nos postes d'évacuation, au voisinage même des lignes, n'ont pas été comme des combattants volontaires?

» Nous avons jugé leur mérite égal au nôtre, plus grand souvent que le nôtre, et, puisqu'elles furent à la peine avec nous, il est juste qu'elles soient à l'honneur comme nous.

» Nous vous prions de leur exprimer, en notre nom, toute l'admiration que nous avons pour leur héroïque sacrifice et de leur faire savoir qu'elles ont une place marquée au sein de la Ligue des combattants volontaires de la grande guerre, où nous les accueillerons avec reconnaissance. »

Nous ne pouvons qu'applaudir à l'initiative prise par la Ligue des Combattants volontaires et nous associer de tout cœur à leur généreuse invitation.



DEUXIÈME PARTIE

HISTORIQUE DES COMITÉS DE L'U. F. F. PENDANT LA GUERRE⁽¹⁾

(I^{re} ET III^e RÉGIONS.)

Nous continuons notre Historique en suivant, autant que possible, l'ordre des régions. Il n'a pas tenu à nous que le « Livre d'or » de l'Union, pendant la guerre, ne soit plus complet. En dépit des appels réitérés, nous sommes bien loin d'avoir été entendus de toutes les régions, ni, dans les régions qui ont répondu, de tous les comités. Nous ne pouvons que remercier ceux de nos délégués, celles de nos présidentes qui ont bien voulu collaborer à cette œuvre, et espérer que leur exemple sera suivi par les autres.

I^{re} RÉGION.

Lille.

Le Comité de Lille, après avoir, pendant cinq ans, préparé son hôpital (hôpital auxiliaire 105), l'a installé à la mobilisation et fait fonctionner durant neuf mois. Réduit à l'inaction de ce côté, du fait de l'occupation allemande et de l'enlèvement des blessés français, il s'efforça, néanmoins, d'utiliser la bonne volonté de ses adhérents pour faire œuvre utile. C'est ainsi que, pendant plus de deux ans, il s'occupa, en collaboration avec la ville de Lille, d'un restaurant de suralimentation. Puis vint, enfin, la délivrance et alors commença pour lui une ère nouvelle. Sans contrainte, il put distribuer aux malheureux sinistrés et évacués rentrés chez eux, et sans ressources, de la lingerie de son hôpital habilement sauvée des rapines allemandes. Il put également secourir des centaines de familles au cours de l'année 1919, en distribuant les dons généreusement mis à sa

(1) Voir, dans le numéro de mars, l'historique des Comités des 2^e et 11^e régions, et, dans ceux de mai et de juillet l'historique des Comités du Gouvernement militaire de Paris.

disposition par le Comité de Paris ou par des particuliers. L'ensemble s'en élève à 50.000 francs environ et consiste en chaussures, lainages, couvertures, lingerie, vêtements d'enfants, sans compter quelques jouets, conserves, lait, savon, etc., et même envois d'argent. Parmi les dames qui ont adressé ces envois, nous devons particulièrement mentionner M^{mes} Alexandre et David Veil, M^{me} Favre. Un envoi du Comité de Sousse (Tunisie) a été aussi très apprécié. Ces distributions se sont étendues non seulement à la ville de Lille, mais aux agglomérations voisines de Fives, Helesmes, Mons-en-Barœul, ainsi qu'à des villages du front complètement dévastés, tels que Salome et Fournes.

Comité de Béthune.

Dès le 2 août 1914, M. Rinquin, maire de Béthune, faisait connaître au Comité que le collège communal de garçons sis, 2, rue de l'Université, était à sa disposition pour l'installation de son hôpital temporaire et, le lendemain 3 août, M. le Délégué général de l'Union lui rappelait que l'hôpital devait être prêt à fonctionner dès le 9^e jour de la mobilisation.

Le Comité béthunois se mit immédiatement à l'œuvre. Il reçut au collège l'accueil empressé de M. Désarnautz, principal, et de sa famille. Il prit possession des locaux, des lits et literie pour les cinquante blessés, la directrice de l'hôpital, les deux infirmières à demeure, les domestiques de l'hôpital.

Il convient de citer parmi les collaborateurs dévoués d'abord les plus modestes :

M. Clerson et M^{me} Podvin accomplissent tous les genres de travaux, nettoyages, rangement des lits, courses, travaux de lingerie, et prêtent du mobilier.

M^{me} J. Piteux-Douffet prend la direction de la lingerie avec la collaboration d'un grand nombre de dames et de jeunes filles.

On complète l'installation; on augmente le nombre de draps, de chemises, de couvre-lits, de couvertures; on blanchit le linge. Des communes voisines apportent leur aide; les institutrices recueillent du linge et le font réparer par leurs élèves; elles tricotent des chaussettes. Citons, entre autres, les communes de Cuinchy, avec M^{me} Lenglet; d'Estrée-Blanche, avec M^{me} Dechamel (François); de Calonne-Ricouart, avec M^{lles} Buisine et Ocre. L'on reçoit aussi de grandes quantités de linge, de pansements. Des dons en argent, des cotisations nouvelles sont perçus par M^{mes} Légillon et Sohm, à Bruay; M^{me} Lefebvre-Lenclos, à Beuvry; M^{ms} Gir et M. le commissaire de police, à Nœux.

Le Comité fait une quête à Béthune par les soins de M^{mes} Rey, Scoutéten, Paul Dégez, Quiret, Bedt, Briolet, Léger, Georges Mahieu, Frion, Henriquez, Bauduin, Légillon.

Un vieux Béthunois, M. Duriez, offre sa cave de vin aux blessés; toute sa famille se dévoue également, entre autres M. Hanicotte-Duriez.

L'installation, complétée par les dons de linge, de meubles, de sièges, est terminée le 12 août.

Il reste à parfaire l'instruction des infirmières et MM. les docteurs Fleury et Lejeune, M. Quiret, pharmacien, font des conférences d'hygiène et des exercices pratiques de pansements, complétés par des séances de pansements à l'hôpital civil et militaire de Béthune. Tout le monde est prêt.

Le 25 août, des douaniers de Mouscron arrivent après une marche forcée de 60 kilomètres. C'est l'avant-garde d'une foule de soldats et de civils qui arrivent en désordre de Lille, et qui communiquent leur panique à un grand nombre de Béthunois. Cette multitude lamentable fuit vers des cieux plus cléments, évoquant dans les esprits le souvenir des jours sinistres de 1870.

En attendant l'arrivée des blessés, leurs futures infirmières vont visiter ceux de l'hôpital civil et militaire, tandis que l'argent produit par les quêtes sert à leur constituer un pécule, ainsi qu'à ravitailler les nombreux trains sanitaires.

Enfin, le 4 octobre, arrive un premier convoi de blessés et, bien vite, les 51 lits sont occupés. M^{lles} Bedts, M^{mes} Duquesnoy, Carret, M^{lle} Godart, M^{me} J. Piteux prennent leur service d'infirmières; M. et M^{me} Podvin, M. et M^{me} Clerson, M. et M^{me} Gastin, M^{mes} Leclercq et Montreuil, M. et M^{lle} Mille, M^{me} Longuet et M. Delecroix, M^{me} et M^{lle} François prennent la garde de nuit; M. Fleury, chirurgien, M. Leleu, médecin, soignent les blessés; M^{me} Desarnautz et sa dévouée cuisinière, M^{me} veuve Clément, assurent leur alimentation. Mais le canon commence à tonner, le 7 octobre, devant Béthune. Le 10, se produit une seconde avalanche de Lillois, hommes mobilisables avec leurs familles, qui fuient devant l'ennemi. Les blessés, inquiétés par les bruits du dehors, demandent à partir en grand nombre et sont évacués à l'arrière. Mais ils sont remplacés le même jour par d'autres blessés. Le personnel peut encore suffire à tous les besoins. Le 27 octobre, un Taube laisse tomber sur la Grand-Place une bombe qui fait une trentaine de blessés parmi les personnes réunies au marché, et quelques-unes des victimes sont amenées à l'hôpital.

Mais, le 4 novembre, la ville de Béthune commence à être bombardée; le 9, l'autorité militaire ordonne l'évacuation de l'hôpital, ordre devant lequel il faut s'incliner non sans regrets. Aussi bien la mesure est cette fois des plus justifiées; la ville est bombardée pendant quarante-sept jours, et le collège, où se trouve l'hôpital 103, est touché cinq fois par les obus de l'ennemi.

Mais le personnel du Comité ne se disperse plus; M^{me} Bonnefoy-Sibour, présidente d'honneur, le convie à d'autres œuvres, et son mari, le sous-préfet de Béthune, fournit les moyens matériels de les réaliser. Il prélève une grosse part sur le produit des souscriptions publiques, assure encore le concours des communes et la collaboration des institutrices de l'arrondissement. De nombreux dons en nature et en argent arrivent, et l'on se met à habiller les populations évacuées des communes atteintes par l'ennemi ou envahies par les Allemands; l'on fournit des vêtements chauds aux combattants; l'on équipe les jeunes soldats des classes 1915 et 1916 dont les familles sont dans la zone allemande; on lave le linge des soldats français qui se succèdent à Béthune; on envoie des petits mandats aux soldats

qui, séparés de leurs parents, n'ont qu'un sou par jour; on envoie vivres et vêtements aux prisonniers de guerre sans famille.

Telle fut l'œuvre du Comité de Béthune dans les premiers temps de la guerre.

Comité de Calais.

Août 1914. — Le Comité de Calais, plein de courage et d'énergie, organise le ravitaillement de gare, et les Femmes de France, en quelques heures et avec des moyens de fortune, réconfortent nos soldats.

Les tasses de lait, café, bouillon ne désemplassent pas. Bientôt, d'autres trains arrivent du front; c'est la nuit. Les infirmières traversent les voies pour secourir les blessés. Elles déploient sur leurs blessures un peu du grand amour qui souffle dans leur âme.

Un hôpital est créé. C'est le collège de jeunes filles « Sophie-Berthelot ». 120 lits y sont réunis, 15 salles s'organisent ainsi que celle d'opérations, les services de pharmacie, lingerie, cuisine, etc...

18 octobre 1914. — Catastrophe du rapide Calais - Paris. Les portes Sophie-Berthelot s'ouvrent pour recevoir 80 blessés.

Décembre 1914 (bataille de l'Yser). — L'hôpital reçoit les blessés belges jusqu'en février 1915. Soixante Anglais y sont également hospitalisés.

Puis voici les contagieux, les typhiques. Au printemps de 1915 arrivaient 115 blessés pris par les gaz asphyxiants.

Juillet 1916 (bataille de la Somme). — Nouveaux blessés à Calais et à l'hôpital 110.

Le 11 septembre, le local est rendu à son affectation première.

La municipalité met un terrain à la disposition du Comité. Aussitôt une maison en ruines est réparée, des baraquements installés contenant 70 lits.

D'avril à octobre 1917, le mouvement des blessés n'a pas cessé.

En octobre, les bombardements incessants ne permettent plus de recevoir des blessés.

A la fin d'avril 1918, combats au mont Kemmel. De nombreux blessés arrivent, mais les bombardements aériens si fréquents forcent le Comité à faire construire par les soldats du génie un abri dans le jardin.

En septembre, épidémie de grippe. Grâce aux soins éclairés des docteurs et au dévouement des infirmières, beaucoup de contagieux sont guéris. Les infirmières (les « bonnes marraines ») n'oublient pas la lettre qui encourage, le petit mandat bienvenu, le colis qui réconforte. Les prisonniers ont aussi leur part de douceurs. Les convalescents sont visités par les dames infirmières.

Le Comité a prêté son concours à toutes les grandes « journées » du Secours national. Il a envoyé à la Serbie malheureuse une offrande de 1.000 francs.

Les récompenses suivantes ont été décernées aux infirmières de l'hôpital :

Médaille d'argent des épidémies : M^{lle} Vereypp.

Médaille de bronze : M^{mes} Berguet, Gaillard, Gueblin, Troche, M^{lles} Clais, Delomel, Rayan.

Comité de Douai.

Le Comité de Douai, présidé par M^{me} de Saint-Quentin, s'occupa, dès la mobilisation, de l'installation de son hôpital auxiliaire n° 102, dans les locaux de l'école professionnelle.

Grâce à l'activité de la directrice du matériel, M^{me} Blanc, l'organisation fut rapide et parfaite, tant au point de vue de l'ameublement que sous le rapport de l'entretien et de l'alimentation. Elle fut admirablement secondée par ses collaboratrices : M^{lle} Maiaux, directrice de l'hôpital, dont la compétence et le zèle furent au-dessus de tout éloge; M^{lles} Derain qui tinrent la comptabilité avec la plus scrupuleuse exactitude; M^{mes} Degorge et Berneuil; M^{lles} Butner, Crapier et Granet qui, à la lingerie, firent des prodiges pour parer aux besoins des blessés incessamment renouvelés.

Les services financiers ont été assurés par M^{me} Regnault qui, par sa générosité personnelle et par les dons importants qu'elle a provoqués, a réussi non seulement à faire face à toutes les dépenses de l'hôpital et du dispensaire, mais encore à allouer des secours aux blessés et aux prisonniers. D'importantes subventions ont été accordées à la S. B. M. qui, grâce à ces subsides, a pu continuer à fonctionner après la fermeture de l'hôpital n° 102.

Le docteur Monnier, décédé à Saint-Amand, au cours de l'évacuation, assumait la lourde tâche de médecin-chef de l'hôpital, secondé par le docteur Desmoulin et M. Ployart, pharmacien. Le docteur Blanc prit la direction de l'ambulance, annexe de l'hôpital, installée à l'ouvroir Marguerite.

Les cours d'infirmières, organisés au dispensaire en octobre 1913, avaient donné d'excellents résultats : le 4 juillet 1914, treize élèves obtenaient leur certificat d'études, ce qui permit à M^{me} Hanotte, directrice du personnel, d'assurer immédiatement le service de l'hôpital, en utilisant, en outre, le concours de nombreuses dames et jeunes filles, membres de la Société.

L'hôpital commença à recevoir des blessés à la fin du mois d'août 1914. La proximité du front permettait à nos courageuses ambulancières d'aller les relever jusque sur le champ de bataille. L'invasion étant imminente, il fallut se préoccuper d'évacuer sans retard les blessés transportables, sous des déguisements rendus nécessaires par la fréquence des patrouilles ennemies; la générosité de la population permit de constituer rapidement un stock de vêtements civils.

Sur les 560 blessés et malades soignés à l'hôpital pendant les quatre mois de son existence, un bien petit nombre furent faits prisonniers : les autres purent s'échapper grâce au zèle des infirmières qui, plus d'une fois, risquèrent leur vie en les accompagnant jusqu'à l'extérieur de la ville.

Quand vint l'occupation du 1^{er} octobre 1914, l'hôpital dut recevoir un grand nombre de blessés allemands : l'ère des vexations commença. La directrice, M^{lle} Maiaux, défendit pied à pied les locaux, ainsi que le matériel, et, par sa résistance énergique, parvint à retarder jusqu'au 1^{er} jan-

vier 1915, la réquisition totale de l'hôpital. Les blessés français en furent expulsés : on les répartit d'abord dans différents locaux de la ville, puis on les centralisa à l'ambulance de la S. B. M., où les infirmières de l'Union continuèrent à les visiter et à les soigner.

Dispensaire.

De tous les services du Comité, le dispensaire seul put fonctionner pendant toute la durée de la guerre, sous l'impulsion de M^{me} Hanotte; l'ordre d'évacuation de la ville le surprit en plein travail, le 2 septembre 1918.

Tant que fonctionna l'hôpital, tous les objets de pansement furent préparés au dispensaire.

Les consultations de l'Hôtel-Dieu ayant été supprimées par les Allemands, on fit au dispensaire de 4.000 à 5.000 pansements par an.

Malgré de grandes difficultés, les cours d'infirmières y furent continués et le Comité eut la satisfaction d'enregistrer un total de 65 diplômes et certificats obtenus depuis 1914.

En septembre et octobre 1918, M^{me} Hanotte, aidée par quelques infirmières de l'U. F. F., fonda à Mons, avec la collaboration de la Croix-Rouge belge, un dispensaire et un poste de secours, pour assister ses malheureux concitoyens. Cette organisation n'était pas inutile : on sait, en effet, que, sur 14.000 personnes évacuées de Douai, 1.700 ont trouvé la mort en exil.

Comité de Roubaix.

Dès le 3 août 1914, le Comité de Roubaix a fusionné avec celui des Dames françaises et un certain nombre de ses infirmières, ayant à leur tête M^{lle} Blum, infirmière-major, étaient mobilisées à l'hôpital auxiliaire n° 169, installé au collège de jeunes filles, tandis que tous ses membres, diplômés ou non, parcouraient la ville pour trouver de l'argent, des lits et du linge. Quelques jours après, un ouvroir se créait à l'École supérieure de jeunes filles, sous la direction de la présidente, M^{me} Prot, et cette œuvre devait pourvoir aux besoins de l'ambulance jusqu'au moment où l'invasion allemande coupa cet élan. Les infirmières quittèrent l'ambulance aussitôt après l'arrivée d'un personnel exclusivement allemand; l'ouvroir se ferma et le reliquat, qui se composait de milliers de pièces, fut distribué, par la suite, aux soldats cachés, aux prisonniers militaires et civils et enfin aux malheureux de la ville.

III^e RÉGION.

Rouen.

Le Comité de Rouen, qui comptait en 1914 plus de 700 membres, avait constitué, dès avant-guerre, l'organisation de deux hôpitaux auxiliaires : l'un, école normale d'institutrices, au nord de la ville, H. A. 101 (100 lits);

l'autre, école normale d'instituteurs, au sud, H. A. 103, de 100 lits également.

L'ouverture de ces deux formations eut lieu moins de vingt jours après la mobilisation, et, dès le début de septembre, arrivaient les premiers blessés. Dans chacun des deux hôpitaux, les services de chirurgie et de médecine fonctionnent immédiatement, et, devant les besoins toujours croissants d'hospitalisation, sont heureux de pouvoir, grâce au dévouement du personnel bénévole administratif et infirmier, répondre aux désirs du Service de Santé militaire. Le nombre des lits fut élevé par étapes. Au 31 décembre 1914, le 101 comptait 206 lits; au 30 avril 1915, 244. Le 103, dès la fin de l'année 1914, en avait 275; au 30 avril 1915, 383; au 31 juillet 1915, 405; en juin 1917, 430, et, fin novembre 1917, 490.

On voit quel effort considérable a été réalisé, puisque ces deux formations ont, à un moment donné, constitué un ensemble de 734 lits.

Aussi, à la fermeture des hôpitaux, qui eut lieu le 31 décembre 1918 pour l'H. A. 103 et le 24 février 1919 pour l'H. A. 101, le nombre des militaires traités s'élevait à 9.999; celui des journées d'hospitalisation était de 565.054. Les dépenses de fonctionnement atteignirent le chiffre considérable de 2.294.000 francs; celles de premier établissement, 74.000 francs, avec une moyenne de 4 fr. 06 par journée.

Ces résultats font honneur à l'habile administration de la présidente du Comité, M^{me} Turpin, qui put recueillir, pour l'entretien de ces hôpitaux, plus d'un million de francs de dons en espèces, au cours de la campagne.

Hôpital auxiliaire 101.

Installé dans les bâtiments de l'école normale de jeunes filles édiflée sur une des collines qui dominent la ville au nord, entouré de vastes cours et d'un parc aux beaux arbres, cet hôpital, admirablement installé au point de vue de l'hygiène et de l'aération, a eu, depuis le début, et presque jusqu'à la fin des hostilités, comme médecin-chef, M. le docteur Cerné, chirurgien en chef des hospices de Rouen, et pour directrices, d'abord, M^{me} Ménat, directrice de l'école normale, puis M^{me} Petitelère, femme d'un médecin traitant de l'H. A. 103.

Une installation radiographique, due à l'initiative généreuse du médecin-chef, complétait la salle d'opérations. Le service de désinfection des vêtements fonctionna avec une régularité et une méthode remarquables; enfin, l'organisation de l'hôpital comprenait une petite chapelle où les malades catholiques trouvaient les secours de la religion; une salle de réunion, installée dans le gymnase de l'école, permit de donner aux hospitalisés des matinées concertantes ou dramatiques pour les distraire.

Mais, en août 1917, le Service de Santé dut se résigner à restituer à l'Instruction publique les locaux de l'enseignement appropriés à l'usage hospitalier de nos combattants; il fallut transférer, non sans maintes difficultés préalables, l'H. A. 101 dans un vaste pavillon de l'établissement départemental d'assistance du mont Saint-Aignan, situé sur une autre colline de Rouen, plus à l'ouest, et que le Comité obtint de la bienveillance préfectorale.

La formation dut être réduite à 110 lits, mais son installation ne le céda en rien comme hygiène, salubrité et confort à la précédente de Boisguillaume.

C'est dans ces conditions que, sous la direction médicale si prudente et si expérimentée du médecin-chef, le docteur Cerné, et sous l'administration de M^{me} Petitelère, l'H. A. 101 continua de recevoir des blessés jusqu'en février 1919, époque de sa fermeture.

Dans les dernières semaines qui précédèrent celle-ci, le nombre des hospitalisés militaires étant des plus réduits, le 101 fut appelé, sur la demande de M. le Préfet de la Seine-Inférieure, à recevoir un peloton d'enfants réfugiés des régions envahies et c'est avec bonheur que le personnel accepta de se dévouer à cet autre service.

Hôpital auxiliaire 103.

Sur la rive gauche de la Seine, en plein centre du faubourg populaire et industriel de Saint-Sever, l'école normale d'instituteurs, composée de quatre corps de logis à plusieurs étages, avec une cour centrale vitrée et de vastes cours et jardins qui les entourent, présentait, par ses nombreuses salles de classe et ses grands dortoirs, toutes les facilités d'installation pour un hôpital important.

C'est grâce à ses larges dimensions, à l'offre gracieuse de généreux particuliers qui mirent à la disposition du Comité rouennais et de la directrice de la formation, M^{me} Louvet — elle devait pendant quatre ans et demi en assurer la marche — plusieurs locaux servant d'annexe, que le 103 put compter près de 500 lits.

Son premier médecin-chef, le docteur Debout, dut, au bout de quelques mois, par suite de fatigues, céder la place au professeur Brunon, directeur de l'école de médecine et de pharmacie de Rouen, qui conserva ses fonctions jusqu'à la fermeture, secondé par des confrères dévoués, médecins et chirurgiens traitants, les docteurs Petitelère, Metton-Lapouze, Cornet, Pillet. Ce dernier obtint des résultats si remarquables que le Service de Santé désigna l'H. A. 103 comme centre spécial d'urologie de la 3^e région, à la tête duquel fut placé ce chirurgien distingué et auquel 130 lits furent réservés.

D'autre part, la disposition des locaux amena la même direction à installer dans ce même hôpital le centre de *prothèse maxillo-faciale*, dirigé par le major Lesnière, sous le contrôle du chirurgien-chef du secteur, le major Gernaz, et comptant 160 lits. Les autres lits demeuraient affectés : 50 à la médecine générale et 50 à la chirurgie ordinaire.

Il est superflu de faire ressortir l'importance des services de l'économat (M. Vestizon, puis M. Prévost), de la lingerie (successivement M^{me} Brélat, M^{me} Le Plé, M^{me} Matton-Lapouze), de la radiographie (M. Fauquet), du secrétariat, etc., dans un établissement de près de 500 lits, avec plusieurs annexes.

Tout ce personnel, infirmier ou administratif bénévole, mobilisé ou rétribué, n'a cessé d'apporter à la direction si lourde de cette formation

le concours le plus persévérant et le plus dévoué depuis août 1914 jusqu'au 1^{er} février 1919.

A la fermeture, une partie du matériel de l'H. A. 103 a été transférée dans une de ses annexes située en face de l'établissement même appartenant à de généreux donateurs qui ont laissé cet ancien patronage à la disposition du Comité de Rouen.

Foyer du Soldat.

Un cercle pour les soldats a été fondé par le Comité de Rouen, en février 1917, dans la maison de Pierre Corneille, dont la jouissance lui a été consentie gracieusement par la ville, propriétaire de l'immeuble.

Une habile organisation financière et administrative de M^{me} la présidente Turpin, secondée par des groupes de membres du Comité, correspondant à chaque jour de la semaine, a permis de recevoir, au cours de ces deux années, plus de 160.000 soldats français, auxquels il a été servi 231.000 consommations au prix invariable de 0 fr. 10 (exclusivement : thé, café, chocolat).

Au rez-de-chaussée, une grande salle décorée de tableaux, de tentures, de drapeaux et garnie de tables et de sièges, avec une petite estrade, servait pour les consommations, les jeux (dominos, dames), les tombolas et les séances musicales et dramatiques fréquemment offertes aux visiteurs.

Au premier étage, une salle de billard, une autre de lecture et de correspondance complétaient cette installation, dont la grande utilité et l'attrait furent attestés par le nombre des soldats qui en ont bénéficié.

Tout le mérite de ce succès doit être reporté aux collaborateurs bénévoles et généreux de l'U. F. F., notamment aux dames présidentes de groupes hebdomadaires et à M. Paul Béliard, administrateur du cercle.

L'administration municipale, ayant repris possession du local en avril 1919, le cercle Pierre-Corneille, de la rue de la Pie, a dû fermer ses portes; mais, par suite d'une heureuse entente avec un autre groupe, le Comité de Rouen a pu réinstaller un Foyer du Soldat dans un autre immeuble très central, sous le titre de « Cercle militaire pour sous-officiers et soldats », qui fut inauguré le 15 juin 1919 par M. le général Lebrun, commandant la 3^e région, et M. le Maire de Rouen.

Comité de Caen.

Fondé en 1887, le Comité caennais de l'U. F. F., sous la direction successive de ses présidentes, M^{mes} de Saint-Amand, Faguet, Boissée et Moutier, cette dernière actuellement en fonctions (depuis 1906), avait constitué un matériel des plus importants et obtenu l'autorisation d'ouvrir un hôpital auxiliaire de 100 lits, auquel était affecté, par convention intervenue en 1903 entre le département du Calvados et le Service de Santé militaire, le magnifique établissement de l'école normale d'instituteurs.

Situés dans un des faubourgs de la ville de Caen, rue Caponière, édifiés au milieu de vastes cours et jardins, ces bâtiments se prêtaient admira-

blement, par leurs conditions de salubrité et d'aération, à cette destination hospitalière.

Dès le 9^e jour de la mobilisation, l'H. A. 102 était ouvert et pourvu avec la plus intelligente rapidité d'une salle d'opérations munie d'appareils électriques et de stérilisation, d'une salle de radiographie. Cette dernière installation fut pendant une assez longue durée la seule du département et de divers hôpitaux des villes voisines. De nombreux blessés furent amenés au 102.

En plein accord avec la direction du Service de Santé, le nombre des lits fut sans retard porté à 200 et, de novembre 1914 à février 1915, élevé à 300, répartis en dix services.

Grand réfectoire pour les blessés valides, salle de bains, salle de lecture, bibliothèque, jeux divers complétaient cette remarquable installation qui, sous la direction administrative énergique de M^{me} Montier, présidente du Comité médical, du docteur Montier, conseiller général, devait, du 20 août 1914 au 31 janvier 1919, soigner 7.360 soldats (sans compter une hospitalisation temporaire de 820 rapatriés), pratiquer près de 500 opérations chirurgicales et assurer plus de 243.000 journées d'hospitalisation au prix moyen de 4 fr. 05 par journée. Les dépenses de fonctionnement ont atteint près d'un million, exactement 972.000 francs, et les dons en espèces la somme de 201.000 francs.

Un service spécial pour les typhiques, très nombreux, envoyés à l'H. A. 102, fut confié au docteur Hotard, qui devait, en décembre 1915, payer de sa vie le dévouement qu'il ne cessa d'apporter à l'accomplissement de sa tâche.

Le 4 mars 1917, un centre d'*oto-rhino-laryngologie* de 75 lits fonctionna pendant quelques mois avant d'être transféré à l'hôpital mixte de Caen. Le 18 avril 1918, ce fut un centre de *vésiqués* et de *gazés*, à la tête duquel était placé le major Henri de Rothschild que le 102 dut abriter. Service des plus pénibles, en raison des soins incessants de jour et de nuit nécessaires aux malheureux soldats victimes de l'action des gaz.

Enfin, en octobre de la même année 1918, le 102 devint centre spécial de *grippés* jusqu'au 28 novembre, date à laquelle, après complète désinfection, il fut rendu à sa destination première, pour malades et blessés.

Tous les services ont été assurés durant cette longue période avec la plus parfaite et persévérante assiduité par un personnel d'élite, dont le dévouement ne s'est jamais démenti.

Il est impossible, dans ces quelques lignes, de citer tous les noms. Nul de ces zélés collaborateurs ne sera cependant étonné qu'une exception soit faite pour M^{me} Foy, qui assumait avec une compétence et une méthode remarquables les lourdes fonctions d'économiste; pour M^{me} et M. Jacquot, les directeurs du pénible service de désinfection et du vestiaire; enfin, pour M. Houllier, auquel l'H. A. 102 dut la marche constante et régulière des appareils de stérilisation.

Comité de Dieppe.

Le 2 mai 1894, le ministère de la guerre avait concédé au Comité de Dieppe le droit d'installer un hôpital auxiliaire de 30 lits dans une des écoles municipales de la ville.

L'insuffisance de ces locaux étant apparue au moment de la mobilisation, la ville, sollicitée par la présidente, M^{me} Duquesnay, consentit avec empressement à mettre à sa disposition les bâtiments tout récemment achevés, d'un nouveau groupe scolaire, de construction beaucoup mieux adaptée aux conditions d'hygiène et d'aération et dans un quartier beaucoup plus salubre que la vieille école de la rue Descellier.

L'installation fut rapide et habilement conduite : salles de pansement et d'opération, lingerie, pharmacie, cuisine, vestiaire furent aménagés soit dans les bâtiments eux-mêmes, soit dans les baraquements élevés dans une des cours de l'établissement sous la direction de l'administrateur, M. Duquesnay, et avec l'aide intelligemment active de M^{me} Delpire, directrice du matériel.

Le service médical était assuré, sous la direction du médecin-chef, M. le docteur de Parel, par MM. les docteurs Taron et Cartet, avec M^{me} Poupault comme infirmière-chef.

Le 9 septembre, le premier convoi de blessés arrive et occupe entièrement les 130 lits déjà montés, nombre qui fut bientôt encore augmenté et porté par des aménagements nouveaux à 179 lits.

En outre, grâce à de généreux concours, plusieurs annexes susceptibles d'accueillir les petits blessés ou les malades moins graves s'ouvrent aux environs de l'hôpital : villa Gunzbourg, due aux offres obligeantes de M. Coche, ancien maire de Dieppe; propriété Fernand Lardans, à Luneray; villa de M^{me} Delpire, à Ancourt; salle de mairie, à Arques-la-Bataille, offerte par le maire; salle de mairie, à Saint-Nicolas-d'Aliermont, organisée par M^{me} de Croixmare, le tout représentant une utilisation de 100 lits.

En 1917, ces annexes disparaissent pour faire place à un baraquement contigu à l'hôpital (35 lits) et à une villa mise sous séquestre et prêtée au Comité (50 lits).

Pour assurer le fonctionnement d'une telle œuvre, concerts et kermesses sont organisés par M^{mes} Delpire et Poupault et réalisent des recettes fructueuses.

Malgré des difficultés d'ordre administratif et intérieur qui entravèrent durant quelques semaines la marche régulière de l'hôpital auxiliaire 105 et à la suite desquelles les fonctions de médecin-chef passèrent aux mains du major Nikoloff, le Comité de Dieppe continua avec dévouement sa mission hospitalière; mais, sur les instances de l'autorité académique, qui réclamaient pour le service de l'enseignement public le transfert des malades dans d'autres locaux, une transaction intervint; les bâtiments de l'école des garçons furent repris par l'Université, et l'école maternelle

demeura affectée seule à l'hôpital, qui dut réduire de 179 à 63 le nombre des lits de sa formation principale (1916).

Avant l'occupation du nouveau baraquement par les malades, une fête d'inauguration, due aux mêmes et infatigables organisatrices, y fut donnée le 14 juillet 1917 et produisit un bénéfice de 14.000 francs.

A la suite de l'offensive allemande du printemps de 1918, l'hôpital fut complètement évacué par ordre de l'autorité militaire, comme tous ceux de la même zone.

Alors, les blessés affluent de nouveau et la formation continue à être utilisée jusqu'à l'heure où, après la victoire, le Service de Santé en prononcera la fermeture, à la fin de décembre 1918.

La vie de l'hôpital auxiliaire 105 a été, on le voit par ces quelques détails, assez mouvementée : le nombre de ses lits a varié au cours de son existence et suivant les événements, de 63 à son ouverture, à 100 lors de sa fermeture, après avoir atteint 289 au 30 juin 1915.

Les frais d'aménagement et d'installation ont atteint le chiffre de 25.500 francs.

Les dépenses de fonctionnement pur se sont élevées à 427.000 francs, ce qui, pour 124.000 journées d'hospitalisation de 3.275 hospitalisés, ne représente qu'un prix moyen de 3 fr. 41, résultat tout à fait remarquable et à l'éloge de l'administration du 105, dans les conditions difficiles ou compliquées que les circonstances lui ont imposées.

Dès lors, il convient de rappeler tout spécialement, pour leur rendre hommage, à côté du nom de la vénérable présidente, M^{me} Duquesnay, ceux de M. Duquesnay, administrateur; de M^{mes} Delpire, directrice du matériel et infirmière, et Poupault, infirmière-chef, de qui le dévouement à l'œuvre entreprise ne s'est pas démenti un seul instant.

Comité d'Élbeuf.

Le Comité d'Élbeuf remonte à l'année 1888 et, dès juillet 1890, put déclarer au Service de Santé qu'il serait à même d'organiser, en cas de guerre, un hôpital auxiliaire de 50 lits. Au mois d'août 1914, il comptait 150 membres, sous la présidence de M^{me} Auguste Thézard, avec un capital disponible de 12.000 francs.

Dès l'ordre d'ouverture reçu, le local d'école concédé pour l'hôpital fut reconnu insuffisant et la municipalité consentit sans difficultés à prêter à l'U. F. F. les bâtiments du lycée, installé dans une ancienne fabrique de draps. Les aménagements indispensables pour l'hospitalisation, la salle d'opérations, la pharmacie, la lingerie, etc., sont exécutés rapidement. Tout est prêt, et, après quelques jours d'attente, le 27 août, un premier convoi de blessés arrive. Le dévoué médecin-chef, le docteur Brunet, entre en fonctions; la direction administrative est confiée à M^{me} Albert Thézard et le secrétariat-trésorerie, à M. Belzeaux, qui eut pour successeur, en 1915, M. Bruyant.

Sollicité d'accroître le nombre de ses lits, le Comité de l'H. A. 104 répond tout d'abord aux désirs du Service de Santé par une augmentation

de 10 unités, suivie de plusieurs autres qui, en juillet 1915, en portent définitivement le nombre à 115. La formation d'Elbeuf, qui a reçu et soigné, au cours de la guerre, près de 2.800 blessés ou malades et, à la fin de la campagne, quelques vésiqués et grippés, a réalisé 71.144 journées d'hospitalisation, dont le prix moyen s'est élevé à 5 fr. 43. Les dépenses de fonctionnement ont atteint le chiffre de 400.000 francs environ; les frais d'installation ont coûté près de 16.000 francs. Quant au montant des dons en espèces recueillis dans la population elbeuvienne, notamment au moyen de souscriptions ou abonnements mensuels, il est entré pour 207.000 francs dans le total des recettes.

Grâce à la sage administration des personnes qui ont bénévolement assuré la charge du fonctionnement de l'hôpital auxiliaire 104, sous la présidence de M^{me} Auguste Thézard, puis de M^{me} Laisse, la vénérable présidente ayant dû, à la suite de deuils cruels, résilier ses fonctions en juin 1918, le Comité d'Elbeuf a pu assurer jusqu'à sa fermeture (31 décembre 1919) la marche régulière de cet hôpital de 115 lits, d'un service assez incommode, par suite de la séparation des bâtiments et de la distribution des lieux, sans trop diminuer l'actif du Comité tel qu'il était constitué au jour de la mobilisation.



TROISIÈME PARTIE

LA LUTTE CONTRE LA TUBERCULOSE AU POINT DE VUE SOCIAL

La guerre destructrice, qui vient d'exercer de si profonds ravages dans notre race, a réveillé en nous l'instinct de conservation de toutes nos forces vitales, et les pouvoirs publics s'en sont préoccupés en s'attaquant spécialement à la tuberculose, contre laquelle ils viennent d'adopter une série de mesures défensives.

Notre pays était, avant la guerre, un de ceux qui payaient un tribut écrasant à cette maladie (environ 22 décès par an pour 10.000 habitants) et la mortalité due à la bacillose ne s'était que faiblement abaissée chez nous, comparativement aux autres nations.

La première de ces mesures fut le vote par le Parlement de la loi du 18 octobre 1915 sur l'assistance aux militaires tuberculeux réformés ou en instance de réforme : elle eut pour résultat la création des stations sanitaires, constituées d'une part par plusieurs sanatoria existants, d'autre part par des bâtiments qu'on aménagea d'une façon plus ou moins sommaire dans diverses régions de la France; ces derniers établissements, tout rudimentaires qu'ils étaient, permirent néanmoins de traiter efficacement un grand nombre de malades. Depuis la fin des hostilités les sanatoria proprement dits ont été rendus peu à peu à leurs destinations premières; parmi les formations de fortune, un certain nombre, insuffisamment installées, ont été fermées définitivement ou provisoirement en vue d'une réorganisation; les autres fonctionnent encore actuellement, faisant bénéficier les malades des améliorations qui y sont apportées progressivement et commencent à recevoir, conformément à un décret ministériel paru en avril 1920, des tuberculeux civils ayant droit à l'assistance médicale gratuite.

Les résultats encourageants obtenus dans ces divers établissements eurent pour heureuse conséquence la promulgation de deux lois armant notre pays de façon sérieuse et définitive dans la lutte contre la tuberculose. La première est la loi Bourgeois (15 avril 1916) qui crée les dispensaires antituberculeux; la seconde est la loi Honnorat (7 septembre 1919), qui institue les sanatoria départementaux; plusieurs décrets, les uns déjà parus, les autres devant paraître prochainement, réglementent leur application dans tous leurs détails, tant au point de vue du recrutement des malades que de celui du personnel médical et infirmier.

Lorsque ces deux lois seront effectivement entrées en vigueur, un grand pas sera accompli, mais les efforts ne devront pas se borner là et l'on devra compléter cette organisation par des mesures de prophylaxie relevant plus directement encore de l'hygiène sociale, grâce auxquelles on pourra enrayer d'une façon efficace la progression de la maladie en mettant en pratique le vieil adage : « Mieux vaut prévenir que guérir. »

*
*
*

La contagion de la tuberculose ne peut se produire que par l'intermédiaire du bacille de Koch et tous les moyens de lutte doivent avoir pour but la destruction de ce germe, dont les crachats constituent le principal agent de transmission.

En premier lieu, il faut envisager l'hygiène de l'habitation au double point de vue de l'aération et de l'insolation. Le taudis, qui existe toujours en si grand nombre tant à la ville qu'à la campagne, constitue dans l'étiologie de la tuberculose pulmonaire un facteur particulièrement important et le seul remède à ce mal réside dans la démolition pure et simple. En dehors du taudis, il y a partout, et surtout dans les villes, une foule de logements dont le cubage peut suffire, mais dont les conditions d'occupation sont défectueuses par suite du manque de soleil et de l'impossibilité du renouvellement de l'air respirable. Les nombreuses statistiques de mortalité par tuberculose établies dans diverses villes ont toujours montré d'une façon indéniable une différence énorme entre les quartiers aérés et ceux où la densité des habitations était exagérée du fait de la trop grande hauteur des maisons, de l'exiguïté des cours intérieures et de l'étroitesse des rues. La désinfection du logement dans la tuberculose est tout à fait illusoire,

car, si celui-ci est dépourvu de lumière, il sera, de nouveau bientôt contaminé et l'opération ne pourrait être répétée aussi fréquemment qu'il serait nécessaire; aussi le meilleur agent bactéricide est-il le soleil, dont les rayons possèdent au point de vue microbien une puissance qui a été démontrée par de nombreux expérimentateurs. A côté de l'insolation, l'aération joue un rôle particulièrement important en évitant l'humidité, l'air confiné et l'accumulation des gaz toxiques produits par les foyers de combustion nécessaires à la vie. Il serait indispensable aussi de lutter contre la mauvaise habitude, trop généralement répandue, de choisir pour chambre à coucher la pièce la moins hygiénique du logement, alors que la majeure partie de l'existence au domicile est passée en cet endroit, dont l'air devrait être renouvelé plus encore que dans les autres parties de l'habitation; cette nécessité se manifeste d'une manière plus impérieuse quand cette chambre abrite un malade, celui-ci constituant un plus grand danger pour son entourage et se trouvant lui-même dans de mauvaises conditions hygiéniques par suite du manque d'air et de lumière. Parmi les chambres particulièrement malsaines, il faut placer les pièces servant à tout » (travail, repas, coucher), les chambres dites « de bonne », les alcôves, les sous-sols, auxquels les reproches précédents sont plus directement applicables.

Pour lutter contre le défaut d'insolation, il conviendrait d'une part d'abattre certaines portions de bâtiment pour permettre à la lumière d'arriver aux parties restantes, procédant ainsi à une sorte d'élagage, d'autre part de percer de nouvelles baies dans les logements conservés. L'aération serait facilitée par ces premières modifications et devrait être complétée par l'aménagement d'ouvertures convenablement placées dans le but de réaliser une ventilation permanente. A ces mesures, il faudrait ajouter, ainsi qu'on a commencé de le faire dans certaines villes, la constitution d'un casier sanitaire des maisons, qui permettrait de se rendre compte des remèdes à apporter aux véritables foyers de tuberculose qui fourmillent en si grande abondance. Il suffit, en somme, de s'en rapporter au vieux proverbe persan : « Quand l'air et le soleil ne pénètrent pas dans une maison, le médecin y entre souvent. » Pour favoriser la décongestion des quartiers populeux des grandes villes, il faudrait encourager de toutes les manières la construction dans la banlieue de maisons ouvrières, afin d'éviter aux habitants tous les dangers de la promiscuité et l'insalubrité des pièces situées sur des cours, tout en permettant à chacun d'avoir

un petit coin de terre où il puisse prendre l'air et se livrer au délassement du jardinage.

Dans le même chapitre doivent rentrer l'hygiène scolaire, l'hygiène industrielle, l'hygiène à la caserne. Il existe actuellement toute une législation concernant les ateliers, les usines, les mines, etc., qui, mise en pratique d'une façon rigoureuse, protège les travailleurs contre la contagion. Au point de vue scolaire, l'inspection médicale des écoles, qui n'est organisée d'une façon sérieuse que dans quelques grandes villes, constitue une barrière particulièrement bien placée contre la tuberculose, grâce aux visites périodiques et à l'établissement du carnet sanitaire individuel. Dans ces dernières années seulement, on a commencé de se préoccuper de l'amélioration de l'hygiène dans les casernes où, par suite du nombre et des brusques changements d'existence des occupants, le bacille tuberculeux trouve un terrain particulièrement favorable à son développement.

En second lieu, on doit considérer l'hygiène corporelle comme un moyen de prophylaxie contre la bacillose. Le professeur Jules Courmont a dit : « La propreté est la base de toute hygiène et de toute prophylaxie. Les peuples les plus propres sont ceux qui ont la morbidité et la mortalité les plus faibles. Tâchons de devenir un peuple propre. » Notre pays est resté très en arrière sous ce rapport, si l'on excepte certaines régions du Nord. L'éducation populaire est complètement à faire et il faudra de grands efforts avant d'obtenir un résultat appréciable. L'hygiène corporelle est à peu près inconnue en dehors des milieux aisés, parfois même dans ceux-ci, depuis le nourrisson jusqu'à l'adulte. Trop de gens ignorent la nécessité absolue d'une hygiène rigoureuse de la bouche et des mains qui sont les véhicules permanents de germes microbiens de toutes sortes. L'installation de bains-douches en nombre suffisant est à envisager de toutes parts, tant à la ville qu'à la campagne, à l'école et à l'usine, qu'au logement ouvrier; malheureusement combien d'organisations de ce genre existantes en beaucoup d'endroits ne sont fréquentées que par un nombre infime d'individus! La propreté du linge et de la literie va de pair avec la propreté corporelle. A ce point de vue toutes les œuvres qui s'occupent des nourrissons et des enfants, et les consultations des hôpitaux et des dispensaires peuvent avoir une grande influence sur l'éducation populaire, qui doit être entreprise dès l'école.

En troisième lieu, l'hygiène alimentaire constitue une des mo-

dalités de la prophylaxie antituberculeuse. Trop souvent, l'insuffisance de nourriture se retrouve parmi les causes qui ont déterminé l'éclosion de la maladie, qu'il s'agisse de travail physique ou intellectuel. De même que pour l'hygiène corporelle, la question de l'alimentation doit être envisagée dès le premier âge et les œuvres qui s'occupent de la délivrance de lait stérilisé ont déjà commencé à rendre de grands services en donnant aux nouveau-nés des moyens de lutter contre l'infection, grâce à la quantité et à la qualité de la ration journalière; il en est de même pour celles qui s'adressent aux futures mères et aux nourrices. Des œuvres analogues déjà existantes pourraient être développées pour les enfants nécessiteux des écoles populaires; comme en Belgique, il faudrait augmenter le nombre des cuisines et des réfectoires gratuits pour indigents, des restaurants payants pour nécessiteux non indigents, où tous trouveraient le complément de la ration alimentaire nécessaire pour lutter contre les infections dues à la fatigue et à la pauvreté. La résistance de l'individu joue un rôle des plus importants au point de vue de la prédisposition à la maladie et l'on doit éviter toutes les causes d'affaiblissement pour conserver la faculté naturelle que possède l'être humain de s'opposer au développement de la tuberculose.

A côté de l'insuffisance de la ration alimentaire, l'alcoolisme est un facteur encore plus important de l'éclosion de la bacillose. Ainsi qu'on l'a dit : « L'alcool fait le lit de la tuberculose. » Indépendamment de tous les ravages qu'il exerce chez le buveur, il est la source d'une quantité de tares héréditaires qui prédisposent la descendance de l'alcoolique à l'infection bacillaire. Tous les moyens employés jusqu'à présent contre ce fléau n'ont pas donné de résultat sensible, et de nouvelles mesures, telles que la limitation du nombre des débits de boissons, jointe à des sanctions rigoureuses contre l'ivresse, auraient plus d'effet que beaucoup d'autres projets qui ont été envisagés (prohibition absolue, surtaxe de l'alcool, monopole d'Etat, sociétés de tempérance, etc.).

Enfin, le surmenage constitue dans l'étiologie de la tuberculose une cause adjuvante à ajouter à celles précédemment citées : surmenage cérébral au cours des études, surmenage physique dû aux exercices sportifs exagérés, surmenage à l'atelier, travail de nuit, etc. A toutes ces déficiences il est plus facile de parer qu'à l'insalubrité de l'habitation, à la malpropreté corporelle et à l'alcoolisme.

* * *

Le développement des dispensaires permettra d'appliquer une partie des mesures prophylactiques nécessaires, à enrayer la dissémination des germes nocifs, et dans les villes où ces organismes sociaux fonctionnent d'une manière active on a pu déjà noter des résultats tout à fait encourageants. Mais, pour que le dispensaire soit en état de remplir son rôle, il faut qu'il soit compris d'une façon sérieuse conformément aux principes adoptés, et non le considérer, ainsi qu'on le fait dans certains endroits, comme un bureau uniquement chargé de distribuer des bons d'alimentation et des secours en espèces! En donnant des indications précieuses sur l'hygiène, le dispensaire permet de dépister les sujets prédisposés à la tuberculose ainsi que ceux chez lesquels la maladie s'est déclarée; après enquête sur leurs conditions d'existence, il peut envoyer les uns dans les préventoria et les colonies sanitaires et faire admettre les autres dans les sanatoria et les hôpitaux sanitaires. Pour remplir une tâche aussi complexe, le dispensaire doit être pourvu d'un personnel suffisant, spécialement formé et convenablement rétribué, et d'un matériel clinique complet comprenant notamment un laboratoire et une installation radiologique. Il est de plus nécessaire que cet organe reste en liaison permanente avec les établissements destinés à recevoir ses malades, comme l'ont prévu les législateurs.

La guerre a vu s'ouvrir en France un nombre de sanatoria encore bien insuffisant, au sujet desquels les opinions médicales sont partagées. Dans l'état actuel de la mentalité générale et de l'éducation populaire, il est pourtant indispensable de pouvoir discipliner l'esprit des malades et leur inculquer les principes fondamentaux, sans lesquels aucun espoir d'amélioration ne saurait être entrevu. Pour cela, il n'est pas nécessaire de construire ni d'installer à grands frais des établissements luxueux où les malades ne font que contracter des habitudes impossibles à satisfaire dans l'avenir et prendre en dégoût l'intérieur modeste où se passe leur existence. Il est bien préférable de se borner à aménager des bâtiments inutilisés et convenablement situés, ainsi qu'il s'en trouve dans toutes les régions de la France; c'est ce qu'on a commencé de faire en créant les stations sanitaires. Mais, tout en donnant aux malades les soins et les conseils que réclame leur état, il est à propos de lutter contre le désœuvrement chez ceux

qui sont susceptibles de se livrer à quelque travail; trop de tuberculeux sont entraînés, par suite de cette inaction prolongée, à enfreindre les prescriptions médicales et à oublier les plus élémentaires principes de la cure; dans ces conditions, ils ne recueillent aucun bénéfice de leur séjour au sanatorium et nuisent même aux malades désireux de se soigner; en admettant qu'on puisse éviter cet inconvénient par des mesures de discipline draconiennes, l'esprit de certains hospitalisés n'en est pas moins corrompu par cette cure de paresse dont les méfaits s'ajoutent aux mauvais principes que la guerre a fait naître chez plusieurs d'entre eux; on en voit qui, à leur sortie, sont décidés à ne plus faire la moindre besogne et à vivre aux dépens de la Société, ayant perdu tout ressort moral par suite du désœuvrement auquel ils ont été soumis; aussi, serait-il du plus grand intérêt de chercher à occuper les malades capables de quelque effort, suivant leur aptitude physique et professionnelle; c'est un précieux service à rendre aux tuberculeux et à la société. Dans ce but louable, plusieurs efforts ont déjà été tentés en France depuis la guerre dans quelques établissements; alors qu'à l'étranger le principe de la cure de travail a été adopté depuis plusieurs années; il y a naturellement dans cette méthode une question de mesure dont le médecin doit rester seul juge, mais des résultats très féconds pourraient être obtenus en encourageant les tuberculeux à se livrer à l'agriculture qui continue à manquer de bras et peut donner aux malades la possibilité de vivre dans de meilleures conditions hygiéniques et matérielles sans rester dès oisifs. Au point de vue du recrutement des hospitalisés, les dispensaires sont appelés à jouer un rôle très utile, en effectuant le triage des malades et en ne dirigeant sur les sanatoria que les tuberculeux vraiment susceptibles d'amélioration, envoyant dans les hôpitaux sanitaires ou les sections spéciales des hôpitaux les bacillaires incurables. Il va de soi que, plus encore que le dispensaire, le sanatorium doit être pourvu de toutes les installations permettant de traiter les tuberculeux de la manière la plus scientifique et la plus rationnelle (laboratoires de chimie et de bactériologie, appareillage radiologique, service d'oto-rhino-laryngologie, etc.), en plus de tous les services généraux indispensables à tout établissement hospitalier. Le sanatorium modèle, en plus des soins qu'il assure au malade, doit servir d'école au tuberculeux en lui inculquant les principes élémentaires d'hygiène et en s'occupant de son avenir après sa guérison.

Le jour où dispensaires et sanatoria seront en nombre suffi-

sant et permettront d'assurer le traitement des bacillaires suivant les meilleurs principes, la déclaration obligatoire de la tuberculose sera acceptée sans difficulté par tous les médecins, et cette mesure achèvera l'édifice défensif contre cette terrible maladie.

* * *

En même temps, il faudra entreprendre l'éducation du public, dont l'ignorance est malheureusement trop grande sur tous ces sujets. Le tuberculeux est considéré par bien des gens comme un pestiféré dont on s'éloigne avec crainte dès qu'on le connaît; on devra apprendre à chacun que le malade qui se sert d'un crachoir est moins à redouter que celui qui crache partout et les tuberculeux sortant du sanatorium ne seront plus incités, par suite de cette ignorance, à oublier les principes qu'on leur a enseignés de peur d'être traités en parias de la société. Cette éducation devra être faite par tous les moyens possibles : articles de journaux, conférences populaires, distribution de tracts et de brochures, affiches, films cinématographiques; il faudra la commencer dès l'enfance, à l'école, et la continuer à la caserne et à l'atelier, dans les villes et dans les campagnes. Le public finira par savoir que cette maladie est évitable et curable et par connaître les moyens de s'en protéger et de s'en guérir. Alors, les tuberculeux viendront avec plus de confiance au sanatorium pour s'y laisser soigner et les résultats encourageants qu'ils obtiendront par leur séjour dans ces établissements prècheront d'exemple et seront parmi leur entourage d'un effet plus salubre que les plus actives propagandes.

Quand on aura obtenu des malades l'acceptation d'une discipline médicale sévère et la soumission aux principes hygiéniques indispensables, on pourra espérer une diminution du taux de la mortalité par tuberculose et une amélioration de l'état sanitaire de notre nation.

Docteur BRISSAUD,

Médecin-chef, Directeur du sanatorium de Monbran (Lot-et-Gir.).

CHOSSES D'ORIENT ⁽¹⁾

I.

Les Petites France (*Souvenirs d'Orient*).

« Pour peu que l'on voyage, on apprend qu'il est, de par le monde, beaucoup de petites France, trop ignorées de la grande, qu'elles aiment cependant avec ferveur et qui, chacune dans sa sphère, pratiquent d'une façon exemplaire, les devoirs de patriotisme, de solidarité et de charité. » Telle est la déclaration que je faisais, au cours d'une mission dans le Levant, dont m'avait chargé l'U. F. F., et ces paroles répondaient à un sentiment intime et à une satisfaction profonde.

Pendant des voyages et des séjours antérieurement accomplis en Orient et en Extrême-Orient, j'avais eu déjà l'occasion de noter la tenue de nos « colonies » en terre étrangère et dans les pays exotiques. Pour les avoir vues et pratiquées, notamment en Chine et au Siam — je laisse ici de côté notre Indo-Chine — je les connaissais avec leurs qualités, comme avec leurs défauts. Ces défauts existent; ils sont visibles à l'œil nu. On est en droit de reprocher aux Français à l'étranger leur culture intensive du dénigrement mutuel, autant que l'ignorance persévérante entretenue par beaucoup, du milieu — choses et gens — dans lequel ils vivent. Ils rachètent ces erreurs par un attachement indéfectible à la mère patrie, qui, à certaines heures, les groupe étroitement autour de son représentant : par un esprit de tolérance en matière religieuse et politique que nous pourrions leur envier; enfin, par une vita-

(1) Les deux articles qui suivent empruntent aux événements qui se déroulent à l'heure actuelle en Orient une actualité singulière, et c'est pourquoi nous avons cru bon de les réunir dans le même numéro de la *Revue*.

Le premier est cependant ancien. Il fut écrit avant la guerre par un des collaborateurs de l'Union, chargé d'une mission en Grèce, en Turquie et en Russie. Nous estimons cependant qu'il n'a pas vieilli, et que les constatations et les déductions qu'il contient n'ont rien perdu de leur à propos.

Il constitue comme l'avant-propos du second article, dû à la plume autorisée du Dr Vaudremer, et dans lequel celui-ci indique, avec une compétence due à un long séjour en Orient, les solutions aux questions posées par la première étude.

lité propre et par des qualités d'initiative d'autant plus méritoires, qu'elles sont moins encouragées.

On ne peut s'empêcher de constater, sous ce rapport, la différence profonde qui existe entre la situation de nos colonies et celle des colonies étrangères (italiennes, anglo-saxonnes ou germaniques). Celles-ci reçoivent de leur métropole de larges subsides, de grasses subventions, qui permettent de créer et d'entretenir à grands frais les œuvres intéressant la collectivité, parfois même au delà des besoins de celle-ci, et dans un but évident de réclame, profitable au pays. C'est une joute dans laquelle l'Allemagne vient le plus souvent en tête. De même qu'elle sait sacrifier des millions pour monter le pavillon d'empire sur tous les océans — la présence des paquebots du Norddeutscher Lloyd dans les eaux de l'Extrême-Orient, la concurrence souvent victorieuse qu'ils font à nos lignes sont la réalisation de cette idée — elle veut aussi que ce pavillon flotte à terre, sur les édifices les plus vastes et les plus somptueux. Je n'en veux qu'un exemple : à Shanghai, à Hong-Kong; le cercle international semblait répondre aux besoins de sa colonie aussi bien qu'à ceux des autres colonies. Il a cependant fallu que, sur la concession allemande du Shanghai européen, aussi bien que sur les flancs du « Peak » insulaire, s'élevassent deux édifices qui écrasent tous leurs voisins. Le mot d'ordre est, paraît-il, venu de Berlin, et les fonds aussi.

Rien de tel, hélas! pour nos institutions à l'étranger, en dépit de services séculaires rendus à la cause nationale. La France est une mère avare pour ses enfants lointains. Ce n'est pas avec la maigre provende qu'elle leur dispense que ceux-ci s'engraissent jamais. Celles mêmes d'entre les œuvres qui représentent un levier d'influence n'obtiennent qu'à grand-peine quelques bribes arrachées au budget des Affaires Etrangères ou glanées auprès du pari mutuel. C'est donc l'effort privé qui doit faire face à tous les besoins, et cette constatation ne manque pas de piquant, devant la réputation dont jouit le Français, d'attendre tout de l'Etat nourricier. Une fois de plus, il se montre avec ses qualités de race : débrouillard et improvisateur, se dépensant beaucoup et dépensant peu, faisant suer à un franc jusqu'à son dernier centime; réussissant, pauvre, là où, riches, les autres échouent; se conciliant dès lors, comme il est juste, leur admiration forcée et leur jalousie.

Il en est ainsi dans tous les pays d'Orient.

* * *

La nationalité française est peu représentée en Grèce, pays moins grand, villes plus menues qu'on ne le croit généralement, sur le vu des descriptions homériques. Tout y est petit, petit, sauf l'imagination. Mais tout y a une auréole. Pendant longtemps, notre colonie d'Athènes ne s'est composée, en outre du personnel de la légation, que de quelques individualités. La présence de la mission militaire est venue lui infuser un sang nouveau, et notre amour-propre national peut et doit le constater. Si d'autres ont remporté la victoire sur les champs de bataille, il est juste de dire que nos compatriotes l'ont organisée. Le général Eydoux, pour la mobilisation; l'intendant Bonnier, pour les services administratifs, pour le ravitaillement en vivres et en munitions; le médecin principal Arnault, pour le service de santé, ont, au prix d'un labeur acharné, réalisé des prodiges, oubliés déjà, bien entendu chez nous, méconnus des sphères officielles athéniennes, mais appréciés à leur valeur par la masse du peuple hellénique.

Il ne faudrait d'ailleurs pas nous abuser sur les dispositions de celui-ci à notre égard. Nous avons fait en Grèce un de ces placements de sentiments dont nous éprouvons périodiquement le besoin; mais c'est un placement à fonds perdus, et, ce qui est plus grave, sans intérêt. L'amour de la Grèce pour la France est une vieille guitare, muette depuis longtemps. Certains de nos écrivains ont « blagué » les descendants des héros classiques, ce qui nous a nui là-bas. About a fait du tort à Fabvier. Il a fallu l'arrivée de nos officiers pour faire remonter un peu nos actions. Plusieurs fois, dans la capitale, j'ai assisté à des manifestations populaires toutes spontanées provoquées par la présence du général Eydoux; perdu dans la foule, j'ai vu les chapeaux des citadins et les toques des palikares se lever sur son passage. Dans les tramways électriques, qui sillonnent aujourd'hui la ville de Minerve, ses collaborateurs se voyaient, au temps des victoires, salués et remerciés par des inconnus. Cela ne durera pas. Toutefois, la présence de nos compatriotes apparaissait à tous indispensable à ce point que le gouvernement — je ne crains pas d'être contredit — dut attendre, pour commencer la démobilisation, le retour de la mission.

Mais le rôle de celle-ci n'est que temporaire. Nous devrions utiliser la popularité dont elle a joui, au profit de nos rapports écono-

miques avec la Grèce. Les capitaux français ont, depuis de nombreuses années, alimenté largement les entreprises publiques ou privées nécessaires au développement du pays : nous avons prêté plus de 600 millions, dont 60 furent engloutis dans ce non-sens qu'est le canal de Corinthe; quelles situations industrielles ou financières, quels postes de surveillance ou de contrôle ce coup d'épaule financier a-t-il valu à nos compatriotes? Aucun. Depuis peu de mois seulement l'un des directeurs de la Banque d'Athènes est un Français. Voilà tout le produit de la fameuse « influence morale », beau domaine, sans doute, mais toujours en friche. Dans les véhicules publics, les receveurs parlent notre langue, c'est en français que me répondent maints passants interrogés en grec de vocabulaire de poche; mais, sur les chemins de fer du Péloponèse, sur la ligne de Patras à Athènes, sur celle d'Athènes à Calchis, je constate que les locomotives sortent des ateliers de Cassel.

Cependant, nos Beaux-Arts entretiennent au pied du Lycabète, au milieu d'ombrages qui n'ont de pareils que ceux du palais royal, une école archéologique qui ressuscita les pierres mortes de Delphes; qui retrouva par les soins de Beulé, la porte sous laquelle la théorie des processions sacrées montait jusqu'au plateau de l'Acropole. Cependant, nous avons, sur le siège épiscopal catholique, un prélat français, qui sait s'y maintenir, par une politique d'habileté et d'énergie, en dépit des cabales d'un clergé allemand et italien, intéressé à sa chute pour avoir sa place. Cependant, l'église catholique qui se dresse parmi les marbres de la rue d'Académie, est une église française, édifiée grâce aux dons de notre colonie. Cependant, dans la ville et au Pirée, une poignée de sœurs de charité françaises donnent un enseignement français à plusieurs centaines d'enfants. Cependant, un journal, *l'Echo d'Athènes*, imprimé dans notre langue et dirigé par un de nos compatriotes, défend nos intérêts contre l'emprise allemande en Grèce.

Quel est le résultat pratique de tous ces efforts? Je le demande à notre pays.

Elle fait beaucoup, la petite France d'Athènes; mais, en France, on ne fait rien pour elle.

Voyons ailleurs.

*
*
*

Le touriste qui, après deux jours de navigation sur les eaux calmes de l'Euripe et du canal d'Atalante, débarque à Salonique, peut avoir pour quelques instants l'illusion de se trouver en terre française. Cochers et portefaix le comprennent généralement sans le secours d'un interprète; il entend autour de lui des consonnances familières; les crieurs de journaux lui offrent la *Liberté* de Salonique. Et si, d'aventure, il lui plaît de gagner Constantinople par terre, il accomplit le voyage dans les wagons appartenant à la Compagnie française de la jonction Salonique - Constantinople.

Autant que le visiteur de passage, le résident peut croire qu'il n'a pas quitté son pays. A la sortie de la messe dominicale de la paroisse des Lazaristes, il trouve une animation qui ne le cède en rien à celle de la sortie d'un office de chez nous. Dans sa demeure, le gaz d'éclairage lui est fourni par une Compagnie française. S'il est malade, notre hôpital lui offre l'asile de ses chambres avenantes et claires, où glissent sans bruit, encadrant des visages jeunes ou vieux, mais toujours souriants, les cornettes blanches des Sœurs de Saint-Vincent-de-Paul; à moins qu'il ne préfère, en dehors des murailles de la ville, aller frapper à la porte de l'hôpital israélite, fondé et entretenu par la baronne de Hirsch. Veut-il envoyer ses enfants en classe? Il a le choix, suivant sa confession ou ses préférences, entre l'école congréganiste, où 500 élèves de toutes langues — dont beaucoup sont des orphelins recueillis et élevés par les Sœurs — parcourent le cycle de l'enseignement primaire; l'école de l'Alliance israélite et celle de la Mission laïque, toutes dirigées par des personnalités d'une valeur indiscutable.

J'ai voulu visiter ces divers établissements. Tous m'ont plu par la décence de leur aspect, par la propreté de leur tenue et parce qu'ils n'ont point figure de geôle scolaire ou hospitalière. Ils respirent la gaieté. Pour quelques visages hébétés qui témoignaient d'une tare héréditaire, la plupart des écoliers que j'ai vus dans les classes et dans les cours avaient un regard vif, une mine éveillée et répondaient avec intelligence aux questions que je leur posais, prié par leur maître; ils semblaient même, dans la limite du possible, comprendre ce qu'ils récitaient. Les garçons seront placés, à leur sortie, comme commis ou scribes, dans des maisons de commerce; leur rêve est, en général, de devenir des bureaucrates ou des fonctionnaires.

Quant aux pensionnaires des hôpitaux, ils se trouvent dans des conditions sanitaires supérieures à celles qu'ils rencontreraient dans nos villes : la place, l'air, la lumière ne leur font pas défaut. La fondation de Hirsch apparaît, sous ces rapports, comme un établissement modèle : les derniers raffinements de l'hygiène, de l'antisepsie et de la désinfection y sont pratiqués avec une minutie scrupuleuse; la salle d'opérations ne craint aucune comparaison. Mais, si j'admire les résultats obtenus grâce aux galions d'Israël, je ne puis m'empêcher de penser à la disproportion entre les maigres ressources de l'hôpital des Sœurs et le bien qu'elles font, à tout ce qu'il représente d'ingéniosité dans le dévouement et de savoir-faire dans la charité.

Toutes les institutions que je viens de citer vivent en paix. Je n'irai pas jusqu'à dire qu'elles s'aiment, mais ces rivaux ne sont pas des adversaires. Tous ont même mobile et même but : servir la France à l'étranger. Lorsqu'il s'est agi de fonder à Salonique un comité de l'U. F. F., toutes les questions irritantes furent oubliées; dans la salle de l'hôpital des sœurs de Saint-Vincent de Paul, ouverte toute grande à tous venants, notre colonie entière s'est trouvée fondue, pour implanter sur le sol de la Macédoine une œuvre qui en cimentera tous les éléments, si différents, si opposés soient-ils, parce que cette œuvre est purement, est uniquement une œuvre française.

* * *

Assise, comme Salonique, « au fond du golfe qui l'inonde », étagée sur les flancs du mont Pagus, que couronnent les restes de la vieille forteresse gènoise; Smyrne, souriante dans son cadre un peu fruste, doit à une initiative française d'être devenue accueillante. C'est, en effet, un de nos compatriotes qui, vers la fin du siècle dernier, racheta l'entreprise des quais, à la veille de la débâcle, et créa le boulevard maritime qui s'étend sur une longueur de près de 4 kilomètres. Le rôle joué par notre pays dans cette province d'Anatolie, secouée par tant de convulsions, est attesté par le nom que porte encore l'artère principale de la ville : la rue Franque, bordée de magasins où quiconque parle notre langue est à peu près sûr de se faire comprendre. Nombreux sont, dans le Bazar, les Levantins, les Grecs, les Juifs, les Arméniens, c'est-à-dire la partie la plus interlope, mais aussi la plus industrielle de la population smyrniote, qui écorchent le français. C'est qu'à Smyrne nos écoles, sont peut-être

plus nombreuses que partout ailleurs; dans la ville même, les Frères de la doctrine chrétienne, — leur Supérieur est, de l'aveu de tous, un homme éminent, — les sœurs de la Charité, les sœurs de Saint-Joseph, les dames de Sion dispensent l'enseignement à plus de 1.600 garçons et filles. Dans les faubourgs et dans la banlieue, à Cordelio, à Gueuz-Tépé, à Bournaba, à Boudjda, à la Pointe, le nombre des élèves des divers établissements dépasse un millier.

Je ne parle que pour mémoire de notre hôpital, dont la double originalité est de n'avoir pas de propriétaire certain et de n'avoir jamais de malades. Il n'en est pas moins charmant, notre hôpital, avec les arbustes taillés et les charmilles de son jardin mi de curé, mi à la française. L'ensemble des bâtiments, à l'aspect conventuel et un peu rustique, est bien « du pays »; il semble appeler la clientèle. Mais la bonne Mère Supérieure est sur ce point d'un autre avis; on ne la contrarie pas, parce qu'elle est d'âge. Brave mère de G..., quel bon moment je vous dois! Je vous entends encore me parlant de notre colonie et mettant sur chacun son étiquette découpée à l'emporte-pièce, en me disant des anecdotes sur votre frère, l'officier de marine, dont les récits de voyage ont ravi ma jeunesse. Tandis que j'écoutais votre discours, parsemé de réflexions pleines de verdure, d'épithètes savoureuses et de traits non émoussés, je regardais votre mince visage enfoui dans le béguin blanc, vos lèvres toujours en mouvement, vos yeux mats au regard vif; et je croyais voir, en plus vivant et plus malicieux, quelque figure de nonne échappée au pinceau de notre Clouet.

Vous m'avez dit des choses fort justes, et dont il me souvient. A Smyrne, comme dans tout le bassin de la Méditerranée, notre influence est battue en brèche par l'Italie, dont le gouvernement ne se désintéresse pas des efforts de ses compatriotes, de ses congréganistes notamment. Bien au contraire, il les inspire, les dirige et les subventionne. Récemment, il a fourni 600.000 francs pour la création d'écoles et, chaque année, les Salésiens qui en assurent le service émargent au budget de la métropole pour une somme de 14.000 francs. Comparons ces largesses aux miettes recueillies par nos œuvres!

Un détail révèle bien la souplesse de l'esprit italien. Politiques avant tout, les Salésiens se rendirent compte qu'ils ne pouvaient réussir qu'en se servant de nos armes, et c'est pourquoi ils inscrivent dans leur programme d'études l'enseignement du français. Le résultat immédiat de la concurrence qu'ils nous font est donc la plus

grande diffusion de notre langue. Bien entendu, ce n'est là qu'une amorce. Le jour où la clientèle sera assurée, adieu les cours de français!

On ne saurait assez le redire : à tout recul de notre action en Orient correspond un pas en avant de l'influence italienne; toute fissure dans l'œuvre scolaire et hospitalière de nos pères, toute lézarde dans l'édifice religieux et politique qu'ils ont élevé au cours des siècles constitue un trou de sape et de mine, utilisé sans retard par le rival; toute place abandonnée par nous est à l'instant même occupée par de plus clairvoyants ou de moins apathiques. Dans notre presse aussi bien que dans notre Parlement, des voix éloqu岸tes se sont maintes fois élevées pour signaler le péril; tout récemment encore, la Chambre applaudissait aux discours prononcés sur ce sujet. Tous ceux qui ont vu de leurs yeux demandent que le gouvernement français passe des paroles aux actes.

L'intervention officielle sera d'autant plus opportune que nos groupements dans le Levant ont, je le répète, une vitalité que les groupements étrangers, plus denses parfois, sont loin de posséder au même degré. En voici un exemple. La Croix-Rouge italienne voulut, il y a deux ans, fonder un comité parmi ses nationaux de Smyrne, plus nombreux que les nôtres. Elle échoua. Il n'a pas fallu une semaine à la Croix-Rouge française, représentée par l'U. F. F., pour s'implanter à Smyrne et pour y instituer un enseignement aujourd'hui en pleine activité.

Mais qu'importent les efforts individuels les plus persévérants? Qu'importe que, dans le Levant, des organismes comme l'Alliance française, le Souvenir français, que des œuvres d'assistance et de solidarité multiplient leurs travaux en faveur de nos compatriotes, en faveur de l'idée française, si la France elle-même ne les aide, ne les soutient, si elle n'agit directement pour assurer le respect et le prestige, source des autres bénéfices?

* * *

Or, à Constantinople — la scène se passe voici quelques années — la paroisse catholique de la grande rue de Péra se trouvait sous pavillon français. Comme, faute d'entretien, c'est-à-dire faute d'argent, l'édifice menaçait ruine, le curé italien s'en fut trouver notre ambassadeur, alors M. Constant, et lui demanda quelques fonds pour remettre son église en état. Notre ancien ministre de l'intérieur

le caressa fort, lui bailla mille bonnes paroles, mais le curé n'eut pas un rouge liard. Il prit alors le chemin de l'ambassade d'Italie et, quelques mois après, la cloche de l'église sonnait joyeusement pour célébrer sa restauration et sa gloire nouvelle. Seulement, l'écusson de Savoie avait pris, sur le faite, la place de nos trois couleurs.

Et pourtant nous avons — nous avons — la partie belle sur les rives du Bosphore. Sans remonter à François I^{er}, qui voulut l'entente cordiale entre la Croix et le Croissant, l'on peut constater que, s'il est en Europe un pays susceptible de sympathiser avec la Turquie, c'est bien le nôtre. Moins nombreux à Constantinople que d'autres, nous nous y sommes assis davantage et nous avons su donner le ton. L'aspect de Péra est beaucoup moins international que français. En parcourant tout au long sa grande rue, l'on peut se croire dans une de nos villes, si nombreuses sont les inscriptions et les enseignes françaises. Cinq journaux : *le Stamboul*, *le Levant Herald*, *le Moniteur oriental*, *le Jeune Turc*, *la Turquie*, s'impriment dans notre langue. Notre colonie comprend des personnalités éminentes à la tête d'entreprises d'intérêt public : telle l'administration des phares, dont la concession fut octroyée par Abd-ul-Ahmid au Français Michel Pacha. C'est un Français qui contrôle les services de la Dette, dont l'importance s'accroît de la ferme de tous les impôts indirects. Français aussi le général Baumann, qui fut chargé de réorganiser la gendarmerie ottomane et la dirige avec une autorité à laquelle tous rendent hommage. Le gouvernement a pour conseiller juridique un autre de nos compatriotes, le comte Ostrorog, juriste doublé d'un polyglotte hors pair, et tout désigné pour prendre en main la codification des lois civiles de la Turquie, lorsque ce travail s'imposera.

Notre groupement de Constantinople est à citer pour son esprit d'organisation et de charité. Il a beaucoup fait; il fait beaucoup chaque jour pour ses membres, pour le pays qui lui donne l'hospitalité, pour le rayonnement de la pensée et de l'influence françaises. L'exemple, il est vrai, lui vient de haut. Je ne voudrais pas faire de personnalité : ce n'est pas ma faute si le nom de M^{me} Bompard vient de lui-même sous ma plume. Voici des années qu'aidée de M^{lle} Bompard, des femmes des membres de l'ambassade, de M^{me} Pissard, de tant d'autres encore, elle mobilise constamment notre colonie pour lutter contre les fléaux qui, périodiquement, s'acharnent sur la malheureuse Turquie d'Europe.

Ici encore, la visite de nos établissements est instructive et édifiante.

L'hôpital français de Péra, que dirige avec une bonhomie autoritaire l'auguste sœur Louise, si populaire dans notre colonie, s'élève près des casernes de Taxim, et ce voisinage lui valut de recevoir maints horions, le 23 février 1909; lorsque les troupes constitutionnelles reprirent Constantinople sur les partisans d'Abd-ul-Ahmid, dont le plateau de Taxim fut la dernière position; les projectiles pénétraient dans les salles, et la façade porte encore la trace des balles, tant jeunes-turques qu'ahmidiennes. En descendant vers le tunnel, j'admire au passage le bel hôtel de l'Union française, dans lequel cette société, fondée en 1894 par le commandant Berger, accueille et patronne toutes les œuvres et les initiatives utiles à notre cause. Près des rives de la Corne d'Or, voici, à côté de leur école, le dispensaire des sœurs de Saint-Vincent-de-Paul, où, trois fois par semaine, les miséreux de Galata et de Stamboul viennent se faire visiter et opérer. Entrons enfin, pour terminer notre tournée, dans les salons de l'ambassade; nous y arrivons en pleine séance du travail des « abeilles », c'est-à-dire d'un groupement de nos compatriotes réunies par M^{me} Bompard pour continuer en temps de paix l'œuvre secourable inaugurée pendant la guerre.

— Les Allemands n'en ont pas fait autant, me disait un jour une charmante compatriote, avec un joli sourire!

— Eh non, madame. Seulement, c'est un des leurs qui commande aujourd'hui le 1^{er} corps de l'armée ottomane, celui de Constantinople.

Nous avons les atouts dans notre jeu. Qui donc les a glissés dans celui de l'adversaire?

* * *

Au milieu du dépaysement qui accompagne toute arrivée en Russie, le Français qui débarque à Odessa est étonné de circuler dans des rues portant les noms de Richelieu, de Langeron. Ceci lui rappelle que la ville fondée par Catherine et devenue la capitale de la Russie méridionale eut pour gouverneurs, dans les premières années du siècle dernier, deux émigrés français : le duc de Richelieu — celui-là qui devait, par la suite, être ministre de la Restauration — et le général de Langeron, lesquels groupèrent autour d'eux une petite colonie de nos compatriotes.

Celle d'aujourd'hui n'est pas très nombreuse; cependant, plusieurs de ses membres occupent une place marquante dans l'activité

de la ville et de la province, notamment dans l'industrie sucrière. C'est grâce à leur générosité que subsiste une œuvre fondée en 1909 par un prêtre d'un rare mérite. Le Foyer français d'Odessa a pour objet de prêter une aide maternelle et un appui moral à nos institutrices, nombreuses dans la province, et pour qui la tristesse de l'exil s'aggrave parfois d'une véritable servitude et d'une exploitation sans vergogne. L'œuvre du Foyer — qui n'a aucun caractère confessionnel — s'occupe d'assurer à nos compatriotes, dans des places honorables, le respect de leur liberté et de leur dignité. Il lui est arrivé d'intervenir dans des occasions délicates et d'obtenir l'élargissement de malheureuses tenues en chartre privée. L'hôtel du Foyer, parfaitement agencé en vue de sa destination, offre aux nouvelles venues ou aux postulantes d'une situation un abri exempt des fâcheuses promiscuités. Toutes celles qui ont adhéré à l'œuvre, au nombre d'environ 150, y trouvent une bibliothèque toujours ouverte, des conférences, des soirées récréatives, par-dessus tout une atmosphère familiale et l'illusion reconfortante du « foyer ». A celles qui tombent malades, les soins médicaux et pharmaceutiques sont dispensés gratuitement. C'est avec les seules ressources fournies par la colonie que l'abbé Maniglier a mis l'œuvre sur pied, acheté l'immeuble pour la somme de 68.000 roubles — dont 16.000 sont encore dus — et qu'il équilibre chaque année un budget de 16.000 roubles.

Je voudrais, sans plus tarder, voir s'élever à Moscou l'hôtel qui n'existe encore que sur le papier et qui doit abriter, en outre de notre consulat général, toutes nos œuvres, aujourd'hui sans asile assuré : l'Alliance française, le Souvenir français, la Société de bienfaisance, etc. L'importance de notre groupement dans la vieille cité des tsars justifie l'importance de l'édifice projeté. Par son nombre et par son industrie, notre colonie de Moscou se classe en première ligne. C'est un de ses membres qui importa l'industrie du tissage de la soie, demeurée sans concurrence dans le pays. Les noms de Giraud, de Brocard, de Siou, de Rebotier sont attachés à des exploitations occupant des milliers d'ouvriers : les usines Giraud, à elles seules, en font travailler deux mille. La plupart de ces familles de grands industriels sont fixées en Russie depuis plusieurs générations; l'attachement à la nationalité française s'est transmis, de père en fils, comme un patrimoine. Je ne sache pas qu'il y ait, parmi elles, un seul exemple de naturalisation.

Aussi n'est-il pas étonnant de les voir soutenir tout ce qui sert la cause de notre pays. C'est grâce à leur générosité que la paroisse de

Saint-Louis des Français, longtemps dirigée par un prêtre éminent, le Père Lebercier, peut entretenir les deux écoles, l'une de garçons, l'autre de filles, qui instruisent et éduquent plusieurs centaines d'élèves de nationalité française, russe et polonaise.

Il y a, dans le vieux Moscou d'outre-Moskova, au milieu d'un faubourg où l'on voit encore des hôtels aux façades peintes entourés de jardins — c'est par là que se trouve l'hôtel des boyards Romanoff — une maison blanche, dont l'intérieur est peint de gris, dont les fenêtres s'encadrent de rideaux tout blancs. Au travers des doubles vitrages, on aperçoit des pelouses couvertes de neige et des arbres vêtus de givre. Le salon marie à des détails d'élégance mondaine une certaine sévérité, une netteté monastique, et l'on se figure ainsi le salon d'une abbesse du *xvii^e* siècle demeurée d'Eglise et de Cour à la fois. Si l'on a pu obtenir audience de la maîtresse de céans, on voit apparaître une mince silhouette, infiniment gracieuse, dans un costume de nonne, dont l'austérité n'est pas sans élégance; un béguin blanc, voilé de gris, enserme une figure dont l'ovale allongé est celui des vierges florentines. Le visage, un peu triste, s'anime aux premières paroles, et le regard, très franc, prend une vivacité singulière. Impossible d'être plus simple avec plus de charme.

La grande-duchesse Elisabeth Féodorowna pourrait être appelée la Bienfaitante. Au lendemain de l'attentat qui la fit veuve — on se rappelle que le grand-duc Serge fut déshabillé par la bombe lancée sous sa voiture, dans une cour du Kremlin — elle se retira du monde pour se donner entièrement à la charité. C'est alors qu'elle fonda l'ordre de Marthe-et-Marie, dont les adhérentes, liées par des vœux temporaires et soumises à une stricte discipline, poursuivent le même idéal réalisé par nos petites Sœurs des Pauvres. Elles vivent en communauté, portent des secours à domicile et soignent les malades dans les hôpitaux et des dispensaires. Leur directrice, levée dès l'aube, couchée la dernière, accomplit une besogne journalière qui ne connaît ni repos ni répit. Sa bonté et sa simplicité l'ont rendue populaire et son image se voit dans beaucoup de maisons.

Si j'évoque ici sa figure, c'est qu'elle m'a entretenu de nos œuvres de Russie, de nos œuvres de France, de nos institutions hospitalières et charitables, de notre Croix-Rouge en particulier, avec autant de compétence que de bienveillance. Les intérêts de nos compatriotes dans son pays, le bien qu'ils y font, tout cela lui est familier, non moins que notre langue, dont elle se sert comme d'une langue maternelle. Il y a dans le caractère de S. A. I. la grande-duchesse Eli-

sabeth Féodorowna, Allemande de naissance et Russe de cœur, quelque chose qu'on ne saurait passer sous silence, quand on veut parler de ce qu'il y a de français en Russie.

J'en dois dire autant d'une de nos compatriotes qui, à Saint-Petersbourg, est un peu l'âme de notre colonie. Je sais que M^{me} la marquise de Laguiche, femme du général, qui est notre attaché militaire en Russie, m'en voudra d'avoir dit son nom; mais combien d'autres m'en voudraient, et plus justement, de l'avoir tu! Alors que son état de santé semblerait lui imposer de ne songer qu'à elle-même, elle donne toute l'activité qui lui demeure permise à celle de nos œuvres qui ont le plus besoin d'encouragement et de soutien. Et c'est pourquoi je réunis dans un même souvenir admiratif et charmé les deux femmes de bien dont j'ai vu l'œuvre dans les deux capitales de la Russie.

Avec des ressources moindres que celles de Moscou, notre colonie de Saint-Petersbourg a su cependant faire encore beaucoup. Son zèle religieux s'affirme par les deux paroisses, dont l'une, en pleine perspective Newski, attire aux services catholiques une nombreuse clientèle non seulement de Français, mais encore d'indigènes. Son patriotisme a assuré le développement du comité de l'Alliance française, dont la présidence fut offerte à une haute personnalité de la capitale, M. Stakovitch, comme hommage rendu à son amitié pour notre pays. Son activité est attestée par le double essor pris par la Chambre de commerce et par l'Institut français, dont les cours sont assidûment suivis; sa charité, par l'institution du « Home français » et l'Association de bienfaisance, aujourd'hui presque centenaire — elle date de 1817. Chaque année, cette société distribue à nos compatriotes plus de 6.000 roubles en secours ou en subventions de rapatriements. Elle dépense plus du double dans l'asile pour vieillards et pour enfants, qui abrite jusqu'à 60 pensionnaires. L'on ne s'étonne pas du chiffre de 50.000 roubles que représente l'entretien annuel de l'hôpital qu'elle créa en 1882 à Vassili-Ostrov, quand l'on a visité ce bel établissement, qui fait également honneur à ses fondateurs, aux sommités médicales et chirurgicales qui s'y consacrent et aux Sœurs qui le desservent. Le budget annuel de la Société de bienfaisance est de près de 80.000 roubles, plus de 200.000 francs. Ces chiffres se passent de commentaires.

La Russie est, en Europe, le pays des œuvres luxueuses et des fondations magnifiques. J'ai visité notamment les hôpitaux, les dépôts de la Croix-Rouge, et ce sont des merveilles. A côté de ces

colosses de la bienfaisance, nos œuvres, là-bas, peuvent paraître bien humbles : n'oublions point que l'effet utile d'un rouage ne se mesure pas à sa taille.

* * *

Que nous allions en Grèce, que nous parcourions le Levant — j'ai passé sous silence la Syrie et notre colonie de Beyrouth, n'y étant point allé — que nous rendions visite à la Russie, nous constatons partout que nos compatriotes s'emploient avec zèle pour adoucir l'exil à ceux que la fortune n'a pas favorisés, à répandre notre langue, à faire connaître et aimer notre pays. Les institutions, religieuses ou laïques, qu'ils ont implantées sont demeurées sans rivales. Nombre d'entreprises privées sont entre leurs mains. Les produits qu'ils importent de chez nous ou qu'ils manufacturent disent la valeur de notre industrie. Beaucoup d'entre eux même sont une réclame pour les qualités et les vertus de notre race. Que faudrait-il pour que cette réclame portât ses fruits, pour que, sur le vu de ces échantillons de produits, d'œuvres et d'hommes, la clientèle étrangère vienne à notre pays, au lieu d'aller à ses rivaux? Peu de chose. Il faudrait que notre gouvernement connût ses ouvriers de l'étranger, qu'il les soutînt et patronnât officiellement leurs efforts. Il faudrait que derrière chaque petite France l'on sentît la France.

Ce jour-là, la poussière d'activité française éparse à travers le monde pourra prendre corps et passer de l'état statique à l'état dynamique. Tant d'esprit d'initiative, tant d'activité, tant de qualités éminentes cesseront d'être improductives pour notre pays! Jusque-là, leur épanouissement sur le sol étranger méritera le nom que notre Maupassant donna à l'un de ses petits chefs-d'œuvre : « L'inutile beauté ».

L. R.

II.

La Croix-Rouge et l'influence française en Turquie.

Pendant la guerre, les nations de l'Entente ont toutes eu leurs buts de guerre. Les unes, comme la France et l'Italie, les ont déclarés sans réserve; les autres, comme l'Angleterre et la Grèce, ont déclaré les uns tout en en poursuivant d'autres, dans le secret de leurs chancelleries. Le jour où les cartes furent abattues, la France put estimer le montant des enjeux que comptaient s'attribuer les deux puissances en question.

La Grèce réclama l'Epire du Nord; ce pays, habité par des populations hellènes, lui revenait sans aucun doute. Depuis l'Arachtes jusqu'à Argyrocastre, dans les vallées, dans les montagnes, sur la côte, dans l'intérieur, le peuple de ce pays est exclusivement grec; on ne peut tenir compte des quelques éléments albanais de Prévézani, des rares Turcs propriétaires de tcheflicks qui sont restés dans la région pour y garder les terres constituant leur fortune. La discussion aurait pu naître pour Goritza et la région des lacs de Malick et d'Ochrida. Mais c'est là un terrain glissant, dont la discussion demanderait une étude qui ne trouve pas sa place ici.

Avec l'Epire du Nord, la Grèce demandait encore la Macédoine, une partie de la Thrace, Smyrne, la côte de la mer Egée depuis la Marmara, enfin la possession définitive des îles Egéennes.

Pour obtenir cette plus grande Grèce, la presse hellénique a poursuivi une campagne persévérante et habile. Les journaux hostiles à l'admirable homme d'Etat qu'est Vénizélos enflaient leurs prétentions de jour en jour. La presse vénizéliste surenchérisait à son tour. Au comité de la paix, le subtil ministre hellénique montrait à quel danger la politique et les intérêts de l'Entente seraient exposés si les demandes de la Grèce ne recevaient pas satisfaction : ce serait la fin du parti vénizéliste et la ruine de la suprématie de l'Entente en Hellade.

Or, dès l'armistice, tous les Français revenant d'Orient ont averti les ministres et les hommes politiques français du danger de guerre nouvelle et prochaine qu'allaient créer les revendications helléniques en Turquie. Malheureusement ces voix n'ont pas été écoutées et les Grecs ont débarqué à Smyrne.

Alors qu'on commençait à craindre que ce débarquement n'eût

lieu, un Turc intelligent et aussi « occidentalisé » qu'un Turc est susceptible de l'être disait : « Si l'Entente laisse débarquer les Grecs à Smyrne, vous me verrez chef de bandes. Nous ne voulons pas la destruction de l'empire ottoman. Notre patrie est de date relativement récente dans l'histoire, mais elle est; nous sommes des vaincus, nous ne sommes pas des parias et nous avons le droit de vivre. »

Au moment où ces propos étaient tenus, les moyens de soulèvement d'Anatolie étaient déjà envisagés. A Penderma, les émissaires nationalistes tenaient des réunions secrètes, tout était prêt. Aussitôt les Grecs à Smyrne, le mot d'ordre de la résistance fut donné. On sait comment il a été suivi. Si les Grecs n'avaient pas débarqué à Smyrne, le mouvement d'Anatolie n'aurait pas existé. Le gouvernement grec est vraisemblablement du même avis, puisqu'il a suggéré ou en tout cas accepté que l'occupation de Smyrne ait un caractère temporaire, jusqu'à ce qu'un plébiscite ait réglé la question. Cette décision ne résout pas le conflit; pendant plusieurs années, cette région de Smyrne, si prospère et si riche, va devenir le centre d'une guerre de guérillas, d'assassinats et d'enlèvements : ce sera un second Fiume avec moins de romantisme et plus de sang répandu.

Les Grecs n'avaient qu'à prendre patience; la présence des troupes de l'Entente en terre ottomane les mettait à l'abri des massacres en masse, et, installés comme ils le sont en Turquie, avec leur souplesse subtile, ils auraient eu tôt fait d'acquérir une prépondérance qu'ils n'ont pas encore, quoi qu'ils en disent, dans ce pays où, tout nombreux qu'ils soient, ils ne sont pas la majorité. Le temps aurait travaillé pour eux mieux que leurs armes ne sauront le faire.

Mais il leur aurait fallu être moins agressifs, s'imposer une discipline de la parole et du geste; ils auraient été contraints de ne pas multiplier les manifestations et les pavoisements provoquants dont ils ont le secret.

Pendant ce temps, des agents à nous auraient surveillé les Boches, qui sont toujours à l'affût, et les quelques centaines de Turcs que nous n'avons pas arrêtés comme il eût été sage de le faire. Si Talat est à Berlin, si Enver est dans le Caucase, Nazim et bon nombre d'autres ne sont pas loin de Constantinople; tous ces hommes travaillent pour la plus grande Allemagne contre la France et l'Entente.

Tels ont été les buts de guerre que la Grèce a poursuivis et atteints.

Après huit mois de guerre et avec 12.000 morts, elle a acquis un empire, qu'elle ne pourra ni administrer, ni défendre.

Nous avons le droit de nous demander, au point de vue français, ce que deviendra cet empire si les Grecs le conservent.

Pour répondre à cette question, il faut se représenter la situation politique en Grèce et apprécier le plus ou moins d'influence que la France possède dans ce pays.

Le mouvement national qui a porté au pouvoir M. Vénizélos et son parti a été créé par nous. C'est dans les îles de l'Archipel qu'il est né, grâce aux efforts et à l'habileté diplomatique du général M... Cet officier, qui recevait la direction du général S..., a su fomenter l'agitation nécessaire pour que les nationalistes grecs, se sentant soutenus, puissent engager leur action.

A cette époque, la Grèce continentale et les îles grecques étaient sillonnées d'espions allemands; le parti de Constantin travaillait partout contre l'Entente. Après l'abominable guet-apens d'Athènes, en décembre 1916, les Epistrates s'étaient relevés plus menaçants encore que par le passé; les postes de ravitaillement de sous-marins ennemis avaient été multipliés dans les criques en eau profonde de la côte nord du golfe de Corinthe, sur les côtes du Péloponèse, dans les îles Cyclades et dans le groupe des îles de l'Archipel.

C'est dans ce groupe d'îles que notre diplomatie militaire concentra son action, triompha de toutes les embûches et vainquit les résistances. On mit les agents de l'ennemi hors d'état de nuire et bientôt on vit arriver à Mitylène des patriotes hellènes sincères et convaincus qui formèrent le noyau d'organisation de la future division de la défense nationale. On décida Vénizélos à venir à Mitylène pour stimuler le mouvement. Progressivement les adhésions furent plus nombreuses et le mouvement devint assez fort pour que l'armée nationale puisse passer à Salonique. Pendant que ces événements se passaient en Egée, M. Jonart, à Athènes, détrônait Constantin. La partie était gagnée. Depuis lors, la Grèce ancienne est demeurée divisée en deux clans : le clan de Vénizélos et celui de Constantin. Leur puissance numérique est à peu près égale; mais le parti Constantin comprend des familles influentes, connues, riches, qui sauront mettre leur puissance au service de leurs désirs, de leurs ambitions et de leurs intérêts. La Grèce nouvelle est composée d'éléments ethniques tellement différents et si confondus qu'il est bien impossible de savoir ce que donnera la consultation populaire prochaine que la Constitution rend obligatoire. En Macédoine, par exemple,

le comité révolutionnaire de Sérès, toujours très agissant, fera une campagne violente contre Vénizélos; le comité réclame une Macédoine indépendante et, dans des tracts fort bien faits, *écrits en français*, annonce qu'il reprendra la campagne d'agitation si on ne lui donne pas satisfaction. A Salonique, ville juive, le parti vénizéliste sera peu soutenu. Il serait bien surprenant qu'en Thrace il n'en soit pas de même, en dehors des villes où est concentrée la population grecque de la région. Pour avoir sa majorité, le gouvernement actuel de la Grèce sera contraint de jeter du lest; il le sera d'autant plus que la surenchère à laquelle s'est livré le parti de l'ancien roi depuis le début de la guerre rendra plus difficile la situation du parti vénizéliste. La presse de Constantin n'a pas cessé, depuis 1914, de manifester des ambitions toujours grandissantes. Elle ne demandait rien moins que Constantinople et Sainte-Sophie. Dans le chant de guerre des Evézones : *Ἁγία Σοφία*, « Sainte-Sophie » est glorifiée. Or, ni Sainte-Sophie ni Constantinople ne font retour à la Grèce et l'attribution de Smyrne est laissée en suspens.

De sorte que, malgré tout ce que les Alliés ont cédé à l'habile ministre hellénique, la mégalomanie du peuple hellène n'est pas satisfaite.

Cette déception va faire grandir encore la xénophobie des Grecs et porter un coup à l'influence française, déjà très combattue en Hellade. On se figure volontiers, en France que notre situation morale est très solide dans les pays grecs. On peut écrire que cette solidité est fragile, comme fragile y est aussi la situation de n'importe quelle nation occidentale. La xénophobie est un sentiment aussi grec que le nom qui le désigne. Les Anglais, s'ils sont psychologues (mais le sont-ils?), ne doivent pas s'illusionner plus que nous sur ce point. De quelque amabilité que soit entouré l'accueil que reçoit un étranger en Grèce, celui-ci doit toujours se dire que la politesse en fait le fond, mais pas toujours la sincérité. Admettons pourtant des réserves, aussi larges que l'on voudra les faire, à ce jugement que d'autres pourront trouver un peu sévère.

Après avoir fait cet exposé, il nous est facile de conclure que, la paix faite, les deux partis de Constantin et de Vénizélos s'entendront; sinon, ni l'un ni l'autre ne pourra gouverner. S'ils s'entendent, on peut être sûr que ce sera au bénéfice de l'Allemagne et au détriment de l'Entente, en particulier de la France, dont la politique étrangère, moins ferme et plus enveloppée de forme et de formules, est moins « opérante » que celle de l'Angleterre.

Cette crainte peut paraître d'autant plus fondée qu'un élément nouveau vient de se manifester. L'Italie, elle aussi mécontente, regrette Preveza, la vallée du Louros et Koritza; elle regrette la route de Santi-Quaranta à Monastir et voudrait le mandat sur l'Albanie. Quand les Italiens voient dans les églises orthodoxes de l'Epire du Nord les deux lions de Venise orner les stalles du chœur, ils souffrent de ne pas pouvoir faire renaître les Etats vénitiens, dont ils se réclament jusqu'à Smyrne. Or, l'Albanie est un gros morceau. Les Albanais veulent être indépendants en Albanie et les Grecs sont installés dans ce qu'ils dénomment l'Epire du Nord et ce que les Italiens appellent l'Albanie méridionale. Or, les Grecs ne veulent pas quitter l'Epire. Les Albanais veulent leur Albanie et la veulent si bien qu'en ce moment même ils se battent avec les troupes d'occupation italiennes. Le gouvernement italien n'abandonne pas plus ses espérances sur ces territoires, que le colonel d'Annunzio n'abandonne Fiume, et, pour la réalisation de cet espoir, l'Italie ne reculera peut-être pas devant certains compromis. Le roi Constantin n'était-il pas récemment à Salsomaggiore? Sa maladie n'était-elle pas diplomatique? Le président du conseil hellénique n'est-il pas allé dernièrement en Italie? Ne serait-il pas question de déclarer inapte au trône le roi Alexandre en raison de son mariage morgantique? Un de ses frères ne le remplacerait-il pas? Un rapprochement entre Vénizélos et l'ex-roi ne serait-il pas possible dans ces conditions? L'Italie ne recevrait-elle pas une compensation pour la bienveillance qu'elle aurait témoignée aux gouvernants de la Grèce passés, présents et futurs? L'Italie ne manifeste-t-elle pas des tendances de rapprochements avec l'Allemagne? Dans ces conditions, les avantages que la Grèce a retirés de la guerre ne profiteront-ils pas aux Allemands? On peut le craindre. Si ces lignes sont lues par des Grecs amis de la France, ceux-ci protesteront. Certains déclareront fausses ou au moins exagérées les craintes qu'elles renferment. Pour enlever à celles-ci tout caractère de prédiction, que nos amis grecs réfléchissent et qu'ils appliquent tous leurs efforts à en combattre la réalisation.

* * *

Le danger que fait courir la situation politique de la Grèce et les ambitions territoriales de l'Italie ne sont pas les seuls dangers qui menacent l'influence française dans le proche Orient; il faut y ajouter la politique impérialiste de l'Angleterre.

Pendant toute la guerre, l'Angleterre, comme la Grèce, a poursuivi des buts de guerre.

Elle l'a fait avec une superbe maîtrise. Les Français qui ont rempli des missions diplomatiques et militaires en Orient en ont été les témoins; ils ont souffert de ne pouvoir lui opposer une contre-partie que les Anglais, avec leur « fair play », auraient acceptée et même appréciée.

Les Anglais ont laissé en Orient, pendant toute la durée des hostilités, leurs agents d'avant-guerre. Ils les ont militarisés et en ont fait surtout des officiers de marine, « in partibus ». Ils les ont couverts de galons et de croix (n'oublions pas que nous sommes en Orient). Tels de leurs consuls d'avant-guerre, jeunes hommes de 30 ans, étaient capitaines de vaisseau; des Anglais du Levant connaissant peu ou pas la mère patrie, mais parlant bien les langues du Levant, étaient colonels. La hiérarchie militaire plaçait le plus souvent ces officiers au-dessus des officiers français d'un grade inférieur; quoique plus âgés.

Un des plus connus de ces fonctionnaires anglais, devenu officier, fut le colonel Lawrence, qui, muni de fonds énormes, sut si bien refaire en Palestine ce qu'avait fait jadis le caïd Mac-Lean au Maroc. D'autres n'eurent pas un rôle moindre, mais, comme leurs noms ne parurent pas dans la presse, il est plus correct de ne point les nommer.

Ces hommes, fiers et jaloux de la grandeur de leur pays, firent leur politique et ils firent bien; rien n'aurait dû empêcher de faire comme eux. On dit que cette politique était celle des Anglais des Indes et des Anglais levantins, qui n'était pas celle de leur gouvernement. Les événements ont montré l'inexactitude de cette opinion.

En effet, au moment de l'affaire serbe, quand on ne savait encore comment se dérouleraient les événements, l'Angleterre a laissé entendre que les Serbes ne l'intéressaient pas. Une fois l'armée serbe sauvée et conduite à Salonique par nos bateaux dans un raid admirable et trop peu admiré, l'intérêt anglais s'est éveillé sous l'action des agents anglais et de leurs renseignements. Depuis, les Anglais ont conquis auprès des Serbes toute l'influence que nous n'avons pas su garder. Ils l'ont fait très habilement depuis Corfou. Leurs missions médicales, leurs infirmières, leurs hôpitaux, venus tardivement dans l'île, ont suivi l'armée serbe à Salonique. Personnel et matériel ont été amplement fournis à l'hôpital du prince Alexandre et aux autres hôpitaux serbes dans lesquels, peu à peu, notre per-

sonnel était remplacé, jusqu'au jour où nous fûmes complètement évincés.

Il en fut de même en Grèce, au début du mouvement de la défense nationale. La question grecque n'intéressa effectivement le gouvernement anglais qu'après le départ de Constantin, le départ de Vénizélos pour Salonique et la suppression de la zone neutre. Ce n'était plus une aventure incertaine que de prendre la Grèce en mains; l'Angleterre n'y manqua pas.

Ainsi, le glissement s'opérait de Corfou en Grèce continentale, de Grèce continentale en Macédoine; l'influence britannique grandissait. Il n'est pas injuste d'écrire que cette ascension s'appuyait sur notre valeur militaire.

Pendant ce temps, les officiers anglais poursuivaient leur tâche dans les îles grecques. A Syra, le câble était sous leur surveillance. Dans les îles de l'Egée, leur service de renseignement était aussi complet en personnel que bien pourvu de moyens. Le résultat fut celui-ci : quand les Turcs demandèrent un armistice, c'est aux officiers anglais de Mitylène qu'ils s'adressèrent. Il y avait dans l'île un colonel français représentant des Alliés; les délégués des Turcs ne s'adressèrent pas à lui. L'inévitable se produisit alors; dans le bassin oriental de la Méditerranée, la Grande-Bretagne fut la grande Puissance, celle avec laquelle on traite, et c'est avec elle seule qu'en effet on traita. L'armistice signé, on vit les officiers anglais représenter l'Entente et parler en son nom, réquisitionner, organiser la censure, contrôler les câbles, en un mot montrer leur force dans un pays où la force est respectée et où l'autorité est un don d'Allah.

Les pourparlers par lesquels furent obtenus de pareils résultats furent menés avec une remarquable habileté. Les délégués ottomans partirent de Smyrne, dont Rahmi-Bey était le vali. Ils étaient au nombre de trois principaux, un Turc musulman, un fonctionnaire ottoman, Raya, et un Français de Smyrne. Avant de faire partir les délégués, Rahmi-Bey avait vu le Sultan à Constantinople : il avait été entendu que, en raison de la demande d'armistice des Bulgares, les Turcs devaient cesser la lutte; que des propositions d'armistice devaient être faites et que, si celles-ci étaient acceptées, Rahmi-Bey serait nommé immédiatement grand-vizir pour les faire exécuter. Les délégués vinrent donc à Mitylène se présenter à l'agent anglais qui les fit conduire à Athènes auprès de lord G... Les délégués énoncèrent leurs propositions et firent valoir que, si

celles-ci étaient acceptées, Rahmi-Bey serait nommé grand-vizir et deviendrait le représentant du sultan devant l'Entente.

Le gouvernement anglais répondit officiellement que l'Entente ne pouvait accepter d'examiner des propositions d'armistice, que si elle avait en face d'elle un grand-vizir en fonction et non pas un grand-vizir en expectative; mais officieusement, une dépêche conseillait au sultan d'adresser ses propositions d'armistice non pas à l'Entente, mais au maréchal Allenby. On comprend aisément la raison de cette suggestion : en traitant avec l'Entente, les Turcs devaient se soumettre au général Franchet d'Espérey, commandant en chef les armées alliées, et avouer ainsi la suprématie de la France. Mais, si les Turcs traitaient avec le maréchal Allenby, l'Angleterre devenait prépondérante et pouvait faire croire au monde musulman que l'armée anglaise de Palestine avait vaincu le sultan de Constantinople. C'était la revanche de Kout-el-Amara.

Le gouvernement turc se rendit à l'invitation officieuse qui lui était adressée et obtint satisfaction.

Ces résultats, obtenus par une ténacité et une méthode qui ne sont pas démenties, montrent bien que la politique anglaise en Orient était réglée et manœuvrée par le Foreign Office et qu'elle n'était pas le fait d'agents agissant sans directives, comme trop souvent on l'a cru dans les milieux français travaillant dans le Levant. Lawrence lui-même, marchant en avant d'Allenby, intrigant en Palestine et chez les Arabes, suivait les directives de Londres que les fonds dont il disposait lui ont permis de mener à bien. Il faut, en effet, reconnaître que, financièrement, l'Angleterre n'a reculé devant aucun effort et qu'en Syrie seulement elle a consacré jusqu'à 225.000 livres par mois à son service de pénétration... pacifique dans la région. Elle a cru devoir employer cet argent à la constitution d'un royaume d'Arabie; nous croyons que là elle a commis une lourde faute et qu'elle la payera : puissions-nous ne pas la payer avec elle.

En janvier 1919, un agent français a dit à un conseiller de l'amiral Calthrop : « Vous voulez démembrer la Turquie et constituer un royaume arabe : c'est une double faute. Si la Turquie n'existait pas, il faudrait l'inventer, en en faisant un automate à deux clés dont nous garderions chacun une. Or, puisqu'elle existe, cette Turquie, conservons-la, en pendant les 300 traîtres qui y sont à pendre. Après, tout ira bien, à condition que vous ne touchiez pas au kalifat et que les Grecs ne débarquent pas à Smyrne (débarquement

dont, à ce moment, le gouvernement anglais était déjà partisan). Ainsi, dans cette Turquie qu'elle tiendra, l'Entente pourra utiliser de bons éléments pour barrer le bolchevisme; celui-ci est plus menaçant par le Caucase que par Odessa. Certains Turcs sont prêts à marcher; il faut s'assurer de leur sincérité, les faire encadrer par des officiers à nous et nous servir de ces hommes, qui seront contre nous si nous ne savons pas les garder; il faut aussi que vous ne vous embarquiez pas dans votre royaume arabe. Si vous donnez à ces nomades une cohésion ayant d'un Etat le nom, mais pas la réalité, vous préparerez l'agitation dans les Indes et une révolte en Egypte; c'est votre affaire, mais c'est aussi la nôtre : de l'Egypte à la Tripolitaine et, de là, à notre empire de l'Afrique du Nord, le mal s'étendra. »

Trois mois après cette conversation, les Indes s'agitaient et les troubles d'Egypte naissaient; ils durent encore.

Tout cela, les Français ayant servi dans le Levant l'ont dit et répété à notre gouvernement. Celui-ci a été long à convaincre; quand il a vu le danger, il a voulu réagir, mais les positions étaient prises. Aujourd'hui, il faut recoudre, car il ne saurait entrer dans l'esprit d'aucun Français de voir sombrer l'influence de la France dans le Levant, après avoir fêté dernièrement le tri-centenaire de Colbert. Comme l'a dit un jour si justement M. Leygues, « ce serait un désastre ». Nous avons en Turquie une influence séculaire; notre langue est, de toutes les langues occidentales, celle qu'on parle le plus. Il ne faut pas ignorer que les ingénieurs allemands du Bagdad ont été obligés d'apprendre le français pour se faire comprendre de leurs employés musulmans ou rayas; il y a six mois, au cours d'une réunion tenue à Stamboul pour protester contre le traité, les manifestants portaient sur leurs fez des cocardes à nos couleurs et des rubans sur lesquels on lisait en turc et en français un appel à la Turquie intangible. La confiance que ces faits démontrent a subi depuis une rude atteinte; l'occupation de Constantinople où nos troupes ont paru; l'acceptation par la France des revendications helléniques; la remise du traité par le gouvernement français, ont éloigné les Turcs de nous.

Aujourd'hui, ils nous accusent d'un impérialisme au rabais et nous croient prêts à ramasser les restes du léopard britannique. Pour mettre fin à cette croyance, une croisade est nécessaire. Il appartient aux sociétés de Croix-Rouge françaises de l'entreprendre. Ces sociétés ont montré pendant la guerre la valeur de leur person-

nel et la solidité de leur organisation; leurs qualités les désignent pour aller en Orient rétablir l'influence française en liaison avec nos missions et nos établissements d'instruction et de propagande. Le dévouement et la charité de nos infirmières, leur simplicité, leur vaudront l'affection de ces Turcs, dont on fait dire plus de mal qu'ils ne méritent et moins de bien qu'ils ne valent. Ceux-ci comprendront vite que nos médecins et nos infirmières seront là pour soulager les misères, aider les mères, sauver les enfants, et que ces troupes nouvelles envoyées par la France ne seront pas celles d'une guerre de conquêtes.

Déjà, avant la guerre, des comités de la Croix-Rouge française avaient été fondés en Turquie.

En 1913, le commandant Louis Rivière avait créé des comités de l'U. F. F. à Constantinople et à Smyrne. Les cadres de ces comités existent; ils agissent déjà et leur action rénovatrice est bienfaisante.

Il faut, aujourd'hui, aller plus loin et créer dans tout ce qui restera de l'empire turc un ensemble d'organisations sanitaires comprenant : les hôpitaux, les consultations externes, les dispensaires, les crèches, les centres de vaccination, les visites d'infirmières à domicile et des équipes mobiles pour assurer la prophylaxie et les traitements dans les agglomérations de l'intérieur qui, éventuellement, en auraient besoin.

Pour mener à bien une tâche aussi importante, il faut que les trois sociétés françaises se réunissent et qu'elles étudient un plan d'ensemble, de concert avec les différentes missions religieuses qui, depuis des siècles, ont affermi l'influence française dans l'empire turc.

On ne doit pas oublier en effet que, sans les missions catholiques, rien ne peut être fait d'utile en Orient et que méconnaître celles-ci serait diminuer leur influence et, par suite, celle de la France, « puissance protectrice des catholiques en Orient ».

La coordination des efforts demandée ici est indispensable. Elle évitera une perte de temps, une mauvaise utilisation du personnel et un gaspillage des fonds. L'argent est devenu rare dans les caisses de nos sociétés, qui ont eu à couvrir d'énormes dépenses pendant la guerre. Les Croix-Rouges françaises seront contraintes, pour trouver des ressources, de demander au gouvernement l'autorisation de faire une « grande loterie » et des « journées pour l'Orient ». L'on peut aller jusqu'à souhaiter que la France ait, une fois par trimes-

tre, les samedis d'Orient, comme les Anglais ont hebdomadairement le Saturday Hospital.

Une pareille organisation ne pourrait pas être absolument indépendante. Elle recevrait son impulsion d'une direction médicale d'Orient à créer qui, elle-même, serait un organe de l'ambassade de France à Constantinople.

Cette direction, ayant à sa tête un médecin, étudierait la division des pays demeurés turcs en secteurs sanitaires et indiquerait aux sociétés de Croix-Rouge les besoins en personnel et en matériel des territoires ainsi divisés; de plus, elle assurerait la reprise de toutes les formations médicales françaises d'avant-guerre, en particulier de l'Institut bactériologique de l'empire ottoman, institution de grande importance qui a toujours été dirigée par un Français. Le professeur Nicole, de Paris, en fut le premier directeur; il lui donna une grande impulsion scientifique que les maîtres et les amis de ce grand savant escomptaient d'avance et qu'il est indispensable de ne pas laisser affaiblir.

Ainsi, la pénétration de l'influence française serait assurée jusqu'aux extrêmes limites de ce qui subsistera de l'empire turc. A Constantinople, la direction entretiendrait des rapports constants avec les services de santé turcs; tout le long du nouveau réseau sanitaire créé, le contact serait maintenu entre les différents agents ottomans et les représentants sanitaires français. La liaison demeurerait établie de proche en proche jusqu'aux plus lointains villages entre les populations turques et les agents d'exécution français. Si le gouvernement français et le comité national des Croix-Rouges françaises mettent sur pied une pareille organisation, l'influence française en Orient grandira et nos sociétés d'infirmières contribueront hautement à la renaissance de la France du Levant.

1^{er} juin 1920.

D^r VAUDREMER,

*Maître de conférences aux Hautes Etudes,
Ancien médecin principal aux armées.*

NOTE DE L'AUTEUR (1^{er} juillet 1920).

L'article précédent a été écrit il y a un mois. Depuis, des événements graves ont éclaté.

En Asie Mineure. Les troupes de Kemal ont accroché les détache-

ments anglais au fond du golfe d'Ismid et les Grecs ont obtenu l'autorisation d'attaquer les troupes turques dans le vilayet d'Aidin.

A Londres. Krassine a déclaré à un correspondant de la *Liberté* que le gouvernement des soviets n'avait rien abandonné des prétentions russes sur Constantinople. Le testament de Pierre le Grand, abandonné par Milioukoff, va-t-il être repris par le gouvernement de Lénine?

A Paris. Le président du conseil a déclaré : « Nous sommes et nous resterons en Syrie pour faire la politique définie par le pacte de la Société des Nations, pour défendre les populations syriennes qui nous le demandent, pour collaborer avec la Turquie en Cilicie à la pacification et au relèvement économique de ses populations... en nous appliquant avant tout à faire prévaloir la diplomatie sur la force. »

En conviant les trois Sociétés de la Croix-Rouge française à lutter en commun pour l'influence de la France en Orient, nous n'espérons pas pouvoir donner à notre appel une aussi belle conclusion que celle que nous a fournie, le 26 juin 1920, la haute personnalité du Président du conseil, ministre des Affaires Etrangères de la République française.

L'abondance des matières nous oblige à reporter au prochain numéro l'article que nous avons annoncé sur « les Vieux métiers de France ».

POÉSIES

COINS D'ARRIÈRE.

I.

En pays envahi : Soir d'occupation.

Seuls, accueillis par le visage inerte
Des logis clos et murés de mépris,
Sur la grand'place étrangement déserte,
Ils ont rangé leurs longs régiments gris.

L'ombre du soir se glissait par la ville...
On entendit le martèlement bref
De leurs talons, dont le rythme servile
Obéissait aux voix dures des chefs...

Puis, dans l'air lourd d'hostilité muette,
Leur chant barbare, intercalé soudain,
Magnifia leur féroce conquête,
En des accents d'*alleluia* hautain.

La vieille église, avec ses bras de pierre,
Près d'eux, semblait prendre à témoin les cieux
Du sacrilège éclat que leur prière
Enflait autour de ses porches pieux.

Dans les maisons, serrés sous l'or des lampes,
Femmes, enfants et vieux songeaient au jour
Où nos Drapeaux, en loques sur les hampes,
S'en reviendraient au travers des faubourgs.

Sur la grand'place étrangement déserte,
Ils ont chanté, les longs régiments gris,
Et n'ont trouvé que les échos inertes
D'un lourd silence emmuré de mépris.

II.

Tennis.

C'est ici qu'ils jouaient dans l'azur des dimanches;
Rondes et blondes sous le ciel clair,
Les balles, se mêlant aux appels des voix franches,
Par-dessus le filet fendaient l'air.

Ils jouaient, face à face, en leurs tailles jumelles,
L'œil au guet, raquette bien en main,
Le torse ramassé sous la molle flanelle
Ou grandi par des élans soudains.

Un allègre soleil riait au jour sans tache;
Des pigeons tournoyaient sur les toits;
D'autres joueurs, non loin, par couples, sans relâche,
S'enivraient de leurs gestes adroits.

Ce n'était, au travers de ces matins de fête,
Qu'amples bonds, coups hardis, lestes vols,
Pleins rires! va-et-vient de blanches silhouettes
Dont les ombres couraient sur le sol.

Dans leur visage en feu leurs prunelles luisantes
Débordaient d'un robuste plaisir;
O saine plénitude! heures vierges, exemptes
De regret, de souci, de désir!

Les bras musclés, sortant du retroussis des manches,
Semblaient, dans leurs mouvements rythmés,
Renvoyer les échos des cloches du dimanche
Vers les cieus animés...

Sans fin, parmi les « courts » enclos d'épine verte,
Au doux bruissement des bouleaux,
Ils jouaient, aussi prompts que la lumière alerte,
Joyeux, vivants et beaux.

— Maintenant, ouvriers de sanglantes prouesses,
Devant de fourbes réseaux de fer,
Ils combattent.... guettés par toutes les détresses
Du cœur et de la chair.

III.

Lettre de rappel.

Reviens; notre jardin se pare; le murmure
Du feuillage naissant caresse les ramures
Et ce bruit neuf et doux à toute heure du jour
Chante en nos cœurs joyeux de ton prochain retour.....
Ce matin le soleil, fier de ses reflets d'ambre,
Cherchait en vain tes yeux aux carreaux de ta chambre.
Satisfais son désir; reviens : le clair Printemps
Veut, ici plus qu'ailleurs, sourire à tes vingt ans.
Quitte les longs couloirs et les murailles nues
De ce couvent lointain : le pas léger des nues,
Le chant des brises, l'hymne éperdu des oiseaux
Vont tendre autour de toi d'harmonieux réseaux
Et, mieux que le babil de tes sœurs, les élèves,
Bercer dorénavant l'essor lent de tes rêves....
Reviens; ne tarde pas. Tous les pesants soucis
Qui nous hantaient, pareils à des corbeaux transis,
Ont quitté notre toit : plus d'ailes lourdes d'ombre!
Plus de ciel menaçant, plus de visages sombres!
L'approche de ton rire a doré l'horizon;
La gaieté s'est nichée au cœur de la maison;
Et hier, sur la pelouse aux herbes nuancées
Où bientôt nous irons tendrement enlacées,
Sous la caresse d'un rayon songeant à toi,
J'ai senti tout à coup, dans un divin émoi,
Près de l'if noir chargé de jeunes pousses vertes,
Mon vieux cœur maternel s'emplir d'espoirs alertes.....

Adrienne BOULANGÉ.

RECETTES PRATIQUES ET CONSEILS UTILES

Causerie sur l'alimentation.

Etude des divers aliments : azotés, hydro-carbonés, gras, minéraux. Leur utilité respective dans l'économie de l'organisme. Quelques mots sur les régimes.

En ces temps de « vie chère » et de restrictions culinaires, soit forcées, soit consenties par patriotisme, il n'est peut-être pas inopportun de rappeler les grandes lignes de l'hygiène alimentaire et de faire le départ entre l'indispensable et le superflu.

Nous savons que l'organisme vivant dépense continuellement, sous forme de chaleur et de travail, des forces vives qui ont leur source dans la combustion de ses tissus. La perte de substance qui en résulte entraînerait la mort si elle n'était réparée par l'alimentation.

Les aliments sont donc des substances introduites dans l'organisme :

- 1° Pour subvenir à ses dépenses en forces vives;
- 2° Pour lui fournir des matériaux de réparation ou de croissance.

Scientifiquement, les principes alimentaires se subdivisent en deux groupes :

I. — Principes alimentaires ne contenant pas de carbone ou *inorganiques*, tirés du règne minéral (ex. : oxydes, sels, eau);

II. — Principes contenant du carbone ou *organiques*, tirés du règne animal et du règne végétal.

Le 2° groupe se subdivise en :

1° Principes organiques contenant de l'azote, autrement dit *albuminoïdes* (ex. : blanc d'œuf, caséine, viande);

2° Principes organiques ne contenant pas d'azote et subdivisés eux-mêmes en *hydrocarbonés* (ex. : sucre, fécule), et *corps gras* (ex. : graisse des animaux, huiles).

Il est bon de dire immédiatement que jamais ou presque jamais les aliments ne se présentent à nous sous forme de ces principes

isolés; toujours, au contraire, ils sont plus ou moins complexes et on les classe d'après l'élément qui prédomine.

Aliments inorganiques.

Les aliments inorganiques sont ceux dont on parle le moins, parce que, en dehors du chlorure de sodium ingéré sous forme de sel de cuisine ou de sel de table, on les absorbe pour ainsi dire sans s'en douter avec l'eau et avec les autres aliments qui en contiennent des quantités variables. Néanmoins, il faut se rendre compte du grand rôle qu'ils jouent dans l'organisme; ils composent en majeure partie le squelette et entrent aussi — en proportions et en nature variables suivant les organes — dans la constitution des tissus mous. Les os et les cartilages fixent les $\frac{5}{6}$ ^{es} de tous ces sels minéraux, tandis que l'ensemble des parties molles ou liquides ne donne pas plus de 450 à 600 grammes de substances salines. Comme ces substances sont éliminées en grande quantité par les urines et les autres émonctoires, il est nécessaire de les récupérer par l'alimentation et de les récupérer sous forme assimilable. Or, les phosphates, sulfates, chlorures qui nous sont indispensables, de même que le fer, l'iode, le brome, etc., se trouvent dans nos divers aliments d'origine végétale et animale, mais ils y sont répartis de façon très diverse, en sorte que, pour qu'il n'y ait déficit d'aucun facteur minéral, il est de toute nécessité de varier beaucoup nos sources alimentaires. Rappelons, à ce propos, que les régimes exclusifs et prolongés ne sont pas sans danger et qu'ils doivent être rigoureusement contrôlés par le médecin compétent. Chez les enfants, le régime sera d'autant plus surveillé que l'organisme, en voie de développement, a besoin d'une proportion plus forte encore de principes minéraux pour permettre l'ossification du squelette. Les phosphates calciques sont particulièrement indispensables. Or, le lait, seul aliment complet d'ailleurs, est (sauf pour le fer) très riche en principes minéraux et ces principes sont éminemment assimilables lorsque le lait provient de l'organisme maternel. Le lait de la nourrice peut naturellement y suppléer, surtout s'il se trouve en rapport avec l'âge de l'enfant, mais déjà le lait de vache donne beaucoup plus de déchets. A plus forte raison, l'assimilation est-elle moindre lorsqu'on a recours à des laits dénaturés, trop remaniés, ou surtout à des succédanés, tels que des farines hautement blutées et artificiellement minéralisées. Le rachitisme peut ne pas reconnaître d'autre cause. D'ailleurs, ce n'est pas seulement au

point de vue des principes minéraux que le lait maternel est le seul aliment propice pour le nouveau-né; nous aurons occasion de répéter cette assertion à propos de chacun des autres groupes alimentaires que nous allons maintenant passer en revue et qui sont synthétisés dans le lait.

Les *albuminoïdes*, ou principes azotés, qui ont pour type l'albumine ou blanc d'œuf, sont les plus importants, car ils sont indispensables à la formation des tissus organiques et à leur maintien intégral. C'est pourquoi Liébig les désignait sous le nom d'*aliments plastiques*, tandis qu'il appelait *aliments respiratoires* les hydro-carbonés et les graisses.

Mais on sait aujourd'hui que les albuminoïdes peuvent au besoin remplacer ces deux autres classes alimentaires et entretenir à eux seuls toutes les fonctions vitales, y compris les combustions organiques. Cette suppléance fonctionnelle possible a fait rejeter la classification de Liébig, qui, cependant, répond assez aux faits pratiques.

Les données très exactes que nous avons aujourd'hui sur la désassimilation permettent de fixer la quantité d'albuminoïdes nécessaire à l'entretien de l'organisme humain.

Les 15 grammes d'azote pur qui sont excrétés par jour représentent 100 grammes d'albuminoïdes, soit 500 grammes de viande. S'il fallait, en outre, remplacer par des albuminoïdes les 250 grammes de carbone exhalés, il faudrait faire intervenir plus de 2 kilogrammes de viande, soit un excès énorme d'azote. Or, cet excès d'azote est complètement inutile; il ne fait que passer dans l'économie sans s'y fixer et se trouve rejeté par les urines sous forme d'excès d'urée. L'organisme n'emmagasine donc pas de réserves d'azote; l'on observe, au contraire, qu'avec une nourriture exclusivement azotée, il se produit une déperdition telle que la dépense excède la recette. L'addition d'une faible quantité de graisse renverserait ce rapport et rétablirait une nutrition normale.

Pratiquement, l'alimentation par des *albuminoïdes purs* est donc irréalisable et un animal en expérience, nourri, par exemple, avec de la fibrine seule, survit difficilement plus de quarante jours.

Les albuminoïdes, tout en jouant un rôle essentiel dans notre économie, et tout en pouvant suppléer théoriquement les autres classes alimentaires, ne peuvent donc pas assurer à eux seuls le bon fonctionnement de l'organisme.

On les trouve : 1° dans le règne animal : albumine, fibrine, caséine; 2° dans le règne végétal : gluten, légumine. Dans la vie

courante, ils sont surtout représentés par la viande, par le blanc d'œuf, par les fromages.

Corps gras.

Liébig a classé les graisses dans les aliments calorigènes ou respiratoires, ne leur assignant, en réalité, que cette fonction. Mais, outre l'énergie latente considérable qu'elles fournissent et qui est utilisée comme source de chaleur et comme source de travail, elles jouent encore, au point de vue plastique, le rôle important quoique indirect d'aliment d'épargne. C'est ce que prouvent les observations de MM. Debosc et Flamant. Ils citent, entre autres, un homme qui prenait en viande dégraissée 48 gr. 8 d'azote et qui en éliminait 50 gr. 8 sous forme d'urée. Un autre sujet ne consommait que 23 gr. 5 d'azote tant en viande qu'en pain, mais il prenait en outre 181 grammes de graisse. Celui-là n'éliminait que 19 grammes d'azote. La graisse intervient donc pour les échanges organiques et l'albumine se trouve *épargnée*.

C'est la graisse emmagasinée dans l'organisme et consommée au fur et à mesure des besoins qui explique la résistance des obèses à l'inanition. Pendant qu'ils brûlent leur graisse, ils ménagent les albuminoïdes de leurs tissus. L'huile de foie de morue agit aussi comme antidépenseur tout en apportant de précieux agents minéraux : iode, phosphore, soufre.

Hydrates de carbone.

Tous les hydrates de carbone, *fécules* et *sucres*, ont pour caractéristiques de se consumer totalement dans l'organisme et d'être éliminés sous forme de produits ultimes : acide carbonique et eau. A l'inverse des graisses, qui ne se consomment que lentement, les hydrates de carbone cèdent immédiatement à l'organisme leur énergie latente. Ils concourent donc avec les graisses à épargner la consommation d'albumine. Ils peuvent d'ailleurs partiellement se transformer en graisse.

Ration alimentaire.

Le grand point est de savoir en quelle quantité et en quelles proportions les différents groupes alimentaires doivent être mis à contribution pour subvenir à tous les besoins de l'organisme : croissance, entretien, réparation de l'usure causée par un travail musculaire plus ou moins intensif. Une alimentation bien comprise doit éviter aussi bien la surcharge que le déficit et varier,

par conséquent, suivant l'âge, le tempérament et le genre de vie des sujets.

De longues études, des statistiques variées, de multiples expériences poursuivies dans tous les pays civilisés ont permis d'établir une *ration alimentaire* moyenne qui se base sur la somme de travail fournie par l'organisme et qui est évaluée en calories.

Il est généralement admis que l'homme dépense chaque jour de 30 à 60 calories par kilogramme de poids, suivant qu'il vit à l'état de repos complet ou qu'il fournit des efforts musculaires considérables.

Par conséquent, un homme pesant 60 kilogrammes et ne se livrant à aucun travail physique brûlera $30 \times 60 = 1.800$ calories par vingt-quatre heures. Un sujet de même poids, mais accomplissant une besogne très dure, brûlera $60 \times 60 = 3.600$ calories dans le même espace de temps.

Les aliments sont les matériaux dont la combustion assure cette production de calories. On a calculé que :

- 1 gramme de graisse fournit 9 calories;
- 1 gramme d'albumine, 4 calories;
- 1 gramme d'hydrate de carbone, 4 calories.

Grâce à ces données et à des tableaux établissant la teneur de nos divers aliments en principes nutritifs, il est possible à chacun, suivant son poids et son genre de vie d'établir la ration alimentaire qui lui convient.

Voici, par exemple, un tableau emprunté au traité d'hygiène du professeur Langlois et qui donne la ration alimentaire d'un Parisien adulte :

ALIMENTS.	ALBUMINE	HYDRATES de CARBONE.	GRAISSES.
	grammes.	grammes.	grammes.
550 grammes pain.....	38 5	2 97	2 »
280 — viande.....	50 4	»	22 40
125 — lait.....	4 25	6 25	5 »
35 — œufs.....	5 25	»	5 50
600 — fruits et légumes.....	6 »	54 »	1 »
100 — féculents.....	6 »	77 »	»
30 — légumes secs.....	7 »	17 »	0 50
45 — sucre.....	»	43 »	»
26 — fromage.....	6 26	»	6 50
40 — beurre et huile.....	»	»	37 »
TOTAUX.....	124 »	494 »	80 50

Nous observons que le chiffre de 3.278 calories, obtenu en calculant la valeur des trois catégories d'aliments, est relativement élevé, qu'il se rapporte par conséquent à un Parisien de la classe laborieuse. D'autre part, la somme d'albuminoïdes est un peu forte et pourrait être réduite au profit des graisses.

Pour fixer les idées, il sera bon de retenir qu'un gramme d'albumine par kilogramme d'individu constitue pour l'être humain la ration minimum d'entretien.

Pour un homme de 60 kilogrammes, il faut donc un minimum de 60 grammes d'albumine par jour. On peut sans inconvénient porter la ration à 80 et même à 100 grammes, mais, sauf à la période de croissance, ou en cas de très dur labeur, il serait mauvais d'aller au delà. Et le travail intellectuel n'est en rien assimilable au travail physique.

Notre tableau permet d'établir des suppléances entre les différentes classes d'aliments et rendra de grands services à ceux qui voudront se nourrir rationnellement et économiquement. Il faudra toujours varier nos menus dans la mesure du possible et nous souvenir que ce sont les végétaux, surtout les herbacés, qui nous apportent sous forme assimilable les principes minéraux dont nous avons besoin. Nous ne nous mettrons pas, sans avis du médecin, à tel ou tel régime, qui risquerait, surtout à la longue, de compromettre gravement notre santé, soit en privant notre organisme de principes qui lui sont nécessaires, soit en déterminant une fâcheuse surcharge.

Le régime exclusivement végétarien détermine cette surcharge pour le pain et les légumes dont il faut absorber de grosses quantités pour obtenir un appoint satisfaisant d'albumine végétale.

En résumé, nous devons tendre à équilibrer le plus exactement possible les dépenses et les recettes de notre organisme en ne lui accordant que d'assez légères réserves. Avant la guerre, on mangeait certainement trop à Paris.

Doctoresse GRANDJEAN-BAYARD.

L'ACTUALITÉ

Les Livres.

Nous sommes heureux d'offrir à nos lecteurs et à nos lectrices la première chronique littéraire de la Revue, due à la plume du romancier bien connu Jean Mauclère, et qui se poursuivra dans les numéros suivants.

Nous espérons que d'autres chroniques ne tarderont pas à se grouper autour de ce noyau.

× ×

La « librairie » de Montaigne était, entre tous, le lieu de délices du philosophe; notre époque n'est pas si sportive, pas si absorbée par ailleurs dans les difficultés matérielles, que « l'honnête homme », comme on disait alors, ne trouve toujours plaisir à un tête à tête avec sa bibliothèque. La crise de l'édition, quoique atteignant à une acuité presque tragique, n'empêche pas les étagères des libraires de plier sous le poids des volumes de clair habillés; cependant, le temps est mesuré; on ne saurait tout lire, il faut faire un choix. Affaire délicate, dans laquelle la *Revue* nous confie l'honneur de guider son public.

Si nous devons ouvrir ces études par ce que j'appellerai la profession de foi du critique, nous dirons d'abord qu'un seul désir inspirera la distinction que nous allons établir dans les nouveautés littéraires : attentif à servir, dans notre modeste sphère, le renom de notre chère patrie, nous signalerons ici, en tous les genres, les ouvrages noblement français. J'entends, par là, ceux qui s'inspirent des grandes traditions de clarté, de saine morale, de droiture sociale et politique; ceux aussi qui, par la qualité de l'esprit, par la hauteur des sentiments, prouvent victorieusement que l'écrivain d'imagination n'est pas qu'un amuseur, et qu'on peut être un romancier brillant sans attenter à ce respect dont le vieux Boileau assurait que le lecteur français se voulait voir entouré. Et quand un ouvrage un peu... poussé nous semblera cependant digne d'enrichir les rayons de notre bibliothèque, nous indiquerons celui qui devra le recevoir, hors de la portée des petites mains fureteuses.

× ×

Je voudrais commencer cette série, écrite dans une *Revue* toute frémissante de ses glorieux souvenirs de guerre, en saluant la grande figure, trop tôt tombée au gouffre de la mort, du sauveur de Paris. Tant sont proches encore les jours sombres, tant était populaire la longue silhouette au regard

d'aigle, que nous ne pouvons qu'à peine imaginer que le docteur Laval (1) évoque pour nous un disparu.

La Renommée qui a cent bouches, peut-être pour masquer le peu de cervelle dont elle est pourvue, a colporté cent bruits plus ou moins affligeants sur la fin prématurée du héros de l'Oureq. Dans ce petit volume, la vérité est révélée, très belle, mais si simple que personne ne s'en était avisé : pourquoi le général Gallieni est mort, atteint d'une maladie qui, chez tant d'autres, ne revêt pas si vite un processus tragique? Uniquement, comme le dit l'auteur en une conclusion saisissante, parce que, « jusqu'au bout, le soldat s'est donné ». Jusqu'au bout! la petite phrase sublime qui flamboyait sur les murs de la capitale, aux heures cruelles. Jusqu'au bout le guerrier a voulu combattre, jusqu'au bout le patient a voulu dominer son mal, pour employer jusqu'au bout ses forces au service de la patrie; cette lutte entre la maladie implacable et l'énergie d'un grand chef, c'est beau comme l'antique, ou plutôt comme la France de 1914-1918.

Pour nous avoir restitué cette lutte, dans tout le poignant de ses péripéties, le docteur Laval mérite de vives louanges; il convient de lui en décerner d'autres encore. Rapport précis du praticien, témoignage ému de l'ami, l'ouvrage écrit par le médecin du général atteint à chaque page au plus intense dramatique, encore qu'il se garde soigneusement de cette « littérature » dont Mallarmé avait horreur.

Du général Gallieni à Jeanne d'Arc (2), la transition est plus naturelle qu'à première vue certains ne le pourraient penser. N'ont-ils pas, l'un et l'autre, fait peser sur l'ennemi le poids de l'épée française? A l'heure où la nation remet au fourreau son glaive victorieux, tandis qu'à notre patrie meurtrie, mais triomphante, s'ouvrent des perspectives de résurrection analogues à celles dont le bûcher de Rouen éclaira l'aurore, posons en bonne place, dans notre bibliothèque, un livre consacré à la bergère de Domrémy. Aussi bien le moment ne saurait-il être mieux choisi pour méditer un peu la vie de celle qui, depuis les fêtes de Rome, n'est plus seulement la sainte de la France, mais la sainte de toute la chrétienté.

Nous prendrons comme guide M. Hanotaux, l'éminent académicien, qui représenta officiellement la République aux cérémonies du Vatican; nous le choisirons parce qu'après cent ouvrages écrits sur le même sujet, son histoire de Jeanne d'Arc revêt une curieuse personnalité qui la signale à l'intérêt de tous les lettrés.

En effet, la biographie de la sainte tient tout juste en vingt-sept pages; le reste du volume, fort compact, pourrait plus justement s'intituler « Philosophie de l'histoire de Jeanne d'Arc ». L'auteur y étudie, avec cette profondeur de vues, cette sûreté de méthode que nous lui connaissons de longue date, ce qu'il appelle les quatre mystères de la vie de Jeanne d'Arc : la formation, la mission, l'abandon et la condamnation. Et c'est ainsi — prenez modèle, ô jeunes étudiants ès littérature! — qu'un esprit puissant sait, pour

(1) *La Maladie et la Mort du Général Gallieni*, par le docteur LAVAL, Perrin, éditeur, 35, quai des Grands-Augustins, Paris (VI^e).

(2) *Jeanne d'Arc*, par Gabriel HANOTAUX, Bibliothèque Plon, Plon-Nourrit éditeur, 8, rue Garancière, Paris (VI^e).

Le plus grand intérêt du public, renouveler complètement un sujet que sans témérité l'on pouvait croire épuisé avant lui.

... Mais, dira-t-on, la *Jeanne d'Arc* de M. Hanotaux n'est pas un livre nouveau! Sans doute, et heureusement pour les lettres françaises; ce qui est nouveau, c'est l'excellente réédition que vient d'en donner la maison Plon. Prenons occasion de cette publication, pour signaler à la sympathique attention de tous la bibliothèque Plon : c'est très certainement la mieux éditée, et peut-être la plus littéraire, des éditions à prix réduit. Et voilà une double considération qui, par ces temps plus difficiles encore que ceux dont Dickens nous retraça le triste tableau, ne manquera pas d'intéresser les bibliophiles.

Cette difficulté, ou, pour mieux dire, cette gravité des temps que nous vivons, préoccupe à juste titre beaucoup de penseurs; *inde*, beaucoup de livres retournant sous toutes leurs faces les questions actuelles, casse-tête plus chinois qu'oncques n'en conçut Chinois de Chine. Ce genre d'ouvrages est, proclamons-le hautement, éminemment respectable; avouons tout franc qu'il est moins éminemment attrayant. Il faut une sorte de miracle pour qu'un précis de philosophie politique constitue une lecture attachante; ce miracle, par une heureuse fortune, M. Etienne Fournol l'a accompli, et, semble-t-il, le plus aisément du monde.

Son ouvrage (1) confronte, avec une autorité sagace, avec une verve brillante, l'Orient bolcheviste et les chefs de l'Occident; il démonte lumineusement pour nous, en une langue solide qui décèle un écrivain vigoureux, nourri à la noble école du grand siècle, le mécanisme obscur des faits titaniques dont le tourbillon ébranle encore l'univers; et la même plume qui vient de disséquer savamment le système parlementaire, nous donne un portrait de Talleyrand au Congrès de Vienne, qui est un étincelant morceau.

... Je parcours les notes prises en lisant ce mince volume : que d'idées dans si peu de pages! Des idées très justes, comme cet axiome: « On mesure plus exactement la civilisation aux progrès de la sensibilité publique, qu'à la marche de l'intelligence universelle! » Des idées puissantes, ainsi les conclusions de l'auteur sur le traité de paix : page magistrale, morceau d'anthologie. Des idées rassurantes aussi, telles que ces vues quant au florissant avenir promis à notre France victorieuse, quand elle aura « passé le défilé ».

Pour effectuer ce passage dans les meilleures et les plus brèves conditions possibles, chaque médecin apporte son remède à la France affaiblie. Il peut sembler que le meilleur soit celui qui consiste à tonifier toujours davantage l'âme et le cœur de la race, à faire de chaque Français un homme, et même un monsieur, comme disaient les auteurs de *Primerose*. Et voici qui met à leur rang, un rang très élevé, les ouvrages destinés à perpétuer dans l'esprit des Français de la victoire le souvenir poignant des souffrances subies, dents serrées, poings crispés, par les Français de la guerre. Voilà pourquoi *Rembahn* (2) est non seulement une belle œuvre, mais est aussi une bonne action.

(1) *Les Volets du Diptyque*, essai par Etienne FOURNIOL, Berger-Levrault, éditeurs, 5-7, rue des Beaux-Arts, Paris.

(2) *Rembahn, trente-deux mois de captivité en Allemagne*, souvenirs par Jean DES-FLANDRES, 2 volumes, Plon-Nourrit, éditeur, 8, rue Garancière, Paris.

Cet important ouvrage apporte, parmi les nombreux récits jaillis en accusateurs du fond des bagnes germaniques, une note nouvelle et poignante : celle du captif interprète, qui connut toutes les souffrances inhérentes à ses fonctions d'intermédiaire entre les victimes et les bourreaux.

Le mot peut paraître dur; mais comment qualifier autrement les hommes qui prirent un infernal plaisir à infliger à nos frères, des mois durant, les supplices dont ces pages nous offrent l'effrayant tableau, depuis les mutilations des commandos jusqu'aux affres de la faim, exposées avec une minutie qui révèle, hélas! une déchirante expérience? Ces chapitres, où sont décrites, en une langue excellente souvent relevée d'une héroïque gaieté, toutes les stations d'un lamentable calvaire, doivent être joints à l'écrasant dossier que pièce à pièce ont constitué la justice et la vérité.

La recherche de cette dernière est, assure le sage, la plus noble des occupations à laquelle l'homme se puisse livrer. C'est le souci qui a conduit M. de Dubor en écrivant, sur l'une des plus graves questions qui se posent à l'inquiétude du penseur, ses très remarquables études sur les *Mystères de l'hypnose* (1).

Troublantes questions, redoutables problèmes, que ceux au milieu desquels évolue la science magnétique! Qu'y a-t-il d'exact dans ces terrifiantes histoires d'apparitions, de corps astral, de typtologie, et *tutti quanti*? C'est le domaine propice entre tous au charlatanisme, c'est le rayon des cauchemars... Voilà pourquoi il ne faut s'aventurer dans ces sombres détours qu'avec un guide très sûr, également éloigné du visionnaire et du prestidigitateur; voilà pourquoi encore on peut s'y aventurer à la suite de M. de Dubor, qui nous apporte sur ce point, mû par un constant et louable souci de prudence, toutes les lumières compatibles avec l'état actuel des connaissances humaines.

Il commence par tracer un fossé, qui au vrai est un abîme entre le spiritisme, évocation des morts par les vivants, et le magnétisme, action des vivants entre eux : est-il besoin de dire que ce dernier seul peut retenir l'attention des esprits sérieux? Cela posé, l'auteur fait ressortir toute la nature très exceptionnelle des faits qu'il présente; il multiplie les sages conseils, au cours de chapitres aussi merveilleux que d'incroyables féeries, et tous plus intéressants les uns que les autres. C'est là l'œuvre d'un praticien qui connaît en perfection ce dont il parle... et qui sait en parler avec agrément; son travail est extrêmement clair, et accessible à tous; croyez que, étant donné le genre tout particulier du sujet traité, ce n'est pas là un mince éloge!

... Mais j'entends telles de mes lectrices protester :

— Ce nouveau critique nous la baille belle, avec l'agrément qu'on peut trouver à ces livres! Il ne nous parle que d'ouvrages sévères : que voilà donc un homme austère, et, partant, ennuyeux! Ne nous indiquera-t-il donc pas quelques malheureux romans?

Si fait, Mesdames, et m'y voici. Je vous en indiquerai même toute une série, plus certainement que vous n'en lirez. Voilà, en un écroulement bigarré, les couvertures art nouveau — très nouveau — des bonnes rééditions de Plon; les volumes mauves de la *Bibliothèque de ma fille*, où Gautier et Lan-

(1) Perrin, éditeur, 35, quai des Grands-Augustins, Paris (VI^e).

guereau ont avec un rare bonheur groupé de charmants écrivains; la livrée blanche et rouge des jeunes romanciers de la *Renaissance du Livre*, qui n'ont pas peur des mots, ni des situations, mais qui possèdent tous un vigoureux talent; enfin, pour mes lecteurs, certains ouvrages de chez Flammarion, et d'Albin Michel, voire de la Librairie des Lettres.

Il est évident qu'en tout cela s'impose un classement minutieux. Les mœurs feront bien de lire les premières les romans de Plon; elles donneront à leurs filles, tout de suite, les ouvrages de chez Gautier; et, parmi ceux-ci, le charmant *Secret de la Luzette*, de M^{me} Delly (1).

Litré voulait que le roman fût « une histoire feinte, écrite en prose, où l'auteur cherche à exciter l'intérêt ». Ah! comme ce très aimable écrivain y parvient ici! Son livre groupe en un raccourci sans défauts — sion celui d'être un peu bref au gré du lecteur — tous les dons qui ont su assurer à la romancière de la *Chatte blanche* un nombreux et fidèle public. De jolis paysages où se développe une évolution bien observée, bien suivie; un style soigné qui ne perd pas de temps; une intrigue savamment agencée; une action toute en grâce et en charme, ce qui n'exclut pas, à l'occasion, quelques passages en force, même des scènes dramatiques bien amenées; enfin, une grosse question mise sur le tapis, celle du divorce, que d'ailleurs l'auteur dénoue ici en un tour de main avec une savante dextérité — voilà d'agréables heures de délassement pour les jeunes lectrices de la *Bibliothèque de ma fille...* et même pour leurs grands frères.

Certains d'entre ceux-ci préféreront d'ailleurs, si j'ose dire, s'arrêter à *Aimer* (2). Il n'y a pas le moindre doute que M. Pierre Grasset est l'un des plus brillants parmi les romanciers de la nouvelle « génération », comme écrivait Henri Lavedan. Il possède vraiment, ainsi qu'il peut s'en rendre le juste hommage dans sa préface, « un vigilant contrôle de soi ». Qualité précieuse entre toutes chez un écrivain! De plus, il manie avec une souple sûreté un excellent style, sobre, frappant, jamais sec; et les idées qu'en se jouant émet sa plume fertile sont généralement très justes, ingénieuses toujours.

Tous ces éloges mérités ne veulent pas dire qu'il convienne de laisser *Aimer* sur la table familiale. M. Grasset a de nombreuses hardiesses, tant dans le sujet lui-même qu'il choisit que dans les détails où son récit le conduit. On en dira autant, sinon plus, de *Monsieur Pédicule*, que Gabriel Timmory vient de publier dans la collection des *Auteurs gais* (3).

Celui-là est un livre pour le fumer; il est joyeux, mais sa gaieté, parfois assez... vive, demeure de bon aloi toujours. C'est quelque chose; en y regardant de près, on y pourrait trouver mieux encore. Au cours de brefs dialogues dont quelques-uns — je pense surtout à celui du cinéma — sont trépidants et machinés comme des scènes de vaudeville, l'auteur anime bon nombre de types cueillis en marge et... en arrière de la guerre. La demoiselle qui entend se marier à tout prix; le brasseur d'affaires véreux; le profiteuse sans vergogne, spéculant à tour de bras; l'agent de chemin de fer qui prati-

(1) Gautier et Languereau, éditeurs. 55, quai des Grands-Augustins, Paris (VI^e).

(2) Roman, par M. Pierre GRASSET. — La Renaissance du Livre, éditeur, 73, boulevard Saint-Michel, Paris (VI^e).

(3) Roman dialogué, couverture illustrée par MORIS. — Flammarion, éditeur, 26, rue Racine, Paris.

qué le trafic des wagons; d'autres encore, plus risqués, tout y passe. Et c'est fort bien ainsi : ces gens qui pêchent et nagent en eau pis que trouble, le fouet de la satire n'est-il pas le meilleur outil pour les cingler publiquement? Comment Gabriel Timmory s'entend à cette besogne, mes lecteurs s'en doutent; *Monsieur Pédicule* achèvera de les édifier sous ce rapport.

Et voici, pour clore cette chronique sur une œuvre de premier plan, le très beau livre auquel l'Académie française vient de décerner le grand prix du roman : *Pour moi seule*, par M^{me} Corthis (1). Jamais si haute distinction ne fut si bien méritée.

C'est à nouveau, s'il en était besoin encore, la condamnation de ce vieux préjugé qui voulait que les femmes écrivains n'eussent point de vigueur. Sans doute leur manière se différencie-t-elle — généralement — de leurs confrères hommes; constatation et non reproche, bien au contraire. Plus de charme, plus de tendresse, plus de grâce, ne sont-ce point là d'aimables qualités? Et quant au manque de vision générale, à l'inaptitude à établir de larges plans, à broser de vastes fresques, nous attendrons, si vous le voulez bien, pour proclamer le fait, qu'il apparaisse plus évident aux yeux de votre critique.

M^{me} André Corthis possède entre tous les romanciers de notre époque le don précieux de saisir la vie palpitante, de l'enserrer au lacet fragile et tyrannique des mots, sans qu'elle s'alourdisse en rien. *Pour moi seule* présente cette particularité d'évoluer tout entier autour d'un drame imaginaire, d'un crime qui ne fut point commis; et les caractères des personnages sont tels, qu'il eût été logique, et presque souhaitable, que fût perpétré vraiment le meurtre dont s'épouvante Alvère. Cette maîtrise dans l'analyse, cette intensité dans le pathétique, cette sincérité dans l'émotion, c'est bien là la marque des grands livres : l'Académie ne s'y est point trompée.

Jean MAUCLÈRE.

× ×

Livres reçus : *Le Tournoi de Vauplassans*, roman, par Maurice Maindron (Plon-Nourrit, éditeurs). — *L'Exemple de l'abbé Jouve*, roman, par J. Bruno-Ruby (Albin Michel, éditeur). — *Lydia de Tunis*, roman, par Paul-Louis Garnier (Librairie des Lettres, éditeur). — Shakespeare. *Les Poèmes intimes et le Pèlerin passionné*, étude et traduction d'Abel Doysié (la Renaissance du Livre, éditeur). — *Le Droit prime la force*, essais par le général Faïn (Plon-Nourrit, éditeurs). — *Madame d'Ora*, roman danois de Johannès-V. Jensen, traduit par Téodor de Wyzeva (Perrin, éditeur). — *Mémoires du général baron de Marbot* (Plon-Nourrit, éditeurs). — *Notre passion*, poèmes par Louis Mandin (la Renaissance du Livre, éditeur). — *Cavaliers de France*, récits par le R.-P. Albert Bessières, ancien aumônier du 32^e dragons (Perrin, éditeur). — *Gilberte, ma sœur*, roman, par Henriette Célerié (Plon-Nourrit, éditeurs). — *Mémoires et récits*, par Frédéric Mistral (Plon-Nourrit, éditeurs).

Jean MAUCLÈRE.

(1) Albin Michel, éditeur, 22, rue Huygens, Paris.

BIBLIOGRAPHIE

Publications de l'U. F. F.

Manuel de l'infirmière hospitalière de l'U. F. F. (nouvelle édition). Prix : 12 francs.

Guide pratique de l'infirmière hospitalière de l'U. F. F. et de l'infirmier-brancardier (bandages et soins d'urgence). Prix : 2 fr. 50.

Programmes et résumés des leçons sur la tuberculose et la puériculture, à l'usage des infirmières et des familles. Prix : 1 fr. 25.

Ces publications se trouvent au siège social de l'U. F. F., 16, rue de Thann.

Ernest GAY, conseiller municipal de Paris, président du Conseil général de la Seine. — **Paris Héroïque, la Grande Guerre**, avec le *Discours-Préface* prononcé par M. POINCARÉ, président de la République, le 19 octobre 1919, à la remise de la Croix de Guerre à la Ville de Paris. — Volume in-8° de 328 pages. **7 50**

L'auteur du livre remarquable qui paraît aujourd'hui, sous le titre de **Paris Héroïque** (1), n'a pas la prétention de donner l'histoire complète de la Grande Guerre heureusement terminée par la victoire des Alliés, mais il a pensé que c'est le devoir de ceux qui ont vécu ce grand drame d'apporter leur pierre à l'édifice pour aider à la construction du monument national qui dira l'héroïsme de nos poilus, le courage et l'endurance de nos départements envahis et saccagés et montrera au monde entier que la France, dont on avait tant médit, n'a pas dégénéré.

Les armées allemandes avaient beau continuer leur marche de la Belgique vers le Sud et leurs chefs promettre à leurs hommes qu'ils seraient à Paris pour l'anniversaire de *Sedan* ; les taubes, évoluant à douze cents mètres, pouvaient jeter sur Paris des bombes contenant une oriflamme aux couleurs allemandes et ces mots insolents : « *Nous sommes aux portes de Paris ; vous n'avez plus qu'à vous rendre* », la population parisienne conserva toujours son tranquille courage. Après quelques jours d'attente, ce fut la victoire de la Marne, la plus grande bataille française de toute la guerre, qui sauva la France et l'Humanité. Et, dans la suite, le danger revenu, Paris resta maître de lui comme aux premiers jours du péril.

(1) L'avauzelle, éditeur, 124, boulevard Saint-Germain, Paris (VI^e).

LA REVUE DE L'UNION DES FEMMES DE FRANCE

paraissant provisoirement tous les deux mois
sera mensuelle à partir du 1^{er} janvier 1921.

Rédaction et Administration : 16, rue de Thann, PARIS (17^e).

TÉL. : WAGRAM 17-75

Directeur : P.-LOUIS RIVIÈRE.

La *Revue de l'U. F. F.* s'occupe de toutes les questions intéressant la société et la famille, dans le domaine moral aussi bien que sur le terrain de l'amélioration matérielle. La protection de l'enfance, le maintien du foyer, le retour à la terre, la culture de la race, la lutte contre les fléaux antisociaux : alcoolisme et tuberculose, tels sont quelques-uns des chapitres de son programme.

Elle traite les questions d'ordre médical, hygiénique, économique, à l'ordre du jour, qui sont étudiées par des spécialistes.

Elle se réserve de passer ultérieurement en revue, dans des chroniques régulières, l'actualité scientifique, littéraire, dramatique, artistique, de façon à tenir ses lecteurs et ses lectrices au courant du mouvement intellectuel.

Elle inaugure dans le présent numéro sa « Chronique littéraire », qui se poursuivra sous la signature de M. Jean Mauclère, le romancier bien connu.

Prix de l'abonnement : 5 francs par an pour les membres de l'U. F. F. ; 12 francs pour les personnes étrangères.

La *Revue de l'U. F. F.* ne publie que de l'inédit.

Les manuscrits non insérés ne sont pas rendus.

Le gérant : LEFORT-LAVAUZELLE.

PARIS ET LIMOGES. — IMPRIMERIE ET LIBRAIRIE MILITAIRES CHARLES-LAVAUZELLE.

Pierre LARDY, officier d'administration de 1^{re} classe de l'intendance. —
Pensions, majorations de pensions et complément de pensions
 dus aux fonctionnaires civils, aux militaires de carrière, à leurs veuves ou
 orphelins (en application des lois récentes et notamment : des 14 mars 1915,
 31 mars 1919, 23 mars 1920, 16 avril 1920 et 30 avril 1920). — Volume in-8^o de
 80 pages 2 50

MINISTÈRE DES PENSIONS. — **Recueil des documents intéressant la légis-**
lation des pensions (loi du 31 mars 1919), du 28 janvier 1919 au
 8 mars 1920. — Volume in-8^o de 534 pages 7 50

MINISTÈRE DE LA GUERRE. — **Pensions militaires.** Volume 66^e du *Bulletin*
Officiel, mis à jour à la date du 10 octobre 1919. — In-8^o de 350 pages. 6 »

Tableau synoptique résumé des divers barèmes à appliquer aux
infirmes et aux malades de la guerre 1914-1919. Instruction
 n^o 831 Ci/7 du 10 juillet 1919 et additif à cette instruction. — Volume in-8^o de
 144 pages 3 75

Contrôleur général de l'armée CRETIN, ancien directeur du Contentieux de la
 justice militaire, des pensions au Ministère de la guerre, ancien conseiller
 d'Etat. — **La loi du 31 mars 1919 sur les pensions pour blessu-**
res ou maladies contractées au service. Etude comparée de l'an-

cienne et de la nouvelle législation. — Volume in-8^o de 178 pages 5 25

E. OBELLIANNE. — **Les pensions des victimes de la guerre.** (Nouvelle
 loi du 31 mars 1919 sur les pensions militaires suivie du décret d'application
 du 2 septembre 1919.) Du droit de l'invalidé de guerre, du droit des ayants
 cause du décédé, du tribunal des pensions, de renseignements d'ordre pra-
 tique. — Volume in-18 de 144 pages 3 75

Commandant VINCENT. — **Guerre de 1914-1919. Guide pratique sur les**
pensions d'invalidité (officiers et troupe), et la nouvelle organisa-
 tion des centres spéciaux de réforme et commissions de réforme, avec solution
 des différents cas d'espèce intéressant tous les éprouvés de la guerre. —
 Volume in-18 de 294 pages 7 50

Capitaine C. FLUTET. — **Soins médicaux, chirurgicaux et pharmaceu-**
tiques gratuits assurés par l'Etat à tous les militaires et marins réformés
 par suite de blessure ou de maladie contractée ou aggravée en service (décret
 du 26 septembre 1919). — Volume in-18 de 64 pages 1 50

André PAVIE. — **Les dommages de guerre.** Guide pratique contenant le
 texte de la loi du 17 avril 1919, son explication, le texte des lois, décrets,
 circulaires et arrêtés ministériels ultérieurs et tous renseignements indis-
 pensables. — Volume in-8^o de 360 pages 7 50

DÉLÉGUÉS RÉGIONAUX DE L' « U. F. F. »

(au 1^{er} février 1920)

- Gouvernement militaire de Paris. M. MILLOT.
- 1^{re} Région : Lille Docteur BEDART, professeur à la Faculté
 de médecine;
- 2^e Région : Amiens M. HONORÉ, avocat à la Cour.
- 3^e Région : Rouen M. PAULME, directeur du Crédit Foncier;
 Adjoint : M. DELABARRE, architecte.
- 4^e Région : Le Mans M. LAJUS, président du Tribunal.
- 5^e Région : Orléans M.
- 6^e Région : Châlons
- 7^e Région : Besançon Docteur PRIEUR, directeur de l'école de
 médecine.
- 8^e Région : Bourges Commandant JAFFLIN.
- 9^e Région : Tours M. FAGUET, président du tribunal;
 Adjoint : M. PROUST.
- 10^e Région : Rennes M. MACHENAUD.
- 11^e Région : Nantes M. MATHOREZ.
 Adjoint : M. Joseph LE ROUX, conseiller
 général.
- 12^e Région : Limoges M. le commandant MOREL.
- 13^e Région : Clermont-Ferrand Docteur GAUTREZ.
- 14^e Région : Lyon Docteur SABATIER, professeur à la Faculté.
- 15^e Région : Marseille M. PASQUIER, ingénieur.
- 16^e Région : Montpellier Docteur GILLIS, professeur à la Faculté;
 Adjoint : M. ACLOQUE, directeur de la
 Banque de France, à Albi.
- 17^e Région : Toulouse M. GRILLOT, professeur à la Faculté des
 lettres.
- 18^e Région : Bordeaux Docteur PICOT;
 Adjoint : M. GRAND, avocat à la Cour.
- 19^e Région : Alger M. REY, avocat à la Cour.
 — Constantine M.
 — Oran M. le commandant DUTARTRE;
 Adjoint : M. Georges ESCLAVY.
- 20^e Région : Nancy M. BOULAY, avocat à la Cour.
- 21^e Région : Épinal M. ZIEGLER, industriel.
- Tunisie : Tunis M. Fabien CIRIER, avocat à la Cour.
- Maroc : Rabat M. DUMAS, premier président de la Cour
 d'appel.

